

COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

**LES PROGRAMMES EN ÉDUCATION PHYSIQUE
ET EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
DANS LES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC**

**Rapport n° 18
Décembre 1999**

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MANDAT DE LA COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

Note au lecteur

Le mandat

La Commission des universités sur les programmes a reçu le mandat d'examiner la pertinence et la complémentarité des programmes des universités et de recommander aux établissements des modalités de concertation, pouvant aller jusqu'au partage de domaines ou de programmes, tout en maintenant une offre de la meilleure qualité et aussi diversifiée que possible. Ces recommandations doivent tenir compte des ressources à la disposition des universités, des besoins sociaux et culturels en général ainsi que des réalités du marché du travail, de même que du vœu de la société québécoise, par l'intermédiaire de ses gouvernements successifs, de maintenir l'accessibilité à l'université pour tous ceux et celles qui en ont les capacités intellectuelles et la motivation, quelle que soit par ailleurs leur situation financière.

C'est dans cette perspective que la Commission a adopté son Document de référence qui situe le cadre de ses travaux et, notamment, interprète la portée des impératifs que la ministre de l'Éducation souhaitait voir pris en compte, dans la lettre qu'elle adressait le 6 novembre 1996 au président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, à l'occasion de son accord à la création de la Commission.

Son secrétariat ayant ouvert ses portes en janvier 1997, la Commission a tenu sa première réunion à la mi-février. Dès le début, elle a prouvé, par les conditions qu'elle a mises en place, qu'elle poursuit ses travaux à livre ouvert, sans réponse toute faite, y associant des professeurs, des étudiants et des personnes de l'extérieur de l'université. Elle donne accès sur son site WEB à diverses publications et communications.

Le fonctionnement en sous-commissions

La Commission a choisi de confier à des sous-commissions sectorielles le mandat d'effectuer l'analyse de la situation et de formuler des recommandations. En effet, compte tenu du caractère nécessairement spécialisé de l'enseignement universitaire, le redéploiement des forces et le partage des programmes entre les universités ne sont possibles que par la mise à contribution des hommes et des femmes qui enseignent dans les disciplines et champs d'études offerts dans les établissements. À part quelques exceptions récentes, aucune discussion systématique, par secteur disciplinaire ou champ d'étude, n'a été faite jusqu'à maintenant sur une base interuniversitaire en vue d'une offre conjointe de programmes, de l'adoption de créneaux respectifs de programmation ou encore de partage de cours ou de ressources et il était essentiel que l'on prenne le temps nécessaire pour réaliser cet exercice.

Aussi, même si la méthode adoptée, qui fait largement appel à la discussion et à la consultation, entraîne un certain délai, elle présente l'avantage d'associer les acteurs qui seront appelés à implanter les recommandations formulées par les diverses sous-commissions et, par là, le temps requis aujourd'hui par le processus en constitue autant de gagné lors de la mise en oeuvre des recommandations que la Commission fera aux établissements. Compte tenu des fonctions qu'elles occupent ou ont occupées, ces personnes connaissent le secteur, ses forces et ses faiblesses, notamment en matière de recherche et de création qui constituent un des éléments clés des programmes d'enseignement aux deuxième et troisième cycles; elles

connaissent les collaborations interinstitutionnelles formelles et informelles, de même que celles qu'il faut développer.

Plusieurs facteurs expliquent le fait que les travaux peuvent aboutir rapidement à des perspectives de collaboration de toute nature à l'intérieur des sous-commissions. La réunion autour d'une table, avec un objectif explicite de concertation, des personnes déléguées par les universités qui offrent un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat dans un secteur provoque nécessairement une dynamique de dialogue. De plus et sans aucun doute, la conscience de l'effet qu'ont sur chacune des institutions les importantes réductions budgétaires actuelles contribue au caractère productif de ce dialogue. En outre, dans la mesure où les effectifs professoraux sont en profonde mutation en raison des nombreux départs à la retraite – 900 professeurs, soit l'équivalent du corps professoral de l'UQAM, partiront sur une période de moins de deux ans dans tout le système universitaire et très peu seront remplacés pour le moment – il est clair que le temps est révolu où tout le monde pouvait penser tout offrir. Des choix institutionnels s'imposent et les conclusions de la Commission pourront, à brève échéance, contribuer à les rendre cohérents dans une perspective systémique.

Dans ce contexte, les sous-commissions sont amenées à s'entendre sur les conditions de la consolidation des programmes actuels, sur l'abandon de certains d'entre eux ainsi que sur les possibilités de développement dans certains secteurs particulièrement cruciaux pour l'avenir de la société québécoise. Les sous-commissions sont le lieu où les unités d'une même discipline dans l'ensemble des universités se concertent sur les spécialités que chacune compte privilégier et où elle envisage combler des postes de professeurs lorsque les conditions le permettront.

Toutes les sous-commissions sont présidées par un ou une membre de la Commission. Les membres provenant de l'enseignement universitaire sont des professeurs mandatés par leur université, occupant ou non une fonction de direction académique. Une représentation étudiante, du premier cycle ou des cycles supérieurs, est également assurée. Les sous-commissions invitent à siéger au moins une personne oeuvrant à l'extérieur du milieu universitaire et reconnue dans le domaine à l'étude. Elles peuvent, en outre, rencontrer tout interlocuteur susceptible d'éclairer leurs travaux.

Les données utilisées

La première démarche des sous-commissions, avec le soutien du secrétariat de la Commission, consiste à réaliser le portrait des enseignements dispensés dans chacun de ces secteurs dans l'ensemble du Québec, avec les données sur les caractéristiques des programmes, les corps professoraux qui y enseignent et les effectifs étudiants. Les tendances de la dernière décennie y sont également observées, incluant l'évolution des nouvelles inscriptions et de la diplomation par secteur.

Les données sont extraites des sources communes que sont les banques d'information constituées conjointement par les universités et le ministère de l'Éducation, notamment le système de recensement des clientèles étudiantes, (RECU). Celles de la recherche sont traitées selon les catégories de subvention retenues par le système d'information sur la recherche universitaire (SIRU). On complète le portrait à l'aide des annuaires des établissements ainsi que de leurs données sur le corps professoral. Les travaux sur la durée des études et sur les taux de diplomation, de même que sur le suivi des diplômés réalisés par le ministère de l'Éducation font également partie du tableau. Toutes ces données font l'objet d'une collecte et d'une validation conjointement avec les institutions.

On s'assure que l'information suivant les spécificités des différents secteurs permettent de s'en faire une idée juste : les activités de recherche, le rayonnement scientifique ou artistique et les services aux collectivités locales ou régionales ne s'évaluent pas de la même façon en droit qu'en musique, en génie, en sciences humaines ou en sciences pures.

La CUP a également recours aux résultats des travaux de concertation menés depuis près de trente ans en matière de développement des collections de bibliothèques et qui ont donné lieu à des acquisitions sélectives selon les spécialisations des établissements, notamment au niveau des études supérieures. Plus récemment, les bibliothèques ont choisi de se partager l'achat de certains périodiques coûteux. Elles se sont engagées à les acquérir pendant une période de trois ans et à transmettre par voie électronique copie de tout article requis aux usagers des autres universités en moins de 48 heures après réception de la demande, dans chacun des établissements universitaires du Québec.

Élaboration des recommandations

Les sous-commissions procèdent ensuite à la préparation et à l'examen des hypothèses de rationalisation qui paraissent souhaitables ou nécessaires, et faisables. Cela peut se traduire par des propositions de regroupement des forces d'un secteur dans une ou plusieurs universités, de retrait ou encore de réorientation en vue d'occuper un champ jusqu'à maintenant non couvert, ou toute autre solution qui paraît réalisable. Les formes de la concertation interuniversitaire sont multiples, allant de l'offre de plusieurs cours planifiée conjointement entre deux ou plusieurs départements à l'offre conjointe de tout un programme, en passant par la mobilité des étudiants d'une université à l'autre pour certains cours, ou encore par celle de professeurs pour un ou plusieurs cours, selon le cas. Dans les sous-commissions qui sont convenues de recommandations jusqu'à maintenant, presque toutes les formes possibles de concertation sont apparues.

Tous les formats ne conviennent pas également à tous les secteurs – la musique et la physique s'appréhendent de façon différente – et le fait d'avoir recours aux praticiens des diverses disciplines permet de valider les solutions envisagées en cours de travail. En outre, il faut prendre garde d'affaiblir l'offre des cours dont un grand nombre est dispensé aux étudiants de plusieurs programmes à la fois. La suppression d'un programme constitué de certains cours communs à d'autres pourrait avoir comme conséquence directe de diminuer la viabilité de ces derniers et d'appauvrir la diversité de l'offre proposée aux étudiants.

Les sous-commissions acheminent leurs propositions à la Commission qui porte ultimement la responsabilité des recommandations qu'elle fera aux établissements et qu'elle rendra publiques. La Commission terminera ses travaux sectoriels à la fin de 1999 et procédera à la vérification des suivis donnés à ses recommandations au cours de l'année suivante.

Une entreprise commune

L'entreprise est complexe et le temps pour y procéder limité. Son succès dépend, pour une large part, de la volonté explicite des différents acteurs qui, à un titre ou l'autre, apportent leur contribution. Cela comprend le personnel que les universités affectent à la préparation de dossiers ou à la participation aux travaux de la Commission et de ses sous-commissions, les étudiants ainsi que des personnes extérieures aux universités, de même que le personnel des Affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation qui rend disponibles les données sur les activités des universités.

Il faut réitérer que les travaux de la Commission ont pour objet d'examiner l'offre de programmes qu'ensemble les universités du Québec proposent à la clientèle étudiante, en s'assurant que la couverture des disciplines et des champs professionnels de niveau universitaire continue d'être aussi exhaustive que possible en dépit de conditions adverses. Le travail de la CUP se déroule parallèlement à d'importantes opérations de planification et de réorganisation dans les établissements universitaires du Québec. Il n'en est pas un qui ne réexamine actuellement ses priorités académiques et son organisation administrative, compte tenu des compressions à intégrer dans les budgets au cours d'une période de trois ans devant se terminer en juin 1999.

L'exercice doit également prendre en compte le contexte concurrentiel dans lequel vivent les universités à l'échelle mondiale et les défis auxquels, avec la société québécoise et notamment sa main-d'oeuvre hautement qualifiée, elles doivent pouvoir se mesurer dans une ère de mondialisation. Il faut en même temps aider à

conserver une offre de programmes de base dans toutes les universités, y compris les plus petites, qui desservent une clientèle en provenance de leur région et d'ailleurs dans le monde selon leurs secteurs d'excellence.

Compte tenu des coupures de 370 millions déjà effectuées ou annoncées, il est clair que l'intégrité de l'offre globale des programmes universitaires est au coeur des travaux et la CUP verra à la préserver. La CUP doit s'assurer que les réorganisations à faire dans chacun des secteurs préservent une étendue de programmation que l'on attend des universités dans une société développée.

Septembre 1999

Du rapport d'étape au rapport final

Lors de sa onzième réunion, tenue le 10 juin 1998, la CUP a procédé à l'examen du *Rapport sur les programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique dans les universités du Québec*.¹

En prenant note des changements importants alors en cours dans l'offre de programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique, les commissaires ont conclu que ce rapport s'inscrivait dans une « période de transition » et, par le fait même, il ne pouvait que « présenter la situation actuelle et annoncer la nouvelle ».

Dans cette perspective, la CUP a recommandé « de considérer le rapport comme un *rapport d'étape* » et d'envisager « un nouvel examen à la fin de l'hiver 1999 », jugeant que le moment venu, on devrait profiter du « recul nécessaire pour porter un jugement éclairé et formuler des recommandations dans le cadre d'un *rapport final* ».

Au même moment, les commissaires ont précisé la teneur des travaux à poursuivre par les membres de la sous-commission. Ces derniers ont été invités à faire porter « leur réflexion sur les programmes en approfondissant les sciences de l'activité physique et en excluant le sujet de la formation des maîtres » puisque le rapport d'étape portait surtout sur la formation des maîtres. Les commissaires voulaient également « qu'il soit clairement demandé de dresser une *carte* de la complémentarité des programmes et des expertises, d'examiner la planification conjointe d'activités et d'élaborer sur les champs insuffisamment ou non traités ».

Ainsi, l'introduction et les chapitres 1 à 5 correspondent au contenu du rapport d'étape adopté en juin 1998. Les chapitres 6 et 7 contiennent, quant à eux, la réponse aux demandes exprimées par la CUP. Le tout constitue le dix-huitième rapport présenté par la CUP.

¹ Le rapport est disponible dans le site internet de la CUP (<http://www.cup.qc.ca>).

Table des matières

Du rapport d'étape au rapport final.....	i
Introduction	1
1. Caractéristiques de la formation et des programmes en éducation physique.....	5
1.1 Quelques définitions.....	5
1.2 La formation en éducation physique.....	6
1.3 Les programmes offerts par les universités et leurs spécialités	7
1.4 Les orientations de base privilégiées:.....	14
2. Description du secteur	17
2.1 La répartition des effectifs étudiants:	17
2.2 L'évolution des nouvelles inscriptions	22
2.3 L'évolution de la diplomation.....	24
2.4 Les effectifs professoraux	25
2.5 Les activités de recherche	26
2.6 Les activités de rayonnement.....	30
3. Intégration des diplômés dans le marché du travail.....	31
3.1 La situation de l'emploi en 1994:	31
3.2 Les secteurs d'activité privilégiés	33
3.3 Perspectives d'avenir.....	34
4. Efforts de rationalisation et de collaboration passés ou en cours.....	37
5. Conclusion du rapport d'étape	39
6. La situation au trimestre d'automne 1999	41
6.1 L'offre de programmes au trimestre d'automne 1999	41
6.2 Les programmes de premier cycle en sciences de l'activité physique	41
6.3 Les effectifs étudiants	47
6.4 Le corps professoral.....	51
7. Recommandations	53
7.1 Préambule	53
7.2 Concertation et formation.....	54
7.3 Concertation et programmation.....	57
Annexes.....	59
Bibliographie	71

INTRODUCTION

L'éducation physique, comme domaine de formation professionnelle supérieure, a fait son entrée dans l'université québécoise au lendemain de la Grande Guerre. En 1919, l'Université McGill met en place un programme dans cette discipline d'une durée de deux années. Vingt-cinq ans plus tard, à la suite des préoccupations grandissantes des sociétés occidentales pour l'amélioration des conditions d'hygiène des populations et de leur condition de vie², le programme se modifie et la formation s'allonge sur quatre années. Au tournant des années 1950, c'est au tour des universités francophones d'intégrer l'éducation physique dans leur offre de programmes. Le premier programme offert en français est mis sur pied en 1949 par l'Université d'Ottawa. Au Québec, l'Université Laval inaugure un programme en 1954 à l'intérieur de la Faculté d'éducation. L'Université de Montréal en fait autant un an plus tard avec cette distinction que le programme est rattaché à l'École d'hygiène de la Faculté de médecine, ce qui fut le cas jusqu'au milieu des années soixante; par la suite, brièvement rattaché à la Faculté d'éducation, il relève du vice-rectorat à l'enseignement. Ces éléments d'organisation structurelle mettent en relief le double rôle de l'éducation physique: éducation à l'activité physique et à la connaissance de la motricité de même qu'une contribution à la santé.

En 1963, c'est à l'Université de Sherbrooke de fonder le Département d'éducation physique qui devient onze ans plus tard la Faculté d'éducation physique et sportive. Au tournant des années 1970, l'éducation physique achève son établissement à l'Université Concordia ainsi que dans trois constituantes de l'Université du Québec: soit à Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi. Cette multiplication de l'offre de programmes répond en bonne partie aux considérations du Rapport Parent (1963) de rendre l'éducation physique obligatoire dans les écoles primaires et secondaires du Québec et de confier aux universités la formation des maîtres dans cette discipline.

Pendant les années cinquante et soixante, le domaine de l'éducation physique se développe en liaison étroite avec les domaines de l'éducation, du sport et du loisir ou, comme certains préfèrent alors nommer ce dernier, celui de la récréation. Ce lien privilégié influence l'évolution du domaine en général et le type de formation offert dans les universités en particulier. Au cours de cette période, il est fréquent de rencontrer des éducateurs physiques qui, tout en travaillant en milieu scolaire, cumulent des fonctions dans les domaines de l'éducation, du loisir ou du sport. C'est également le cas pour plusieurs professeurs universitaires. Rappelons que les diplômes alors décernés par les universités s'intitulent «Éducation physique et récréation» et que plusieurs organismes officiels consacrent cette «union»³.

Ainsi, comme l'explique Michel Bellefleur, dans les années 1960, «l'éducation physique était étroitement associée à la récréation, non seulement physique mais générale, dans la tradition universitaire nord-américaine. Mais cette tradition allait s'estomper d'une façon parallèle à la

² Voir Donald Guay, *L'Histoire de l'éducation physique au Québec: conceptions et événements (1830-1980)*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1980, p. 99.

³ Cela est vrai au Québec, au Canada et aux États-Unis comme en témoignent les dénominations de divers organismes qui existaient (et, dans certains cas, existent toujours) dans les années 1960: l'Association des diplômés en éducation physique et récréation (ADEPR), la Fédération d'éducation physique et de récréation du Québec (FÉPRQ), l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et le loisir / Canadian Association for Health, Physical Education and Recreation (ACSÉPL/CAHPER), American Alliance for Health, Physical Education and Recreation (AAHPER). À noter la présence de la dimension «santé» dans ces organismes dont la date de fondation remontent à plus de soixante ans.

spécialisation des rôles et fonctions socialement attendus des professionnels.»⁴ L'UQTR, par exemple, choisit de créer deux programmes de baccalauréats distincts et autonomes en éducation physique et en récréologie dont les équipes professorales sont rattachées à des unités administratives différentes.⁵ À peu près à la même époque, c'est-à-dire entre 1967 et 1972, les cégeps sont créés. Quatre d'entre eux (trois francophones et un anglophone) prévoient offrir une formation en techniques de sports et de loisirs.⁶ Les domaines de l'éducation physique et du loisir, comme on peut le constater, deviennent des entités distinctes. D'un côté comme de l'autre, on cherche de plus en plus à se démarquer.

Parallèlement au développement de l'organisation du sport professionnel et amateur au cours des années 1970, un mouvement «scientiste» se développe par l'apport des différentes disciplines universitaires à l'étude scientifique des phénomènes neuro-moteurs et physiologiques de l'activité physique. On voit se répandre le vocable «sciences de l'activité physique» pour marquer une distance avec l'éducation physique. À l'instar du reste de l'Amérique du Nord, le terme «kinésiologie» sera de plus en plus utilisé afin de signifier un domaine propre d'intervention et de recherche: le mouvement humain. Plus tard, le néologisme «kinanthropologie» apparaît dans le langage des spécialistes des sciences de l'activité physique.⁷ La disparition de l'Association des professionnels en activité physique du Québec (APAPQ) en 1976 marque un tournant dans les relations entre les tenants des sciences de l'activité physique et les tenants de l'éducation physique. On assiste à l'éloignement progressif des deux spécialistes, le premier se cantonnant dans son «laboratoire» tandis que le second se réserve le «gymnase».

En 1998, le Québec compte huit établissements d'enseignement supérieur - deux anglophones et six francophones - offrant des programmes de premier cycle en enseignement de l'éducation physique ou en sciences de l'activité physique ou autrement dit, dans ce dernier cas, en kinésiologie. Essentiellement, l'objectif des universités engagées dans la formation en éducation physique vise à former des personnes pour intervenir en milieu scolaire ou en n'importe quels autres milieux - on parle du milieu communautaire ou extrascolaire - afin qu'elles contribuent à l'éducation fondamentale de la personne, à la promotion de sa santé et à l'amélioration de sa qualité de vie par la mise en oeuvre de diverses activités physiques ou pratiques corporelles. D'autre part, l'université, comme institution de haut savoir, veille à développer de jeunes chercheurs dans les domaines liés aux problématiques des sciences de l'activité physique et de l'enseignement de l'éducation physique. En d'autres mots, aux études des divers paramètres biologiques, physiologiques, psychologiques et sociaux qui interviennent lors de l'apprentissage et de la pratique de l'activité physique et de la recherche de la performance sportive se greffent celles portant sur l'intervention éducative en éducation physique.

De la même manière que plusieurs autres secteurs d'études universitaires, celui de l'éducation physique est en pleine transformation. Quelques facteurs sont responsables de ce remuement. Il y a d'abord la décision récente du ministère de l'Éducation d'imposer des mesures qui équivalent à un contingentement dans les programmes de formation à l'enseignement des arts, de l'éducation physique et des langues secondes à partir de l'automne 1998. Les programmes de formation des maîtres, qui sont depuis longtemps le choix de la majorité des étudiants en éducation physique, dû entre autres au permis d'enseignement qu'ils procurent, ne pourront plus accepter autant

⁴ Michel Bellefleur, *L'évolution du loisir au Québec. Essai socio-historique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 109.

⁵ Voir *Ibid*, p. 197.

⁶ Voir *Ibid*, p. 198.

⁷ Voir Rénald Legendre, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Guérin, 1993, p. 771.

d'inscriptions que par le passé. Sur cette base, les directions universitaires ont revu récemment ou sont en train de revoir l'offre des programmes ouverts sur les autres milieux de la pratique professionnelle et sur celui de la recherche. Ainsi la nouvelle donne du Ministère a contribué largement au renouvellement de l'offre de programmes dans le domaine entre 1996 et 1998. Parmi d'autres facteurs ayant favorisé cette transformation, il y a les besoins exprimés par la société dans son ensemble qui invitent le milieu universitaire de l'éducation physique à se préoccuper de plus en plus de l'approche préventive en matière de santé. Enfin, il y a les restrictions budgétaires qui affectent l'ensemble des programmes universitaires y compris ceux des unités d'éducation physique et de kinésiologie.

L'annonce faite par le Ministère de réduire le nombre d'étudiants dans les programmes d'enseignement de l'éducation physique suit les mesures annoncées au début des années 1990 pour tous les programmes universitaires de formation des maîtres. Face à cette décision, alliée à celle prise en 1993 de réduire le nombre de cours obligatoires en éducation physique donnés au niveau collégial, on a pu conclure un peu vite en certains milieux à la remise en question de la présence de cette discipline à l'école. La réalité est autre. Rappelons que la ministre de l'Éducation, dans son énoncé de politique intitulé *L'École, tout un programme*, a fait siennes les conclusions du Groupe de travail sur la réforme du curriculum qui affirme dans son rapport que «[...] l'éducation physique et l'éducation à la santé doivent faire partie du menu scolaire à partir de la première année du primaire et jusqu'à la fin du secondaire.»⁸ De la même manière, lors du réexamen de l'enseignement collégial, le Ministère a maintenu le caractère obligatoire des cours d'éducation physique.⁹

Le secteur de l'enseignement de l'éducation physique est en pleine transformation. Celui de la formation de spécialistes de la kinésiologie et de l'activité physique est aussi en évolution. Les décisions gouvernementales évoquées plus haut ainsi que l'attitude des jeunes face à ce domaine professionnel en développement y sont pour beaucoup. On serait d'ailleurs justifié de se demander dans quelle mesure les premières influencent le choix de carrière des collégiens. En cette période d'instabilité et de changements, les choix des jeunes deviennent encore plus influençables.

Tout le domaine de la formation universitaire en éducation physique et en sciences de l'activité physique est secoué certes, mais il reste bel et bien présent et actif. Le rapport décrit cette situation. Il examine tout d'abord les principales caractéristiques de la formation universitaire en éducation physique au Québec. On y traite donc des programmes offerts, des orientations adoptées et des forces des huit établissements engagés dans la discipline. Une description quantitative du secteur suit où la répartition des effectifs étudiants, l'évolution des nouvelles inscriptions et la somme des diplômes décernés, l'état du corps professoral et l'ampleur des activités liées à la recherche sont mis en relief. Avant de rappeler les efforts de rationalisation passés ou en cours, le rapport commente les conditions d'entrée des diplômés dans le marché du travail.

⁸ Groupe de travail sur la réforme du curriculum (présidé par M. Paul Inchauspé), *Réaffirmer l'école*, Québec/Gouvernement du Québec, 1997, p. 63. La question de l'éducation physique et de l'éducation à la santé aux niveaux primaire et secondaire est traitée dans les pages 54, 63, 67, 69, 73 et 143. Quant à l'énoncé de politique, voir ministère de l'Éducation, *L'École, tout un programme*, Québec/Gouvernement du Québec, 1997, p. 18, 22, 24 et 26.

⁹ Voir ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, *Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle*, Québec/Gouvernement du Québec, 1993, p. 21. Depuis lors, le ministère de l'Éducation a révisé sa position de sorte que la coupure de moitié annoncée équivaut plutôt au quart puisqu'on est passé de quatre cours obligatoires d'éducation physique à trois. Il est à noter qu'en 1992 la majorité des directeurs de collèges avaient souhaité l'abolition des cours d'éducation physique obligatoires. Voir, à ce sujet, la Confédération des

1. CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION ET DES PROGRAMMES EN ÉDUCATION PHYSIQUE

La relative jeunesse d'un domaine professionnel présente inévitablement des difficultés de définitions. Cette situation constitue la démonstration d'une recherche identitaire normale et la preuve d'un développement certain à l'intérieur d'une société en constante évolution.¹⁰ Dans un tel contexte, il ne faut pas s'étonner de devoir présenter quelques définitions qui serviront à mieux circonscrire le domaine et, du coup, à le faire mieux comprendre.

1.1 Quelques définitions

Sous son aspect le plus général, l'éducation physique est définie comme la «partie de l'éducation concernée par le développement des habiletés et des capacités motrices chez le sujet» en plus d'être une «forme d'éducation qui, à partir des activités physiques, vise à développer les capacités d'action et d'adaptation de la personne à l'environnement physique et social.»¹¹

D'une manière plus spécifique, le ministère de l'Éducation définit l'éducation physique comme une «discipline éducationnelle qui oriente le développement de l'être humain vers la réalisation personnelle et sociale à travers l'action, le respect de son corps, le sens de ses responsabilités envers son développement physique, l'engagement vis-à-vis son bien-être et ses loisirs et la participation active et dilettante à l'activité physique.»¹²

La présence du mot «éducation» dans l'expression «éducation physique» amène presque automatiquement à associer exclusivement la discipline au monde scolaire et à l'enseignement. Or l'éducation physique s'est développée en dehors de ce seul milieu d'application professionnelle.

De fait, les définitions où prédominent les finalités éducatives et sociales de l'éducation physique s'opposent à l'orientation qui s'est dégagée à la faveur du mouvement scientifique au début des années soixante-dix. C'est dans la mouvance des «sciences de l'activité physique»¹³ que la Fédération d'éducation physique du Québec (FÉPQ) devient, en 1972, l'Association des professionnels en activité physique du Québec (APAPQ).¹⁴

Ainsi deux grandes visions subsistent de nos jours quant aux buts et objectifs de l'éducation physique. Ces visions ou conceptions peuvent être qualifiées respectivement de «scientiste» ou de «scientifique» et d'«humaniste».¹⁵

La perspective «scientifique» privilégie la connaissance du fonctionnement du corps humain dans sa dimension biologique. Selon ses tenants, les sciences de l'activité physique s'avèrent d'abord et avant tout une occasion d'agir sur et par le physique.¹⁶

¹⁰ Rappelons que les éducateurs physiques ont présenté en 1996 une demande de reconnaissance à l'Office des professions du Québec. Ce sont les éducateurs physiques enseignants, les éducateurs physiques kinésiologues, les éducateurs physiques entraîneurs et les éducateurs physiques réadaptateurs qui l'ont fait conjointement.

¹¹ Rénaud Legendre, *Dictionnaire actuel...*, p. 454.

¹² *Ibid.* Cette définition du Ministère date de 1981.

¹³ Voir *Ibid.*, p. 1 140.

¹⁴ Voir Donald Guay, *L'histoire de l'éducation physique...*, p. 134.

¹⁵ Voir Donald Guay, «Éducation physique et loisir: le sens des ruptures», *Intracom. Bulletin d'analyse critique de l'éducation physique québécoise*, n° 22 (mars 1989), p. 2.

¹⁶ Voir L. Bélanger, C. Bouchard, J. Brunelle et P. Godbout, *Perspectives*, 1966.

La perspective «humaniste» met de l'avant une conception différente de l'éducation physique puisqu'elle vise une action sur l'être humain tout entier. Sous cet angle, l'éducation physique devient une «discipline éducationnelle qui poursuit des objectifs s'adressant prioritairement aux dimensions biomotrice, cognitive, affective et sociale mais concourt également au développement des dimensions culturelle, esthétique et morale de la personne.»¹⁷

Mentionnons que dans l'esprit d'une bonne part des professionnels américains de l'éducation physique, lesquels ont influencé de toutes sortes de manières les professionnels québécois en poste aujourd'hui, le concept de *physical fitness*, estimé au cours des années 1950, a fait place au milieu de la décennie suivante au concept plus large de *total fitness*. De la sorte, l'éducation physique se fonde sur le corps pour atteindre l'humain dans la plénitude de ses facultés.

La CÉÉPQ, devenue en 1994 la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ), penche en faveur de la perspective «humaniste». La définition retenue illustre clairement cette tendance en plus de révéler l'approche des programmes des universités québécoises en cette fin de siècle:

«L'éducation physique est un champ d'études et une profession qui participe au développement de la personne par la mise en oeuvre de pratiques corporelles et des connaissances s'y rattachant, dans le but de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie dans tous les milieux et pour toute sa vie.»¹⁸

1.2 La formation en éducation physique

Les programmes universitaires d'éducation physique ont pour objectif de former des intervenants soit en milieu scolaire, soit en milieu communautaire ou extrascolaire. On retrouve donc côte à côte des enseignants, des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique. La formation de l'intervenant en éducation physique, tout comme c'est le cas pour d'autres domaines, passe bien sûr par l'apprentissage de connaissances spécialisées, mais aussi par le développement d'habiletés et d'attitudes.

Un ensemble de disciplines et de sous-disciplines contribuent au corpus de connaissances de l'intervenant en éducation physique. Pour l'essentiel, on peut retenir deux grandes familles de sciences contributives et complémentaires: d'un côté, les sciences de la nature et de la vie; de l'autre côté, les sciences humaines et sociales.

Dans la famille des sciences de la nature et de la vie, quelques disciplines se démarquent par l'importance de leur apport à la formation de l'éducateur physique. Pensons en premier lieu à la physiologie de l'exercice, à la biomécanique, à la neurocinétique, à la biochimie, à l'anatomie, à la génétique et à la nutrition.

Dans l'autre grande famille, celle des sciences humaines et sociales, un bon nombre de disciplines se distinguent par leur contribution dans la formation de l'éducateur physique. Citons ici la psychologie, la philosophie, la sociologie, l'histoire, la psychopédagogie, la psychologie sociale, l'administration et la gestion.

Comme on l'a souligné plus haut, le futur intervenant en éducation physique acquiert des connaissances spécifiques. Celles-ci tournent autour du fonctionnement du corps humain en

¹⁷ Rénauld Legendre, *Dictionnaire actuel...*, p. 454.

¹⁸ CÉÉPQ, *L'Avenir de l'éducation physique...*, p. 17.

mouvement sous l'angle des données physiologiques, biomécaniques, psychologiques et éducatives comme elles touchent les activités sportives en général, les activités physiques adaptées, l'épanouissement de la personne, les caractéristiques individuelles et l'amélioration de la santé et du mieux-être.

Sur le plan des habiletés, le futur intervenant s'initie à la planification et à l'évaluation d'exercices physiques, à la didactisation des contenus, à la mesure de la performance motrice, à l'analyse de l'humain en mouvement, etc. En d'autres mots, le diplômé doit être capable d'organiser et d'utiliser de diverses activités physiques ou pratiques corporelles pour atteindre les buts et les objectifs visés en matière de santé et de mieux-être auprès de groupes cibles.

Le développement de certaines attitudes et comportements constitue un autre enjeu important dans la formation de l'intervenant en éducation physique. Par exemple, la pratique sportive peut concourir au développement d'attitudes recherchées socialement; elle peut également, si mal encadrée, avoir des effets inverses. L'étudiant, en plus de se familiariser avec la vie professionnelle ou/et la vie universitaire, apprend à vivre et à partager avec quiconque des valeurs associées à une vie active et en santé.

1.3 Les programmes offerts par les universités et leurs spécialités

Comme l'illustre le tableau 1.1, tous les cycles d'études sont couverts par les universités québécoises dans le champ de l'éducation physique. À l'automne 1996, on recense 31 programmes répartis entre huit établissements. Vingt et un de ces programmes se situent au niveau des études de premier cycle. Au niveau des études avancées, il existe 7 programmes de deuxième cycle et 3 programmes de troisième cycle. Seules l'Université Concordia et l'UQAC sont absentes au niveau des études supérieures. Les autres établissements offrent une maîtrise, l'Université de Sherbrooke étant la seule à proposer un diplôme de deuxième cycle en plus de la maîtrise. En ce qui a trait à la formation de troisième cycle, elle est disponible aux universités Laval, McGill et de Montréal.

Les années 1997 et 1998 présentent des changements importants dans l'offre de programmes. Quelques modifications sont également à signaler dans le rattachement administratif des programmes. Au total, tous les cycles d'études continueront d'être couverts par le même nombre d'établissements.

Pour l'essentiel, ces transformations prennent leur source dans la décision du ministère de l'Éducation d'appliquer des mesures qui ont pour effet de réduire le nombre des étudiants en éducation physique qui pourront compléter un programme de baccalauréat de formation des maîtres à partir de la session d'automne 1998. En effet, cette décision a eu pour conséquence d'inciter les autorités universitaires à revoir de près l'orientation de leur(s) programme(s) de premier cycle dans la voie extrascolaire ou communautaire. Il est à noter aussi que la commande ministérielle à l'égard de la formation des maîtres en éducation physique incite les universités à se pencher sur la possibilité d'offrir d'ici peu des programmes de perfectionnement en matière d'éducation à la santé. Ces programmes viseraient d'abord et avant tout les enseignants en poste dans les écoles primaires et secondaires étant donné que ces derniers doivent maintenant en tenir compte de manière officielle au cours de leur enseignement.

Tableau 1.1: les programmes dans le secteur de l'éducation physique selon le niveau d'études et l'établissement, automne 1996*

	Conc.	Laval	McGill	UdM ⁷	Sherb.	UQAC	UQAM	UQTR	Total
certificat			1 ⁵		1	1			3
mineur				1					1
majeur	1		2 ¹⁰	1					4
spec. honours	2 ¹								2
baccalauréat		2 ²	1 ⁶	1	1	3 ⁹	1 ¹¹	2	11
dipl. 2e cycle					1		¹²		1
maîtrise		1 ³	1	1 ⁸	1		1	1	6
doctorat		1 ⁴	1	1					3
sous-total:	3	4	6	5	4	4	2	3	31

Sources : RECU; annuaires des universités.

* La liste complète et détaillée des programmes se trouve dans l'annexe 1.

¹ Les deux programmes *honours* seront abolis en 1998. Un troisième programme *specialization* sera offert à ce moment: *specialization in exercise science*.

² Les admissions au bac en sciences de l'activité physique sont suspendues depuis l'automne 1997. Ce programme a fait place à deux nouveaux programmes: le bac avec majeure et mineure en sciences de l'éducation physique et le bac en kinésiologie. Quant au bac en enseignement de l'éducation physique, il a été révisé en profondeur en respectant les nouvelles directives ministérielles. Ainsi la première année du nouveau programme de quatre ans a été offerte dès septembre 1997.

³ Le programme de maîtrise en sciences de l'activité physique a été transféré en juin 1997 de la Faculté des sciences de l'éducation à la Faculté de médecine. La Faculté des sciences de l'éducation offre depuis septembre 1997 un nouveau programme de maîtrise en psychopédagogie orienté vers l'intervention en sciences de l'activité physique.

⁴ Le programme de doctorat en sciences de l'activité physique a été transféré en juin 1997 de la Faculté des sciences de l'éducation à la Faculté de médecine. La Faculté des sciences de l'éducation offre depuis septembre 1997 un nouveau programme de doctorat en psychopédagogie orienté vers l'intervention en sciences de l'activité physique.

⁵ Le *Certificate for First Nations and Inuit Education* offre, parmi d'autres, l'option éducation physique.

⁶ Le *Bachelor of Education General Secondary* offre, parmi d'autres, l'option éducation physique. Les admissions dans ce programme sont suspendues depuis l'automne 1997. Un nouveau programme d'une durée de quatre ans, le *Bachelor of Education Physical Education*, sera offert à partir de la session d'automne 1998.

⁷ À compter de la session d'automne 1998, la formation des enseignants en éducation physique relèvera de la Faculté des sciences de l'éducation. Au même moment, le département d'éducation physique deviendra le département de kinésiologie.

⁸ Les admissions au volet professionnel en gestion du sport et de l'activité physique de la maîtrise en sciences de l'activité physique sont suspendues depuis l'automne 1997.

⁹ Les admissions au bac en sciences de l'activité physique sont suspendues depuis l'automne 1997. Le programme est actuellement en révision de contenu.

¹⁰ Le *Major in Fitness Education* changera d'orientation en septembre 1999 et prendra le titre de *Bachelor of Education Physical Activity and Health Sciences*.

¹¹ Le bac d'enseignement de l'activité physique s'intitule maintenant bac d'intervention en activité physique.

¹² Trois programmes courts de type professionnel démarreront en septembre 1998. Il s'agit de didactique de l'activité physique et de la santé (9 crédits), d'activités motrices et éducation préscolaire-primaire (12 crédits) et mesure et évaluation en ergonomie (15 crédits).

Voyons maintenant, établissement par établissement, les changements récents apportés dans l'offre de programmes et leur rattachement administratif. En outre, les spécialités de chaque université seront mises en relief.¹⁹ On pourra y mesurer à la fois les efforts récents sur le plan de la rationalisation et de la complémentarité des programmes. Le tableau 1.2 décrit de manière schématique la situation récente et à venir.

À l'Université Concordia, il est prévu d'abolir les programmes *honours* en 1998. Les deux programmes *specialization* seront préservés et il s'en ajoutera un troisième en *exercise science*. On y forme des intervenants spécialisés dans les activités physiques adaptées et en thérapie sportive. Les activités physiques adaptées réfèrent à l'application des formes traditionnelles d'exercices aux besoins d'une clientèle spéciale. La clientèle cible regroupe les personnes, jeunes ou vieilles, souffrant d'un handicap et celles atteintes d'une maladie d'ordre cardiaque, respiratoire ou autres.

¹⁹ La présentation des spécialités a fait l'objet de discussions entre les représentants universitaires à la sous-commission. L'exercice a été complété par l'identification des ressources professorales liées aux orientations déclarées.

La thérapie sportive vise l'intervention auprès des individus actifs. Il s'agit de s'assurer des moyens dont on peut user en matière de prévention, de soins et de réadaptation des personnes blessées. L'Université Concordia, rappelons-le, n'est pas active dans le champ de la formation des maîtres.

Plusieurs changements sont à noter à l'Université Laval. De fait, le baccalauréat en sciences de l'activité physique n'admet plus d'étudiants depuis la session d'automne 1997. Au même moment, deux nouveaux programmes se sont mis en branle: il s'agit du baccalauréat avec majeure et mineure en sciences de l'éducation physique, qui est sous la responsabilité du Département d'éducation physique de la Faculté des sciences de l'éducation, et du baccalauréat en kinésiologie, rattaché pour sa part à la division kinésiologie du Département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine. Quant au programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique, il demeure sous la responsabilité du Département d'éducation physique. Dans le cas des programmes d'études avancées, on note le transfert des programmes de maîtrise et de doctorat en sciences de l'activité physique de la Faculté des sciences de l'éducation vers la Faculté de médecine en juin 1997. Enfin, la Faculté des sciences de l'éducation a mis sur pied à ce même moment des programmes de maîtrise et de doctorat en psychopédagogie orientés vers l'intervention en sciences de l'éducation physique.

Le Département d'éducation physique de l'Université Laval forme des intervenants tant pour le milieu scolaire que pour le milieu extrascolaire ou communautaire. L'enseignement se fait dans la perspective du développement intégral de l'humain, c'est-à-dire de l'éducation de la personne, du développement de sa santé et de l'amélioration de sa qualité de vie par l'entremise de pratiques corporelles. Pour le milieu scolaire, on forme un professionnel capable d'assumer les fonctions associées à l'intervention éducative aux niveaux préscolaire/primaire et secondaire en éducation physique et en enseignement moral.²⁰ Pour le milieu extrascolaire ou communautaire, l'étudiant est instruit des mécanismes de l'intervention éducative dans les domaines du sport et du plein air comme auprès de groupes particuliers tels l'enfant, l'adulte, la personne âgée et la personne handicapée. Environ 700 heures de stage sont prévus à l'agenda des étudiants inscrits dans l'une ou l'autre voie. Au niveau des études de deuxième et troisième cycles, tout le champ de la psychopédagogie et des sciences de l'éducation physique reste offert.

Dans la division kinésiologie du Département de médecine sociale et préventive, l'Université Laval forme des kinésioles. Ces derniers intervenants sont des experts à la fois en évaluation, en gestion, en planification et en prescription d'activités physiques à des fins préventives. La clientèle du kinésioles va du sportif à la personne âgée en passant par le travailleur et la personne handicapée. Le savoir-faire du futur professionnel est assuré, entre autres, par de nombreuses heures de stage. Aux études avancées, les objectifs sont distincts. Le programme de maîtrise en sciences de l'activité physique prépare l'étudiant soit à intervenir là où le conditionnement physique est utilisé à des fins d'amélioration et de maintien du bien-être physique, soit à colliger des faits et des données scientifiques relatifs à l'activité humaine faite d'action corporelles et d'exécutions motrices. Quant au programme de doctorat, il forme des chercheurs dans les domaines de la biologie appliquée à l'activité physique et de la performance motrice humaine.

²⁰ En marche depuis septembre 1997, le nouveau baccalauréat en enseignement de l'éducation physique a fait l'objet de commentaires nettement positifs de la part du comité visiteur du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE). Voir *Rapport du comité visiteur pour l'Université Laval*, (Québec, les 27, 28, 29 et 30 janvier 1998), présenté le 16 février 1998 au CAPFE, 13 p. (voir, en particulier, les pages 11, 12 et 13).

À l'Université McGill, les admissions sont suspendues depuis l'automne 1997 dans l'option éducation physique du *Bachelor of Education General Secondary*. Un nouveau programme d'une durée de quatre ans - le *Bachelor of Education Physical Education* - sera implanté au mois de septembre 1998 dans lequel le futur professeur d'éducation physique s'initiera à une seconde discipline relevant des arts ou des sciences.²¹ L'Université McGill reste la seule institution d'enseignement supérieur qui affiche un programme de formation des maîtres en éducation physique offert en langue anglaise au Québec. Quant au programme de premier cycle de *fitness education*, il forme plus particulièrement des intervenants en activité physique, en sport et en santé et mieux-être. Ce programme est en voie d'être modifié afin de mieux répondre aux besoins manifestés dans la société. Il portera le nouveau nom de *Physical Activity and Health Sciences*. Enfin, le programme de maîtrise est orienté vers la biomécanique et la physiologie du sport de même qu'il tient compte des aspects psychologiques et pédagogiques de l'éducation physique et du sport.

L'Université de Montréal n'admet plus de nouveaux étudiants depuis septembre 1997 dans le programme de maîtrise professionnelle en gestion du sport et des activités physiques. Des changements plus significatifs encore ont été apportés au niveau du premier cycle. Jusqu'à maintenant la formation des maîtres en éducation physique relevait du Département d'éducation physique. À compter de septembre 1998, cette responsabilité sera dévolue à la Faculté des sciences de l'éducation. En effet, à l'Université de Montréal, la Faculté des sciences de l'éducation a été mandatée comme maître d'œuvre de tous les programmes de formation des maîtres y compris ceux des spécialités telles que l'éducation physique. Malgré ce remaniement, l'actuel Département d'éducation physique continuera de participer à la formation des enseignants de cette spécialité dans le cadre du nouveau programme de formation des enseignants en éducation physique. Par ailleurs, à partir de septembre 1998, le Département d'éducation physique offrira un nouveau programme de baccalauréat en kinésiologie. Enfin, la dénomination du Département d'éducation physique a été modifiée puisqu'on parle maintenant du Département de kinésiologie. Cette toute nouvelle dénomination vise à refléter les orientations actuelles et futures du département et à distinguer clairement les responsabilités de formation d'enseignants qui sont dorénavant dévolues d'une manière exclusive à la Faculté des sciences de l'éducation.

L'Université de Montréal forme des intervenants en éducation physique en milieu scolaire et extrascolaire. Le programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique instruit les futurs enseignants en éducation physique des niveaux préscolaire/primaire et secondaire. L'enseignement moral s'avère la seconde discipline à laquelle l'étudiant est convié de s'initier. Dans la voie extrascolaire ou communautaire, le baccalauréat en kinésiologie proposera trois orientations: activité physique et santé, activité physique et sport et sciences de l'activité physique. La première orientation permet au diplômé d'intervenir auprès de personnes souffrant de certains troubles (asthmatiques, coronariens, obèses, etc.) et pour lesquels l'activité physique constitue un moyen d'améliorer leur santé ou leur qualité de vie. L'orientation sport prépare plus spécialement le diplômé à seconder l'athlète qui pratique une discipline dans une perspective de loisir ou de compétition. La troisième orientation ouvre à l'étudiant les avenues de la recherche aux cycles supérieurs. Enfin, selon l'orientation choisie, le futur kinésologue diplômé de l'Université de Montréal pourra offrir des services d'évaluation, de programmation et d'encadrement dans le domaine de l'activité physique à des personnes dites normales de différents groupes d'âge et de différentes condition physique. Quant aux cycles supérieurs, les principales avenues de recherche tournent autour de l'étude du mouvement humain dans n'importe quelle pratique d'activité

²¹ Sauf l'anglais, le français et les mathématiques, l'étudiant inscrit au baccalauréat peut choisir une discipline des arts ou des sciences qui s'enseignent au niveau primaire ou secondaire.

physique, c'est-à-dire dans le sport, au travail, dans la vie quotidienne ou dans des activités de rééducation.

À l'Université de Sherbrooke, tous les programmes ont été évalués depuis 1995 et des modifications sont déjà en application ou le seront à la session d'automne 1998. Ainsi, dans le baccalauréat en activité physique dans le régime coopératif, trois modules étaient offerts; l'un d'entre eux, le module plein air, ne sera plus offert à compter de septembre 1998, mais certains cours dans ce domaine continueront cependant d'être donnés selon la demande et les besoins dans les cours à option. Les deux autres modules, activité physique et mieux-être et encadrement sportif, ont subi des transformations importantes à la suite de l'évaluation tenue en 1995, et notamment en lien avec les recommandations du milieu professionnel. Pour ce qui est du baccalauréat d'enseignement en éducation physique, il a été modifié en tenant compte des nouvelles orientations du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la formation des enseignants en éducation physique et à la santé.

Au niveau des études de deuxième cycle, la Faculté d'éducation physique et sportive de l'Université de Sherbrooke offre deux programmes : une maîtrise et un diplôme. Dans le cas de la maîtrise, les résultats de l'évaluation achevée en 1996 ont permis de modifier ce programme de manière importante. En effet, depuis janvier 1997, ce dernier comporte deux cheminements: l'un de type recherche dans deux créneaux privilégiés, soit celui de la biomécanique du mouvement humain et celui de l'intervention éducative en éducation physique, et l'autre de type cours dans les deux domaines cités plus haut auxquels s'ajoute celui portant sur le développement physique et l'activité physique chez les jeunes de 3 à 18 ans. Quant au diplôme de deuxième cycle d'intervention en activité physique, l'évaluation a d'abord permis de faire ressortir le très haut niveau de satisfaction des diplômés qui sont majoritairement des enseignants en éducation physique en exercice. Aussi les ajustements que le programme doit subir touchent les nouvelles orientations du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé dans les écoles secondaires.

À l'UQAC, le module des sciences de l'activité physique a suspendu les admissions dans le programme de baccalauréat en sciences de l'activité physique depuis l'automne 1997. Ce programme n'est pas aboli pour autant, mais plutôt en révision de contenu. L'UQAC offre un programme de formation des maîtres en éducation physique depuis 1980. La mission première des enseignants en éducation physique et à la santé est conçue dans la perspective d'aider l'enfant ou l'adolescent en développement à acquérir une image de soi positive, tant sur le plan moteur, psychologique, affectif que social, à préserver sa santé et à maintenir des relations structurantes avec ses semblables. Par conséquent, ce programme compte habiliter les futurs enseignants à répondre aux objectifs établis par le ministère de l'Éducation, à travailler au mieux-être des élèves et à leur intégration à la société dans un esprit de collaboration et de socialisation professionnelle. Plus spécifiquement, le futur diplômé acquerra des habiletés à établir un contact relationnel et à intervenir auprès d'élèves en difficulté, surtout ceux qui manifestent des troubles de comportement. L'étudiant est invité à choisir une seconde discipline parmi la géographie, l'histoire, l'économie et les sociétés, l'enseignement religieux, l'enseignement moral, la biologie, la chimie, l'informatique, les mathématiques et la physique. L'UQAC prépare aussi des intervenants dans le milieu extrascolaire par son tout nouveau programme de plein air et tourisme d'aventure. Les futurs

Tableau 1.2: orientations des programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique selon les universités, 1996/1998-1999

	Orientations en 1996: milieux scolaire et communautaire	Orientations en 1998-1999: milieux scolaire et communautaire
Concordia	- activités physiques adaptées (clientèles symptomatiques) - thérapie sportive	- activités physiques adaptées (clientèles symptomatiques) - thérapie sportive
Laval	- formation de maîtres (96 crédits) - sciences de l'activité physique avec des cours spécialisés en sport, plein air, populations spéciales, conditionnement physique, performance motrice humaine, recherche	- formation de maîtres (126 crédits) avec approche par compétence offerte depuis l'automne 1997 - sciences de l'éducation physique avec approche par compétence offerte depuis l'automne 1997 dans les cheminement sport, plein air, populations spéciales, adultes et personnes âgées - kinésiologie avec approche disciplinaire offerte depuis l'automne 1997
2 ^e et 3 ^e cycles:	- sciences de l'activité physique: biologie appliquée à l'activité physique, performance motrice humaine, intervention; la psychosociologie est abordée au 2 ^e cycle	- sciences de l'activité physique: biologie appliquée à l'activité physique, performance motrice humaine - psychopédagogie: intervention en sciences de l'éducation physique
McGill	- formation de maîtres (90 crédits) - activités physiques adaptées (clientèles asymptomatiques) - sport - santé et mieux-être	- formation de maîtres (120 crédits) - on prévoit s'orienter vers Physical Activity and Health Sciences
2 ^e cycle:	- sport	- sport
UdM	- formation de maîtres (90 crédits; programme sous la direction du Département d'éducation physique) - orientation extrascolaire - sciences de l'activité physique	- formation de maîtres (126 crédits dont 51 seront dispensés par le Département de kinésiologie; programme sous la direction de la Faculté des sciences de l'éducation) - kinésiologie: sciences de l'activité physique, activités physiques et santé, activités physiques et sport
2 ^e et 3 ^e cycles:	- sciences de l'activité physique dans tous ses sous-champs - gestion en sport et en activité physique (2 ^e cycle)	- sciences de l'activité physique dans tous ses sous-champs
Sherbrooke	- formation de maîtres (90 crédits; inclut un module de 15 crédits en activités physiques adaptées) - activité physique et mieux-être (régime coopératif) - plein air (régime coopératif) - entraînement sportif (régime coopératif)	- formation de maîtres (120 crédits) - kinésiologie: activité physique et mieux-être, encadrement sportif (régime coopératif)
2 ^e cycle:	- biomécanique du mouvement humain - physiologie de l'exercice - psychologie du sport - psychologie de l'activité physique - gestion des comportements - apprentissage moteur - nutrition - formation à l'intervention en éducation physique	- biomécanique du mouvement humain - physiologie de l'exercice - psychologie du sport - psychologie de l'activité physique - gestion des comportements - biomécanique occupationnelle - formation à l'intervention en éducation physique - éducation à la santé - développement des jeunes et activité physique
UQAC	- formation de maîtres (90 crédits) - kinanthropologie - plein air	- formation de maîtres (120 crédits) - kinanthropologie: orientation en révision - plein air et tourisme d'aventure - gestion du stress
UQAM	- formation de maîtres (90 crédits) - sport - milieux communautaire et industriel	- formation de maîtres (120 crédits) - récréosportif
2 ^e cycle:	- neurocinétique	- neurocinétique - didactique de l'activité physique et de la santé (possibilité de s'inscrire dans un programme court intitulé «didactique de l'activité physique et de la santé») - éducation motrice (possibilité de s'inscrire dans un programme court intitulé «activités motrices et éducation préscolaire-primaire») - ergonomie (possibilité de s'inscrire dans un programme court intitulé «mesure et évaluation en ergonomie») - physiologie de l'effort (incluant l'entraînement sportif)
UQTR	- formation de maîtres (90 crédits) - activités physiques adaptées (clientèles symptomatiques et asymptomatiques)	- formation de maîtres (120 crédits) - activités physiques adaptées (clientèles symptomatiques et asymptomatiques)
2 ^e cycle:	- biomécanique - apprentissage moteur - psychosociologie sportive - physiologie de l'exercice - psychopédagogie	- biomécanique - apprentissage moteur - psychosociologie sportive - physiologie de l'exercice - psychopédagogie

Source: établissements universitaires.

diplômés devraient oeuvrer au sein de l'industrie touristique. L'UQAC offre depuis peu un autre programme unique au Québec - il s'agit d'un programme court de premier cycle - en gestion du stress.

À l'UQAM, le baccalauréat d'enseignement en activité physique a été transformé officiellement en un baccalauréat d'intervention en activité physique. Au deuxième cycle, le Département de kinanthropologie entreprend de réorienter la formation professionnelle selon la démarche progressive suivante : programmes courts, diplômes et maîtrise. Du même souffle, on propose un élargissement disciplinaire important de la formation à la recherche de manière à permettre à tous les professeurs d'encadrer des mémoires.

Le nouveau baccalauréat d'intervention en activité physique comprend deux profils. Un premier profil en enseignement de l'éducation physique et de la santé, qui compte 120 crédits, offre une formation professionnelle au futur enseignant en éducation physique. Une fois diplômé, l'étudiant est prêt à intervenir à la fois en éducation physique et en éducation à la santé, et ce aux niveaux préscolaire/primaire et secondaire. La formation pratique est au cœur de ce profil qui, par des moyens pédagogiques appropriés et le concept de didactisation des activités physiques notamment, propose une intégration des connaissances à la pratique professionnelle. Le choix de l'étudiant de sa seconde matière s'étend à l'informatique, la physique, la danse et les arts plastiques. Le profil récréosportif, qui compte quant à lui 90 crédits, vise le domaine d'intervention de la pratique récréative de l'activité physique. Ce domaine embrasse toute forme d'engagement de la personne dans des défis personnels, vécus sous forme de jeux, d'exercices ou de sports, pour satisfaire à la fois ses besoins de loisir, de détente et d'amélioration ou de maintien de sa condition physique. Les diplômés du profil récréosportif sont en mesure de prendre en charge des organismes dévolus à la pratique récréative de l'activité physique auprès de clientèles diverses et de tous âges. Enfin, au niveau du deuxième cycle, trois programmes courts de type professionnel seront lancés au mois de septembre 1998 dans le cadre du plan de relance des études avancées en kinanthropologie. Il s'agit de programmes courts de didactique de l'activité physique et de la santé (9 crédits), d'activités motrices et éducation préscolaire-primaire (12 crédits) et de mesure et évaluation en ergonomie (15 crédits). Quant à la maîtrise de type recherche, elle se renouvelle en offrant, outre la neurocinétique qui reste la spécialité de l'UQAM, les axes de recherche suivants: didactique de l'activité physique et de la santé, éducation motrice, ergonomie (aspects biomécaniques, énergétiques, et perceptivomoteurs) et physiologie de l'effort (incluant l'entraînement sportif).

L'UQTR ne prévoit aucun changement dans son offre de programme autre que celle imposée par le ministère de l'Éducation. Au niveau du premier cycle, la formation s'ouvre sur les milieux scolaire et extrascolaire ou communautaire. À la suite de la dernière révision du baccalauréat en enseignement de l'activité physique, les étudiants qui s'inscrivent à ce programme de quatre ans peuvent choisir une deuxième discipline d'enseignement, à savoir: l'histoire, la géographie, la physique, la chimie ou l'informatique. Ceux qui se dirigent vers le baccalauréat en sciences de l'activité physique ambitionnent de devenir des professionnels efficaces auprès de clientèles asymptomatiques ou de clientèles symptomatiques telles que les personnes âgées, diabétiques, asthmatiques, coronariennes, obèses ou sédentaires. Le programme de maîtrise propose deux cheminements: l'un de type professionnel qui peut se terminer par des stages ou des travaux sur le terrain et l'autre de type scientifique qui s'achève par la rédaction d'un mémoire pouvant porter sur l'une ou l'autre des sous-disciplines suivantes: la biomécanique, l'apprentissage moteur, la psychosociologie sportive, la physiologie de l'exercice et la psychopédagogie des activités physiques et sportives.

1.4 Les orientations de base privilégiées

Les programmes universitaires en éducation physique et en kinésiologie sont articulés sur la base de trois créneaux de formation. Le premier et le second créneaux touchent la préparation à l'intervention éducative en milieu scolaire et en milieu extrascolaire ou communautaire. Dans ce dernier milieu, l'aspect thérapeutique s'ajoute à l'aspect éducatif de l'intervention. Le troisième créneau de formation vise la préparation à la recherche spécialisée dans les domaines des sciences de l'activité physique ou de la kinésiologie et de l'intervention en éducation physique. Dans les deux premiers cas, la formation est de type professionnel alors que dans le dernier cas on parlera plutôt de formation de type disciplinaire.

1.4.1 L'intervention éducative en milieu scolaire

Dans l'orientation scolaire, l'objectif est de former des éducateurs physiques dont la fonction primordiale sera l'enseignement aux niveaux préscolaire/primaire, secondaire et collégial.²²

Les programmes de formation des maîtres doivent répondre aux objectifs fixés en la matière par le ministère de l'Éducation du Québec. En 1997, dans son énoncé de politique éducative intitulée *L'École, tout un programme*, le Ministère propose d'unir l'enseignement de l'éducation physique et l'éducation préventive à la santé:

«Pour maintenir la préoccupation de la condition physique, est-il écrit, il faut intégrer très tôt dans les habitudes de vie de l'élève: l'hygiène, le sport, la connaissance des fonctions physiologiques, la diététique et la discipline d'alternance entre le travail et les loisirs. Ces savoirs sont (eux aussi) des savoirs élémentaires et fondamentaux.»²³

Selon le Ministère, le professeur d'éducation physique, avec la collaboration de tous les autres enseignants et formateurs de l'école, a un rôle majeur à jouer sous l'angle du développement personnel de l'élève.

Les programmes de formation des maîtres en éducation physique offerts par les universités québécoises s'inscrivent déjà depuis plusieurs années dans le courant de pensée moderne qui lie l'éducation physique à la santé et au mieux-être. À partir de l'automne 1998, ce sera davantage le cas puisque les universités ont revu ces programmes à la lumière de l'orientation prescrite par le Ministère. Des cours propres à l'éducation préventive à la santé seront donnés dans le cadre des programmes réformés.

L'enseignant en éducation physique est perçu comme un agent potentiel de changements sociaux face à la condition physique et à la santé de la jeunesse. Il s'agit notamment d'aider l'enfant et l'adolescent à acquérir de *bonnes* et *saines* habitudes de vie par le biais de pratiques corporelles multiples et variées (sports, exercices, plein air, danse, etc.). À ce titre, l'école et le collège sont les lieux de prédilection de l'intervention de l'éducateur physique.

Enfin, la question de la formation à une deuxième matière pour les enseignants en éducation physique n'est toujours pas réglée d'une manière nette et précise. La commande du ministère de l'Éducation reste à être clarifiée sur ce point. Le Ministère devra trancher si l'éducation à la santé sera considérée comme la deuxième discipline des futurs enseignants en éducation physique ou si

²² Contrairement aux niveaux primaire et secondaire, le permis d'enseignement n'est pas obligatoire pour les professeurs d'éducation physique oeuvrant au niveau collégial.

²³ Ministère de l'Éducation, *L'École, tout un programme...*, p. 18.

ces derniers devront être formés pour donner les cours d'éducation physique et d'éducation à la santé en plus des cours dans une autre discipline. Les représentants universitaires à la sous-commission favorisent le premier scénario. Notons que toutes les universités engagées dans la formation des maîtres en éducation physique, sans pour autant renier ledit scénario, ont choisi de préparer les futurs éducateurs physiques à enseigner, à l'intérieur de leur spécialité, l'éducation à la santé et une autre discipline.

1.4.2 L'intervention éducative et thérapeutique en milieu extrascolaire ou communautaire

Dans l'orientation extrascolaire ou communautaire, les programmes ont pour but d'éduquer des professionnels du mouvement humain dont la fonction sera d'intervenir lors d'activités d'ordre non seulement récréative mais quotidienne et ergonomique ou/et auprès de groupes spéciaux.

Parmi les secteurs particuliers, citons l'intervention éducative et thérapeutique en santé, en sport, en plein air, dans l'entreprise (des usines aux bureaux en passant par les commerces), l'intervention dans la gestion d'organisations et d'événements sportifs, etc. En ce qui concerne les groupes spéciaux, pensons à l'intervention éducative auprès des enfants et des adolescents, des jeunes adultes, des adultes, des travailleurs, des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes souffrant de divers symptômes, d'athlètes blessés, etc. Ici comme dans le milieu scolaire, le professionnel est formé dans la perspective d'un éducateur à la santé et à la qualité de vie et d'un éducateur qui contribue au développement des multiples dimensions de la personne.

1.4.3 La recherche en éducation physique et en sciences de l'activité physique

Dans l'orientation recherche, il s'agit expressément d'une formation disciplinaire servant principalement à préparer l'étudiant à la poursuite d'études aux niveaux supérieurs. Les domaines de recherche couvrent les sciences de l'éducation physique et les sciences de l'activité physique qui, dans ce dernier cas, se désignent de plus en plus par le terme de kinésiologie.

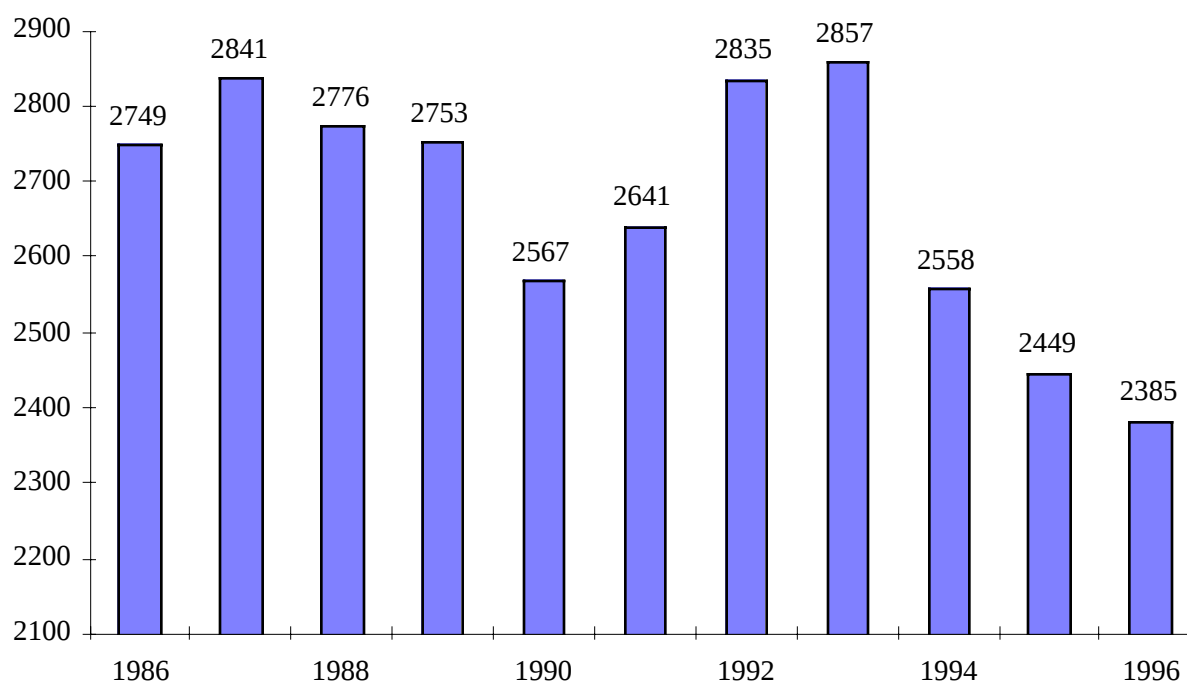
2. DESCRIPTION DU SECTEUR

2.1 La répartition des effectifs étudiants

2.1.1 Au premier cycle²⁴

Entre 1986 et 1996, les programmes de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et en sciences de l'activité physique affichent une moyenne de 2 671 étudiants inscrits à l'automne. Comme l'indique le graphique 2.1, cette moyenne est dépassée de 1986 à 1989 puis de nouveau en 1992 et 1993. En 1990 et 1991, et de manière encore plus nette depuis 1994, le nombre total d'inscriptions tombe sous la moyenne de la décennie. La rentrée de 1996 reste sans aucun doute l'année maigre à ce chapitre.

Graphique 2.1: évolution du total des inscriptions au baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et en sciences de l'activité physique, automne 1986-1996



Cette diminution des effectifs étudiants s'inscrit dans le mouvement à la baisse enregistré au niveau des études de premier cycle dans tout le réseau universitaire québécois. En comparant le nombre total d'inscriptions à la session d'automne 1995 au baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et en sciences de l'activité physique par rapport à l'automne 1996, on constate une baisse de 3,8%. Il s'agit d'une diminution proche de la moyenne du réseau qui se situe à 3,4%. Si l'on étend la comparaison aux années 1992 et 1996, force est de reconnaître que les programmes de baccalauréat en éducation physique et en sciences de l'activité physique ont connu une baisse notable des effectifs étudiants. Alors qu'on y note une baisse de 16,9% des effectifs étudiants,

²⁴ Voir l'annexe 3.

l'ensemble des programmes offerts dans le réseau subissent une diminution de 12,7%. (Voir tableau 2.1)

Tableau 2.1: variations en pourcentage (%) du nombre des inscriptions totales en éducation physique par rapport à l'ensemble des programmes offerts dans le réseau universitaire québécois, 1992/1996 et 1995/1996

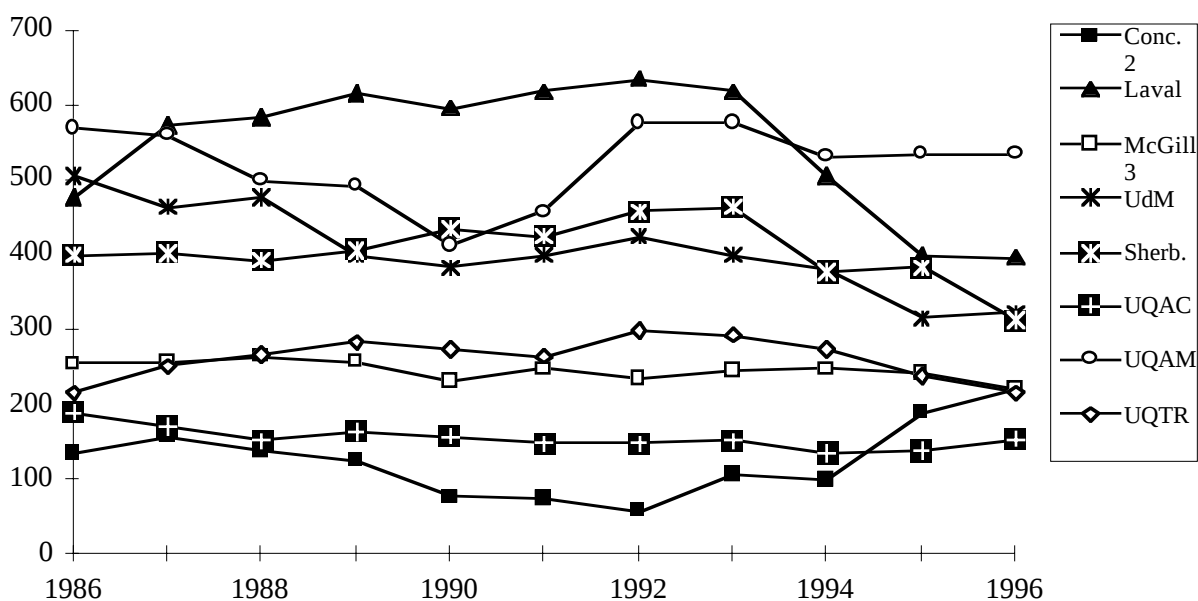
	moyenne dans le réseau	éducation physique
1 ^{er} cycle 1992/1996 ¹	-12.7	-16.9
1 ^{er} cycle 1995/1996 ¹	-3.4	-3.8
2 ^e cycle 1992/1996	-5.4	-1.6
2 ^e cycle 1995/1996	-7.6	-4.4
3 ^e cycle 1992/1996	12.8	3.3
3 ^e cycle 1995/1996	-0.5	-6.1

Source: RECU

¹ Le MEQ ne départage pas les programmes de certificat et les programmes de baccalauréat.

Au cours des dernières années, et sans égard aux inscriptions à temps plein ou à temps partiel, seule l'Université Concordia a connu une progression notable du nombre d'inscrits dans ses programmes du niveau baccalauréat. Avec une moyenne de 108 étudiants inscrits entre 1986 et 1994, elle compte 190 et 223 étudiants inscrits en 1995 et en 1996. (Voir graphique 2.2)

Graphique 2.2: évolution du total des inscriptions au baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et en sciences de l'activité physique selon les universités, automne 1986-1996



Dans l'ensemble des programmes de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et en sciences de l'activité physique, le pourcentage des étudiants inscrits à temps plein entre 1986 et 1996 se situe à 86,3%.

Les fiches de recensement des clientèles étudiantes (RECU) du ministère de l'Éducation ne font pas la distinction entre les étudiants inscrits dans un programme qui mène à l'obtention d'un permis d'enseignement de ceux qui empruntent la voie dite communautaire ou extrascolaire. Pour cette raison, les représentants des universités à la sous-commission ont bien voulu faire une cueillette spéciale de données pour l'année 1996. On peut en apprécier le résultat dans le tableau synthèse 2.2. On y trouve le nombre d'inscriptions par université à l'automne 1996 selon l'orientation du programme. Dans l'orientation scolaire, qui contient uniquement des programmes de premier cycle, 1 574 étudiants sont inscrits. Dans les programmes de premier cycle ouverts sur l'extrascolaire, on recense 1 073 inscriptions.

À la session d'automne 1996, il y a donc près de 60% des étudiants de premier cycle en éducation physique engagés dans la voie scolaire. Il est à remarquer que le pourcentage des étudiants inscrits à temps plein dans l'un ou l'autre des différents programmes en éducation physique dépassait les 80%.

Tableau 2.2: nombre d'étudiants inscrits par programme selon la voie empruntée et l'établissement fréquenté, automne 1996

	Conc.	Laval	McGill ⁴	UdM	Sherb	UQAC	UQAM	UQTR	Total
Orientation scolaire¹									
Certificat			3 ²						3
Majeur			153						153
Baccalauréat		240	74	226	222	93	375	188	1418
sous-total:		240	230	226	222	93	375	188	1574
Orientation extrascolaire ou communautaire									
Certificat					7	5			12
Mineur				67					67
Majeur	97		61	17					175
Spec./honours	223								223
Baccalauréat		157		97	91	61 ³	161	29	596
sous-total:	320	157	61	181	98	66	161	29	1073
Dipl. 2e cycle					20				20
Maîtrise		44	43	40	31		16	45	219
Doctorat		32		30					62
sous-total:	320	233	104	251	149	66	177	74	1374
TOTAL PAR ÉTABLISSEMENT									
inscriptions totales	320	473	334	477	371	159	552	262	2948
temps plein:	266	398	301	376	321	140	381	209	2392
% temps plein:	83,1	84,1	90,1	78,9	86,5	88,0	69,0	79,8	81,1

Sources : RECU (MEQ); établissements universitaires.

¹ Il s'agit ici des seuls programmes pouvant mener à l'obtention d'un permis d'enseignement de l'éducation physique de la part du MÉQ.

² Ce programme s'adresse à des professeurs autochtones déjà formés.

³ Trente et un inscrits au bac en sciences de l'activité physique et 30 au bac en plein air et tourisme d'aventure.

⁴ Les étudiants inscrits en «qualifying year» ou «freshman year» sont comptabilisés ici.

2.1.2 Aux deuxième et troisième cycles²⁵

La situation des cohortes étudiantes des programmes d'études avancées en éducation physique entre 1986 et 1996 s'avère quelque peu différente de celle des effectifs du premier cycle. En effet, les données du ministère de l'Éducation révèlent des fluctuations moins prononcées que dans le cas des programmes de baccalauréat.

Cette situation est particulièrement vraie au niveau des programmes de troisième cycle qui montrent année après année une stabilité remarquable sur le plan du nombre total d'inscriptions. Entre 1986 et 1996, la moyenne des étudiants inscrits au doctorat en éducation physique est de 60. Quelques chiffres suffiront à illustrer cette constance: l'écart entre l'année la plus faste (67 inscrits en 1994) et l'année la plus pauvre (53 inscrits en 1986) est de seulement 14 inscriptions.

En ce qui concerne les programmes de maîtrise et du diplôme de deuxième cycle, il y a un peu plus de mouvement comme le montre le graphique 2.3. On remarque trois années où la moyenne de 250 étudiants est largement dépassée: soit en 1986, 1993 et 1994. En 1995, on constate une glissade sous la moyenne. Dans les faits, il s'agit d'un retour à la moyenne de 232 inscriptions des années 1987-1992. Comme dans le cas des programmes de troisième cycle, et nonobstant quelques soubresauts, il y a ici aussi une certaine forme de constance au cours de la période 1986-1996.

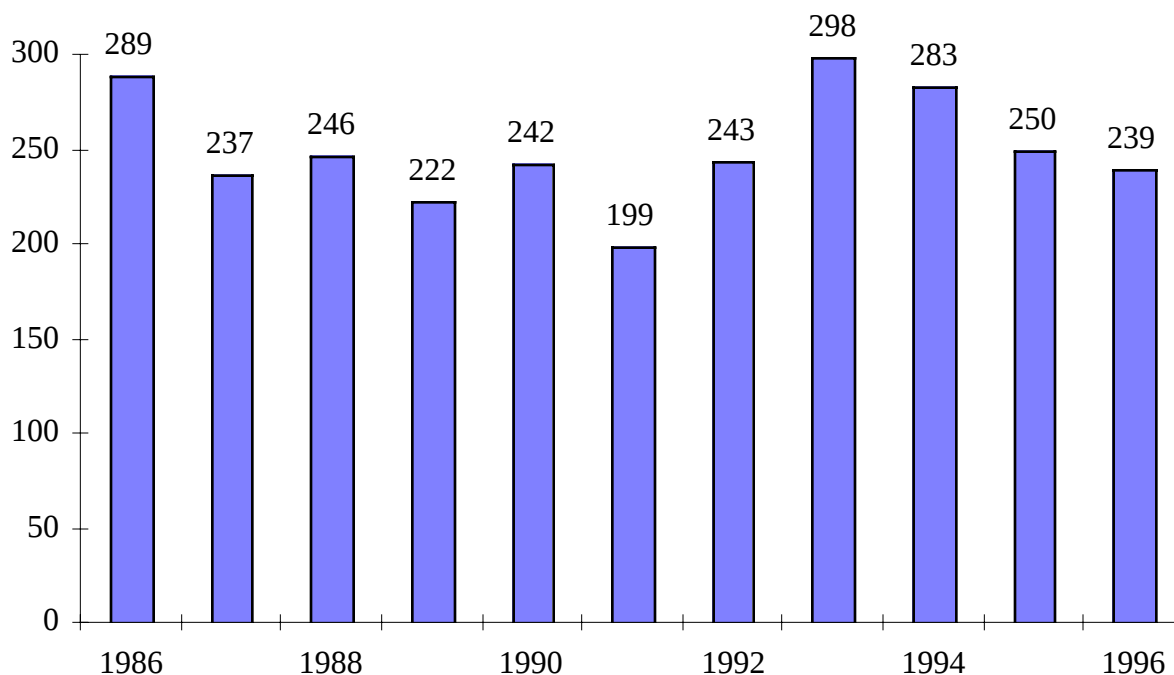
La confrontation de la courbe des inscriptions totales dans les programmes d'études avancées en éducation physique par rapport à celle de l'ensemble des programmes universitaires débouche sur des résultats variables selon que l'on traite du deuxième cycle ou du troisième cycle. Dans le cas des programmes de deuxième cycle, le secteur de l'éducation physique a beaucoup moins souffert que l'ensemble du réseau. Alors que ce dernier enregistre une baisse générale du nombre total d'étudiants inscrits de 5,4% entre l'automne 1992 et l'automne 1996 puis une diminution de 7,6% entre l'automne 1995 et l'automne 1996, le premier s'en tire avec des pertes de 1,6% et 4,4%. Pour ce qui est des programmes de troisième cycle, la performance du secteur de l'éducation physique reste moins bonne que celle de l'ensemble des programmes du même niveau offerts par les universités québécoises. De fait, entre l'automne 1992 et l'automne 1996, on remarque une hausse de 12,8% dans les inscriptions totales à travers le réseau tandis que les programmes de doctorat en éducation physique connaissent une hausse de seulement 3,3%. Entre la session d'automne 1995 et celle de 1996, le secteur de l'éducation physique voit sa cohorte étudiante réduite de 6% alors que le réseau subit une baisse de 0,5%. (Voir tableau 2.1)

Pendant la période 1986-1996, l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval groupent le plus d'étudiants de deuxième cycle en moyenne à chaque rentrée.²⁶ Pour ce qui est des études doctorales, seules l'Université de Montréal et l'Université Laval sont véritablement actives.

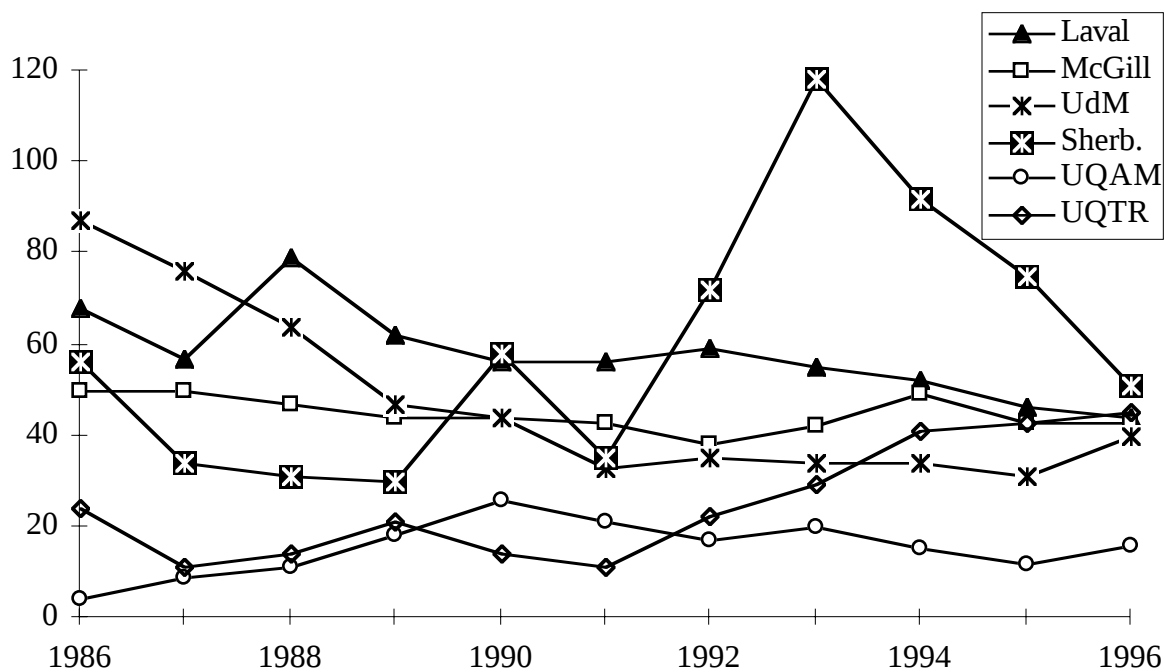
²⁵ Voir les annexes 4 et 5.

²⁶ Le graphique 2.4 laisse cependant voir que la moyenne indiquée dans le cas de l'Université de Sherbrooke est pour le moins instable. Ce phénomène s'explique du fait que le diplôme d'intervention en activité physique s'adresse à des cohortes fermées.

Graphique 2.3: évolution du total des inscriptions dans les programmes de 2e cycle en éducation physique, automne 1986-1996



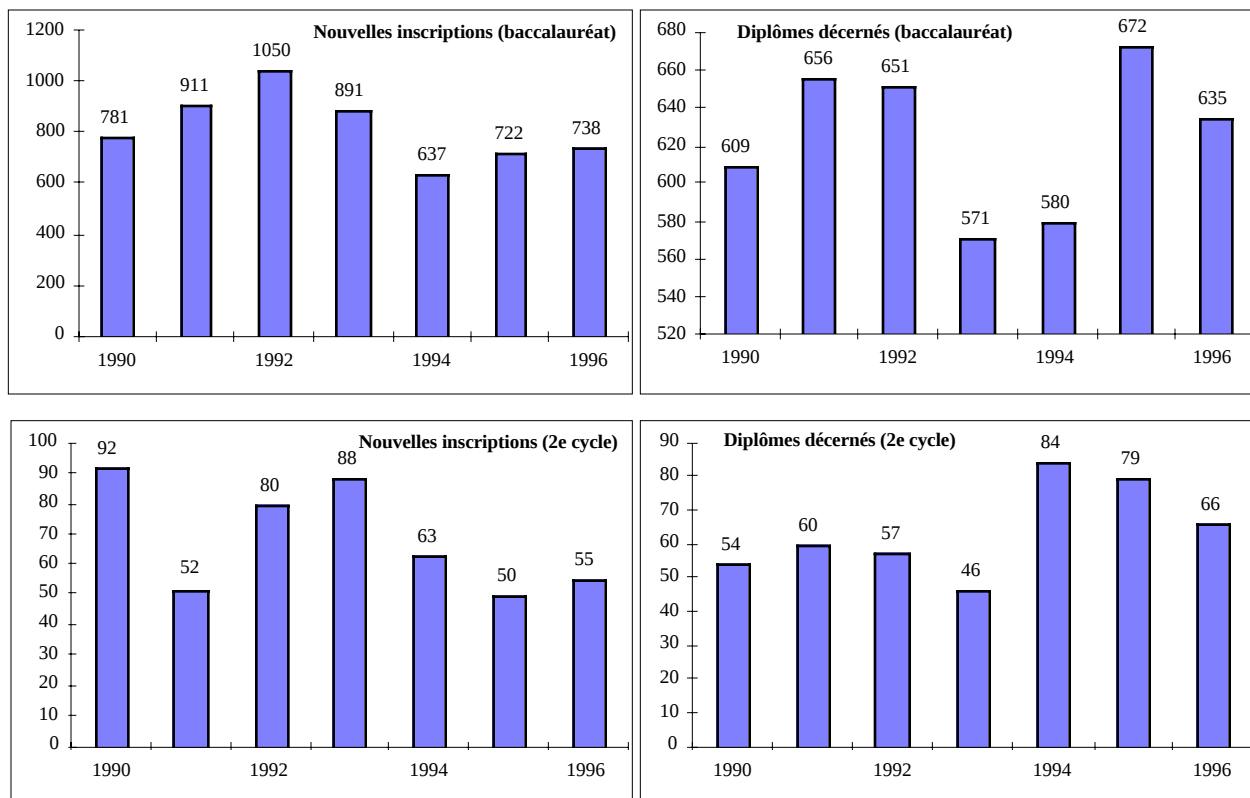
Graphique 2.4: évolution du total des inscriptions dans les programmes de 2e cycle en éducation physique selon les universités, automne 1986-1996



2.2 L'évolution des nouvelles inscriptions²⁷

Au sujet des nouvelles inscriptions dans les programmes d'éducation physique, les données indiquent une baisse soutenue depuis la session d'automne 1994. Ceci est vrai dans le cas des programmes de baccalauréat et de deuxième cycle comme l'illustre le graphique 2.5. Au niveau des programmes de troisième cycle, la situation reste stable depuis 1990.

Graphique 2.5: évolution du total des nouvelles inscriptions (automne) et des diplômes décernés au niveau du baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et en sciences de l'activité physique et au niveau des études de deuxième cycle, 1990-1996



Dans les programmes de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et en sciences de l'activité physique, une baisse draconienne a lieu à l'automne 1994 alors qu'on accueille seulement 637 nouveaux inscrits. Dans le milieu universitaire, on attribue pour une bonne part cette chute des inscriptions à l'annonce faite en 1993 par le ministère de l'Éducation de réduire le nombre de cours obligatoires en éducation physique dans les collèges. Comme il a été indiqué dans l'introduction, la coupure dans l'offre de cours s'est finalement soldée au quart. Quoi qu'il en soit, la donnée de 1994 contraste avec la moyenne de 908 nouvelles inscriptions entre 1990 et 1993. En 1995 et 1996, une remontée s'effectue sans pour autant atteindre l'ancienne moyenne.

Ce que l'on constate au niveau des programmes de baccalauréat, on le remarque également dans les programmes de deuxième cycle. L'année la plus difficile s'avère ici 1995. Dans les faits, la baisse

²⁷ Voir les annexes 3, 4 et 5.

a débuté l'année précédente. Alors que la moyenne des nouveaux inscrits s'établit à 78 entre 1990-1993, elle se maintient à 56 entre 1994-1996.

Lorsqu'on examine de près la courbe des nouvelles inscriptions, on aperçoit donc une baisse sensible à partir de l'automne 1994. Sauf l'Université Concordia, cette baisse touche plus ou moins fortement à peu près tous les établissements engagés dans des programmes de premier et de deuxième cycles en éducation physique.

Comme il a été mentionné plus haut, les données colligées par RECU ne permettent pas de distinguer les étudiants qui décident de suivre la voie scolaire de ceux qui choisissent d'emprunter la voie extrascolaire ou communautaire. Une fois de plus, les représentants des universités à la sous-commission ont procédé à une cueillette spéciale de données qui nous permet d'apprécier le portrait de la cohorte de 1996-1997 qui se destine à l'enseignement de l'éducation physique. Cette cueillette avait un but précis: permettre de mesurer l'effet de la décision du ministère de l'Éducation de réduire le nombre d'étudiants que les universités pourront faire cheminer dans un programme d'enseignement de l'éducation physique. Compte tenu à la fois des besoins futurs de la société, de l'augmentation du nombre d'heures de stage dans le nouveau programme de formation des maîtres et des ressources financières que le Ministère prévoit octroyer à cette fin aux commissions scolaires, les universités ont vu se fixer à 352 le nombre d'étudiants qui peuvent cheminer dans les programmes d'enseignement de l'éducation physique.

En 1997, le ministère de l'Éducation a établi de nouvelles règles pour les programmes de formation des maîtres en enseignement des arts, des langues secondes et de l'éducation physique. Sur la base du nombre de diplômes décernés au cours des dernières années par les divers établissements universitaires, la table réunissant le Ministère et les universités a procédé au partage des contingents.²⁸ La nouvelle donne du ministère de l'Éducation vient modifier les règles du jeu qui assurent la relève du corps professoral en éducation physique dans les écoles primaires et secondaires du Québec. À partir de la session d'automne 1998, les sept universités actives dans de tels programmes disposeront de ressources pour permettre à 352 étudiants de s'inscrire à temps plein pour une année scolaire entière. Comme on peut le constater à l'aide du tableau 2.3, entre 1991-1992 et 1995-1996, le Ministère a délivré annuellement une moyenne de 512 permis d'enseignement en éducation physique. Ainsi, et à supposer que toutes les recrues de 1998-1999 obtiennent leur permis d'enseigner, il faut parler d'une diminution de 30% du nombre d'étudiants qui pourront avoir un brevet.

Au cours de l'année scolaire 1996-1997, les universités ont accueilli un total de 632 nouveaux étudiants dans les programmes de formation des maîtres en éducation physique. Pour l'année 1998-1999, la limite est de 352 nouvelles inscriptions, toute inscription en sus obligeant les universités à défrayer les coûts engendrés par les stages obligatoires. Les universités doivent donc faire face à une baisse de 44%. Si l'on tient compte des inscriptions à temps partiel, qui comptent pour environ 20% de l'ensemble des inscriptions, la coupure s'avère moindre. Mais elle reste importante, surtout lorsqu'on se rappelle que le nombre des nouvelles inscriptions est loin d'être à son plus haut depuis 1994. Le tableau 2.3 expose les effets de la mesure du ministère de l'Éducation tandis que le tableau 2.4 présente l'évolution du nombre de permis d'enseigner délivrés depuis 1991-1992 jusqu'en 1995-1996.

²⁸ Ce partage des contingents établi selon la base historique (voir tableau 2.4) a permis à la table de concertation de présenter un modèle de régulation des admissions pour l'année 1998.

Tableau 2.3: nouvelles inscriptions dans les programmes de formation des maîtres selon les universités et l'annonce des mesures de réduction du nombre d'étudiants pouvant y cheminer, 1996-1997*

	Laval	McGill	UdM	Sherb.	UQAC	UQAM	UQTR	Total
A-1996 / H-1997	150	75	90	87	42	122	66	632
Contingent	64	40	52	66	25	55	50	352
déficit:	86	35	38	21	17	67	16	280
perte en %:	57	47	42	24	40	55	24	44

* La mesure annoncée par le MÉQ équivaut à 352 inscriptions à temps plein. Sur les 632 nouvelles inscriptions enregistrées en 1996-1997, on retrouve un certain nombre d'inscriptions à temps partiel qu'on peut estimer autour de 20%. Ainsi le déficit se situerait un peu en-deçà de 280 inscriptions et la perte à moins de 44%.

Tableau 2.4: nombre de permis d'enseigner délivrés par le MÉQ selon les universités, 1991-1992 à 1995-1996¹

	Laval	McGill ²	UdM	Sherb.	UQAC	UQAM	UQTR	Total
1991-1992	79	57	79	97	38	79	74	503
1992-1993	106	76	77	154	23	76	70	582
1993-1994	88	61	87	126	25	59	77	523
1994-1995	95	64	98	35	31	50	48	421
1995-1996	120	66	77	90	22	92	62	529
total:	488	324	418	502	139	356	331	2558
moy. annuelle:	98	65	84	100	28	71	66	512
part en %:	19%	13%	16%	20%	5%	14%	13%	100%

Source: «Distribution des permis d'enseigner délivrés de 1991-1992 à 1995-1996», direction générale des ressources humaines, ministère de l'Éducation.

¹ Au cours de cette période, les Universités du Québec à Hull, à Rimouski et en Abitibi-Témiscamingue ont délivré respectivement 59, 8 et 3 permis d'enseigner.

² Le nombre de permis délivrés indiqués inclut les étudiants diplômés de la Faculté d'éducation.

Au bout du compte, si l'on excepte les programmes de doctorat, la courbe des nouvelles inscriptions en éducation physique tend à fléchir depuis l'automne 1994. Les programmes de premier et de deuxième cycles attirent moins d'étudiants que par les années passées. Le fait le plus important se trouve pourtant ailleurs. Avec l'annonce de mesures visant la réduction du nombre d'étudiants dans les programmes menant à l'obtention du permis d'enseigner en éducation physique, le ministère de l'Éducation a choisi d'établir des règles du jeu nouvelles en ce domaine. Dorénavant, l'entrée des étudiants dans le volet scolaire des programmes universitaires de formation initiale en éducation physique est contrôlée. Les programmes du volet extrascolaire et ceux au niveau des études avancées gardent leur marge de manoeuvre comme dans tout programme non contingentés.

2.3 L'évolution de la diplomation²⁹

Pour ce qui est du nombre de diplômes décernés entre 1990 et 1996, les programmes de baccalauréat et les programmes de deuxième cycle en éducation physique n'ont pas encore subi les contrecoups de la diminution récente des inscriptions. Dans l'ensemble, les données laissent

²⁹ Voir les annexes 3, 4 et 5.

entrevoir une assez grande stabilité. En ce qui concerne le baccalauréat, si l'on fait exception des plus dures années comme 1993 et 1994, le nombre de diplômes attribués varie entre 609 et 672. Au niveau du deuxième cycle, il y a deux séquences: d'abord les années 1990-1993 où le nombre de diplômés oscille entre 46 et 60, puis les années 1994-1996 où l'on atteint des sommets. Quant au troisième cycle, à part les années 1991 et 1994 qui s'avèrent plus modestes, on délivre bon an mal an une dizaine de diplômes de doctorat. (Voir graphique 2.5)

2.4 Les effectifs professoraux

À l'automne 1992, il y a 145 professeurs réguliers rattachés aux différents programmes universitaires en éducation physique au Québec. Cinq années plus tard, à l'automne 1997, on recense 25 professeurs en moins. Cela équivaut à une coupe de 17% du corps professoral. L'UQAC, l'Université de Montréal, l'UQAM et l'Université Laval sont particulièrement touchées avec des coupes respectives de 37%, 33%, 20% et 18 %.³⁰ Bien que l'évolution du niveau de financement des universités soit difficile à prédire et que le rôle des diplômés en enseignement de l'éducation physique reste à définir, les représentants universitaires à la sous-commission laissent entrevoir qu'il ne devrait pas y avoir de changement majeur dans la taille du corps professoral d'ici 2001. (Voir tableau 2.5)

Tableau 2.5: données sur le corps professoral selon les universités

	Nombre de professeurs réguliers à l'automne de			Âge moyen et nombre de détenteurs de doctorat (A-97)		Contribution des chargés de cours (A-97) ²
	1992	1997	2001 ¹	âge moyen	détenteurs	
Concordia	9	8	8	51	7	21
Laval ³	32	26	26	51	23	11
McGill	10	9	9	49	8	10
UdM	24	16	17	51	16	16
Sherbrooke	21	21	21	51	19	14
UQAC	8	5	7	44	5	12
UQAM	25	20	17	49	18	30
UQTR	16	15	17	46	15	10
total:	145	120	122		111	124

Source : établissements universitaires.

¹ Prévision institutionnelle tenant compte des embauches autorisées et des retraites signées.

² Nombre de cours de trois crédits donnés par des chargés de cours.

³ A l'Université Laval, les professeurs se retrouvent dans les facultés en sciences de l'éducation (15) et en médecine (11). Les présentes données ne tiennent pas compte de deux postes de responsables de formation pratique dont un se trouve à la Faculté des sciences de l'éducation et l'autre à la Faculté de médecine.

L'âge moyen du corps professoral en 1997 s'élève à 49 ans. Un peu plus de 90% des professeurs réguliers en poste détiennent un diplôme de doctorat. Dans le cas d'au moins trois universités —

³⁰ Rappelons certains faits importants dans le cas des deux établissements les plus touchés. À l'UQAC, les professeurs donnent un plus grand nombre de cours que ceux des autres établissements. À l'Université de Montréal, les autorités ont confié pour l'automne 1998 la maîtrise d'oeuvre du baccalauréat en enseignement de l'éducation physique à la Faculté des sciences de l'Éducation - jusqu'alors il était sous la gouverne du Département d'éducation physique. Le nouveau Département de kinésiologie offrira 51 des 126 crédits dudit baccalauréat.

celles de Montréal, du Québec à Chicoutimi et du Québec à Trois-Rivières—, tous les professeurs sont détenteurs d'un tel diplôme.

Durant la session d'automne 1997, 118 cours de trois crédits ont été donnés par des chargés de cours. Si l'on tient compte de la taille du corps professoral régulier et du nombre total de cours sous la responsabilité de chargés de cours, c'est à l'Université Concordia que ces derniers sont le plus présents. Ceci s'explique par la nature du programme qui exige de faire appel à des spécialistes actifs sur le plan de la pratique.

2.5 Les activités de recherche

D'une manière générale, les membres des départements d'éducation physique, de kinésiologie, de kinanthropologie ou de la Faculté d'éducation physique et sportive (ou leur équivalent) travaillent avec des partenaires du monde de l'éducation, de la santé, de l'activité physique et du sport.

Les chercheurs de l'Université Concordia s'intéressent de manière particulière aux déterminants et aux conséquences de la pratique de l'activité physique sur la santé de populations symptomatiques (par exemple, des individus ayant souffert d'un infarctus ou des femmes ayant subi l'ablation partielle ou complète d'un sein) et asymptomatiques. Ils entretiennent des liens étroits avec d'autres chercheurs comme ceux d'épidémiologie clinique et d'éducation physique de l'Université McGill, de médecine sociale et préventive, du Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS) de l'Université de Montréal. Les chercheurs de l'Université Concordia comptent sur l'appui financier de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le monde de vie, la Fondation des maladies du cœur ainsi que divers autres organismes subventionnaires.

Les recherches en intervention éducative effectuées au Département d'éducation physique de l'Université Laval sont plus que jamais de nature multidisciplinaire. Elles sont orientées vers le développement des dimensions physique, intellectuelle, affective, morale et sociale de l'être humain, vers l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa qualité de vie et de sa santé globale et, enfin, vers l'adaptation de l'individu à différents environnements physiques ou humains. Cette nouvelle vision des professeurs-chercheurs en sciences de l'éducation physique de l'Université Laval a pour fondement l'interrelation fonctionnelle qui se doit d'exister entre la formation théorique et pratique - savoir, savoir-être, savoir-faire, compétences professionnelles, relation d'aide, etc. - acquise à l'université par l'apprenti éducateur physique ou celui qui est en poste et les tâches que cette catégorie de professionnels exécutent au quotidien dans leur travail.

Ainsi les recherches conduites au Département d'éducation physique s'intéressent à l'utilisation d'une variété d'activités physiques ou de pratiques corporelles, c'est-à-dire au sport, au plein air, à la relaxation physique ou mentale notamment, à des fins éducatives et sanitaires. Les recherches tiennent également compte des diverses manières d'utiliser les multiples formes d'intervention éducative afin que lesdites activités physiques permettent de répondre adéquatement, en plus des attentes de la société québécoise en général, aux besoins d'organismes tels que l'Institut de formation des entraîneurs, le Centre hospitalier Robert-Giffard, l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, autrefois connu sous le nom de Centre François-Charron, de même que du côté de certains services des ministères de l'Éducation, de la Santé et des services sociaux.

Les activités de recherche des professeurs de l'Université Laval rattachés à la division kinésiologie du Département de médecine sociale et préventive sont regroupées dans deux laboratoires: il s'agit du laboratoire des sciences de l'activité physique (LABSAP) et du laboratoire de performance motrice humaine (LABPMH). Les travaux qui ont lieu au LABSAP portent sur plusieurs questions

parmi lesquelles on retrouve l'impact des facteurs comme la diète et l'exercice sur l'équilibre énergétique, la génétique de l'obésité et ses complications métaboliques, la détermination des caractéristiques génétiques des athlètes d'élite en endurance ou encore la détermination de l'influence de certaines habitudes de vie sur la santé. Du côté du LABPMH, les recherches se concentrent autour de l'étude de l'apprentissage et du contrôle du mouvement humain. Trois thèmes de recherche sont abordés, à savoir la contribution de la vision et de la proprioception à la coordination, à l'équilibre et à la locomotion, les coordinations oeil-main et, enfin, les facteurs humains et leurs implications dans la performance et le bien-être au travail. Signalons que la division de kinésiologie accueille depuis juin 1997 la chaire de recherche sur l'obésité Donald B. Brown qui regroupe des initiatives multidisciplinaires consacrées à la recherche fondamentale et clinique sur l'obésité, la communication entre les chercheurs et les cliniciens qui oeuvrent dans le domaine de l'obésité et la formation continue des médecins et des professionnels de la santé. Toutes ces activités de recherche sont supportées par plusieurs organismes subventionnaires dont le Conseil de recherche médicale, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie, le National Institute of Health et le Fonds de la recherche en santé du Québec.

En plus de leurs recherches, les professeurs de la division kinésiologie du Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval jouent un rôle important sur d'autres plans. Qu'on pense, par exemple, à l'évaluation des demandes de subventions ou de bourses soumises à divers organismes subventionnaires, à l'arbitrage des publications au sein de comité de lecture de revues spécialisées, à la direction de sociétés savantes comme à leur présence dans des comités consultatifs tels *Weight Watchers International* ou *Cooper Aerobics Research*.

Sur le plan de la recherche, les professeurs et les étudiants du Département d'éducation physique de l'Université McGill travaillent avec des collègues de la Faculté de médecine à un important projet touchant les perspectives d'ordre physiologique et biomécanique de la pratique du hockey. Le *Seagram Sport Science Center* coordonne les recherches et les expériences cliniques entreprises avec la collaboration du club de hockey Les Canadiens de Montréal, des organisations nationales de sport et des entreprises spécialisées dans la confection d'équipements de hockey. Les champs des activités physiques adaptées et de la pédagogie de l'éducation physique et du sport constituent les autres secteurs considérés de près par les chercheurs. Les chercheurs de McGill travaillent ici en collaboration avec de nombreuses écoles situées un peu partout au Québec.

Le Département d'éducation physique de l'Université de Montréal -devenu depuis peu le Département de kinésiologie- entretient des liens sur le plan de la recherche avec l'hôpital Sacré-Cœur, l'hôpital Sainte-Justine et l'hôpital Saint-Luc. Les recherches qu'on y poursuit portent sur le rôle du système sympathique à l'exercice, les prothèses pour enfants amputés et les mécanismes liés au rôle afférent du foie au repos et à l'exercice. D'autres collaborations de recherche existent avec des organismes tels l'Agence spatiale du Canada (les effets de l'inactivité dans l'espace sur le système neuro-musculaire), l'OTAN (les causes et les effets de la fatigue neuro-musculaire chez l'homme), l'Institut de cardiologie de Montréal (les effets de l'exercice sur les muscles squelettiques de personnes ayant une insuffisance cardiaque) et l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail (la manutention d'objets lourds: posture et maux de dos). Plusieurs professeurs sont aussi des chercheurs actifs dans des centres de recherche tels que le Groupe de recherche sur le système nerveux autonome. En outre, ils entretiennent des liens de recherche avec des collègues d'autres universités québécoises. De telles collaborations existent entre l'Université de Montréal et les universités Concordia, du Québec à Montréal et du Québec à Trois-Rivières. Les travaux relèvent des domaines de la physiologie de l'exercice, de la psychologie du sport et de l'apprentissage et du contrôle du mouvement humain. Bien que l'ensemble des recherches couvrent des problématiques

diverses et se rapportent à des milieux d'application différents, elles ont toutes en commun l'étude du mouvement.

La Faculté d'éducation physique et sportive de l'Université de Sherbrooke privilégie deux créneaux de recherche. Il s'agit de la biomécanique du mouvement humain et de l'intervention éducative en éducation physique. Dans le domaine de la biomécanique du mouvement humain, des travaux sont en cours de réalisation qui portent sur les lésions musculosquelettiques et, plus particulièrement, à propos des phénomènes liés aux maux de dos. Ces travaux se font avec la collaboration de l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail. D'autres recherches, menées en partenariat avec l'École de réhabilitation de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ainsi qu'avec la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et l'Hôpital Charles-LeMoine, ont pour objet la coactivation musculaire et la stabilité/mobilité de la colonne vertébrale. La sécurité des gestes, des équipements et des postes de travail concentrent l'attention de certains professeurs-chercheurs à la suite de demandes pressantes de divers milieux professionnels. Des recherches sur les activités physiques chez les personnes atteintes d'ostéo-arthrite sont conduites conjointement avec des chercheurs du Centre de recherche en gériatrie et gérontologie de l'Université de Sherbrooke à l'Hôpital d'Youville. Dans le domaine de l'intervention éducative en éducation physique, la description et l'analyse des conditions d'apprentissage offertes aux apprenants représentent un sujet de recherche important qui rejoint des chercheurs du Département d'éducation physique de l'Université Laval et d'autres du Département des sciences de l'activité physique de l'UQTR. Enfin, la recherche dans le domaine de la croissance et du développement des jeunes et l'éducation physique et à la santé se développe avec la participation du milieu scolaire de la région sherbrookoise.

Du côté de l'UQAC, les professeurs travaillent auprès d'écoliers et d'élèves en difficulté et, plus particulièrement, avec ceux-là qui montrent des troubles de comportement. D'autres expertises, en gestion du stress et en mieux-être physique et mental se développent avec pour cible, par exemple, des travailleurs de la région dont les éducatrices en garderie. Dans la logique du nouveau programme en plein air et tourisme d'aventure, on poursuit également des recherches en ethnographie à propos des moyens de survie déployés dans les sociétés primitives. Le module des sciences de l'activité physique de l'UQAC dispose de laboratoires de recherche en ergonomie et en technologies des peuples primitifs. Des professeurs oeuvrent dans la formation liée à la santé au travail dans certains Centres locaux de services communautaires (CLSC).

À l'UQAM, les professeurs du Département de kinanthropologie participent à plusieurs travaux dans le cadre de partenariats impliquant autant la recherche fondamentale et appliquée que la recherche action et la formation professionnelle dans divers champs de connaissance. Sur le plan de la recherche, par exemple, plusieurs chercheurs prennent part à des travaux en biomécanique, en intervention éducative, en neurocinétique et en physiologie de l'effort avec des collègues d'autres universités dont l'Université McGill, l'Université de Montréal et l'UQTR. Des travaux plus appliqués touchant divers aspects de l'entraînement sportif, de l'ergonomie et de la santé fonctionnelle sont effectués en collaboration avec différentes organisations tels l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail, le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, l'hôpital Saint-Luc, certaines fédérations sportives et diverses industries. Enfin, les chercheurs du Département de kinanthropologie sont aussi très actifs sur le plan international comme le laissent voir les liens qu'ils entretiennent, entre autres, avec des groupes de recherche des États-Unis, de France et de Suède.

Quant à l'UQTR, elle contribue, parmi d'autres travaux, à des recherches portant sur la formation des maîtres en éducation physique et en santé. Ces travaux se font en collaboration avec les universités Laval, de Sherbrooke et du Québec à Montréal. Les professeurs de Trois-Rivières sont

aussi associés à des recherches portant sur le diabète et l'activité physique ainsi que dans une recherche longitudinale sur les effets de l'activité physique sur la santé et le style de vie. Divers Centres locaux de services communautaires (CLSC) des régions de la Mauricie et de Québec y collaborent. D'autres travaux de recherche se poursuivent; par exemple, avec le centre de réadaptation L'Inter-Val, un projet porte sur des personnes ayant souffert d'un traumatisme crânien. Enfin, l'on envisage de proposer à la collectivité internationale un forum de discussion scientifique mondial et multilingue dans le domaine de l'intervention en activité physique. Ce lieu virtuel permettra au Québec de servir de plaque tournante pour un échange continu entre les chercheurs du domaine.

Pour terminer, les tableaux 2.6 et 2.7 présentent des données quantitatives sur les activités récentes de recherche des professeurs selon les universités.

Tableau 2.6: données sur la diffusion des activités de recherche selon les universités, 1^{er} juin 1993 au 31 mai 1996

	Articles «RAC» ¹	Articles hors «RAC» ¹	Chapitres de livres	Livres ¹	Comptes rendus	Résumés	Conférences et ateliers	Rapports de recherches	Divers
Conc.	64	12	2	0	15	79	15	0	0
Laval	160	73	15	23	15	168	347	4	0
McGill	31	4	12	0	3	29	146	14	0
UdM	161	18	24	6	42	97	359	18	8 ²
Sherb.	40	22	11	7 ³	13	61	175	19	3 ⁴
UQAC	18	16	0	1	0	1	41	18	0
UQAM	96	x	17	8	0	267	57	12	0
UQTR	59	19	12	4	0	39	195	6	0
Total:	629	164	93	49	88	741	1335	91	11

Source: établissements universitaires.

Articles «RAC» : articles publiés dans des revues à comité de lecture.

Résumés : il peut s'agir de résumés de livres ou d'articles et, dans certains cas, de communications.

¹ Les chiffres reflètent tantôt le nombre de livres ou d'articles, tantôt le nombre de professeurs d'une unité qui ont collaboré à un livre ou un article.

² Il s'agit de huit brevets.

³ Deux traductions de volumes sont incluses.

⁴ Deux logiciels ont été créés et autant de demandes de brevets sont en attente.

Tableau 2.7: montant des sources de financement destinées à la recherche en éducation physique, année scolaire 1995-1996 (en dollars)

	Subventions		Contrats	Total
	Organismes reconnus	Autres sources		
Concordia	37 274	4 200	Nil	41 494
Laval	2 854 839 ¹	300 846 ²	332 008 ³	3 487 693
McGill	71 470	50 000	27 225	148 695
UdeM	328 588	93 653	189 016	611 257
Sherbrooke	429 520 ⁴	16 734	Nil	446 254
UQAC	10 648	50 000	60 648	121 296
UQAM	1 474 734	277 218	306 280	2 058 232
UQTR	23 650	40 210	63 860	127 720

Source: établissements universitaires.

¹ Division de kinésiologie de la faculté de médecine: 1 538 563 \$ Départ. d'éducation physique: 1 316 276 \$

² Faculté de médecine : 266 000 \$ Département d'éducation physique : 34 846 \$

³ Cette somme concerne uniquement le département d'éducation physique.

⁴ Dans ce montant, on trouve une tranche de 207 000 \$ répartie sur 3 ans.

2.6 Les activités de rayonnement

Au-delà des travaux de recherche dont on vient d'esquisser les grandes orientations et les engagements multiples au sein des sociétés savantes, les professeurs universitaires d'éducation physique et de kinésiologie entretiennent des liens étroits avec la communauté. Bien sûr, ces liens varient en intensité d'un individu à un autre comme d'une université à une autre. Quoi qu'il en soit, nombreux sont les professeurs à faire partie de fédérations professionnelles sportives dont la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE), Sport Québec, l'organisme qui regroupe les fédérations sportives québécoises, comme ils participent de manière soutenue aux activités et aux travaux du Programme national de certification des entraîneurs, de la FEEPEQ, de l'Association canadienne de la santé, de l'éducation physique, du loisir et de la danse, etc.

3. INTÉGRATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 La situation de l'emploi en 1994³¹

3.1.1 Les détenteurs d'un baccalauréat ou d'une maîtrise

D'une manière générale, les données disponibles tendent à démontrer que les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en éducation physique partagent une situation d'emploi assez semblable à celle de tous les autres diplômés universitaires du Québec. Il y a bien sûr des variantes (positives et négatives) sur un aspect ou un autre de la réalité de l'intégration dans le marché du travail. Quelques comparaisons permettront de se faire une idée plus juste de l'état de la situation en 1994. (Voir le tableau 3.1)

Tableau 3.1: taux de placement et nature de l'emploi occupé par les diplômés en éducation physique en janvier 1994, la promotion de 1992 comparée à l'ensemble des diplômés du réseau universitaire québécois

	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne édu. physique	moyenne générale	moyenne édu. physique	moyenne générale
Taux de placement				
temps plein et temps partiel:	90,5%	88,6%	92,9%	93,2%
lié au domaine d'études:	63,0%	67,8%	85,6%	81,2%
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	54,3%	75,2%	40,1%	69,2%
lié au domaine d'études:	68,8%	75,1%	78,3%	82,6%
régulier:	45%	49,4%	31,9%	41,4%
Nature de l'emploi occupé en janvier 1994				
temps plein:	61,4%	81,7%	100%	86,5%
lié au domaine d'études:	69,6%	76,5%	92,6%	87,2%
régulier:	36,4%	65,8%	55,1%	47,2%
à temps plein et lié au domaine d'études:	38,1%	64,2%	92,6%	76,6%
régulier, à temps plein et lié au domaine d'études:	12,8%	44,0%	47,2%	55,1%

Source: Marc Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? La Promotion de 1992*, Québec, Les Publications du Québec, 1995.

Sur le plan du taux de placement, les diplômés d'éducation physique partagent le sort des autres universitaires. Tant au niveau du baccalauréat qu'au niveau de la maîtrise, on constate un taux de placement comparable.

Les bacheliers en éducation physique attendent moins longtemps que les autres bacheliers pour décrocher un premier emploi à temps plein. Ceux-là obtiennent un emploi en moins de 12 semaines dans une proportion de 73,8% tandis que 57,5% de ceux-ci réussissent à faire de même.³² Toutefois, si les jeunes professionnels en éducation physique dénichent ce premier emploi plus rapidement, ils ont moins l'occasion de s'y engager à temps plein que les autres. En outre, il est

³¹ Pour le chapitre 3, à moins d'indication contraire, les renseignements sont puisés dans Marc Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? La Promotion de 1992*, Québec, Les Publications du Québec, 1995, XIII-674 p. (voir les p. 611-614 pour le cas des diplômés en éducation physique). Cette étude décrit l'intégration dans le marché du travail des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux années qui ont suivi l'obtention de leur grade en 1992. Les détenteurs de doctorat ne sont pas pris en considération.

³² Les données sur le temps d'obtention d'un premier emploi à temps plein après les études ne sont pas disponibles dans le cas des diplômés de maîtrise en éducation physique.

moins souvent lié au domaine d'études et moins souvent doté d'un statut régulier. Ce constat s'applique principalement dans le cas des titulaires d'un baccalauréat. En ce qui a trait aux détenteurs d'une maîtrise en éducation physique, ils suivent la tendance observée dans toutes les disciplines quant au premier emploi lié au domaine d'études. Pour ce qui est des autres aspects du statut de l'emploi, à savoir un travail à temps plein et de type régulier, la situation reste plus difficile que pour leurs semblables.

En janvier 1994, l'emploi occupé par le diplômé en éducation physique - qui ici peut être un premier emploi ou non - est à la fois moins souvent à temps plein, lié au domaine d'études et doté d'un statut régulier que ce qui est le cas de l'ensemble des diplômés du réseau universitaire québécois. La situation est criante pour les bacheliers sur les trois plans de la nature de l'emploi: temps plein, liaison avec le domaine d'études et statut régulier. Pour les détenteurs d'une maîtrise en éducation physique, les conditions d'emploi se rapprochent davantage de celles vécues par les autres diplômés. Sauf le caractère régulier de l'emploi, ils jouissent même d'une meilleure situation que leurs semblables quant aux aspects du travail à temps plein et le lien avec le domaine d'études.

Les détenteurs d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en éducation physique éprouvent plus de difficulté à se trouver un travail régulier, à temps plein et lié à leur domaine d'études que les autres diplômés. Encore une fois, en janvier 1994, les bacheliers se classent nettement sous la moyenne générale tandis que les titulaires d'un diplôme de deuxième cycle s'en rapprochent. Au niveau du baccalauréat, les éducateurs physiques occupent un emploi régulier, à temps plein et lié à leur domaine d'études dans une proportion de 12,8% contre une moyenne de 44%. Au niveau de la maîtrise, on fait face à un écart moins prononcé quoique toujours réel: 47,2% contre 55,1%.

Les diplômés d'éducation physique qui travaillent à temps plein en janvier 1994 reçoivent un salaire moyen hebdomadaire moindre que celui dont bénéficient habituellement les diplômés universitaires. Pour le bachelier, l'écart se situe à 72\$. Dans le cas du détenteur d'une maîtrise, l'écart se creuse pour atteindre 239\$. D'après les données disponibles, en effet, le salaire moyen du diplômé de premier cycle en éducation physique est de 533\$ contre 605\$ pour l'ensemble des diplômés tandis que le diplômé de deuxième cycle gagne 667\$ contre 906\$ pour ses homologues.

Entre 1992 et 1994, le nouveau titulaire d'un baccalauréat en éducation physique a connu en moyenne 20 semaines de chômage. C'est ce qu'ont vécu l'ensemble des diplômés du réseau universitaire. Au niveau des études avancées, les jeunes professionnels en éducation physique partagent un meilleur sort que la plupart des détenteurs d'une maîtrise. Alors qu'ils chôment 14 semaines en moyenne, cette période se prolonge à 21 semaines pour les autres diplômés.

Fait important et intéressant, les diplômés en éducation physique de 1992 affichent un taux très élevé de satisfaction vis-à-vis l'emploi qu'ils occupent en janvier 1994. Les titulaires d'une maîtrise semblent enchantés de leur sort puisqu'ils se montrent satisfaits dans une proportion de 100%. Dans le cas des bacheliers, le taux de satisfaction atteint 93,4%. Même lorsque la tâche qu'ils remplissent n'est pas liée au domaine d'études, les éducateurs physiques sont satisfaits. En fait, ceux-ci démontrent une satisfaction plus grande à l'égard de leur emploi - qu'il soit ou non lié à l'éducation physique, temporaire ou régulier - que la moyenne générale des diplômés universitaires.

La comparaison entre la situation de l'emploi chez les diplômés en éducation physique et l'ensemble des diplômés appelle une autre comparaison entre le détenteur d'un baccalauréat en éducation physique et celui qui possède une maîtrise. Avec un diplôme de deuxième cycle plutôt qu'un baccalauréat, l'étudiant en éducation physique semble toujours gagnant sur le marché du travail. Il occupe plus souvent un emploi à temps plein (86,5% contre 81,7%), régulier (67,1% contre 65,8%)

et lié à son domaine d'études (87,2% contre 76,5%). En outre, il chôme moins (14 semaines contre 20 entre 1992-1994) et jouit d'un salaire moyen hebdomadaire plus élevé (667\$ contre 533\$). Enfin, il est davantage satisfait de son emploi (100% contre 93,4%).

Dans la suite de *Qu'advient-il des diplômés des universités?*, mais cette fois pour la promotion de 1995, la situation reste tout à fait semblable pour les détenteurs d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en éducation physique. D'un côté, les diplômés en éducation physique affichent un taux de placement général supérieur à la moyenne: 94,7% au baccalauréat et 100% à la maîtrise en comparaison de 90,9% et 91,9% pour les diplômés de l'ensemble des disciplines. Là où le bât blesse, c'est lorsqu'on compare le taux de placement à temps plein et lié au domaine d'études. Il reste toujours difficile de trouver un emploi à temps complet en éducation physique tant pour le diplômé de premier cycle que pour celui de deuxième cycle. Les taux de 34,4% et 39,2% enregistrés par ces derniers sont loin derrière les taux de l'ensemble des disciplines qui se chiffrent à 61,5% et 72,6%.³³ Si l'on tient compte du lien avec le domaine d'études sans égard cependant au statut d'emploi à temps plein ou à temps partiel, on constate que les occasions de travailler dans sa spécialité sont plus grandes pour les titulaires d'un diplôme de baccalauréat (73,0%) ou de maîtrise (60,4%) en éducation physique.³⁴

3.1.2 Les détenteurs d'un doctorat

Il y a peu de renseignements ayant trait à la situation de l'emploi chez les détenteurs d'un doctorat en sciences de l'activité physique. Les résultats d'une enquête menée au Département d'éducation physique de l'Université de Montréal, désormais Département de kinésiologie, font voir quelques faits intéressants.

Depuis 1980, c'est-à-dire l'année où le premier diplôme de Ph.D. en sciences de l'activité physique a été décerné, 63 candidats ont complété les exigences du grade à l'Université de Montréal. L'enquête-maison révèle que, parmi tous ces gradués, 43 détiennent un poste régulier à temps plein comme professeur d'université tandis que 12 occupent un poste régulier dans la fonction publique ou dans l'industrie privée et 3 poursuivent leur formation au niveau postdoctoral. Cinq diplômés sont toujours à la recherche d'un emploi régulier à temps complet dans le domaine de leur spécialisation. Si l'on exclut les stagiaires postdoctoraux, le nombre de personnes s'étant trouvé un emploi régulier à plein temps dans leur domaine d'expertise après avoir complété leur Ph.D. en sciences de l'activité physique est de 55 sur 60 diplômés, ce qui représente un taux de placement de 91,6%.

3.2 Les secteurs d'activité privilégiés

Que l'on soit détenteur d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en éducation physique, le domaine d'activité par excellence s'avère celui de l'enseignement. Les diplômés qui embrassent la profession d'enseignants travaillent davantage à temps plein et sur une base régulière que ceux qui, parmi leurs collègues, ont choisi une autre voie. Il y aurait cependant des nuances à apporter selon que l'intervenant oeuvre dans une école ou dans le milieu extrascolaire ou communautaire (centre de conditionnement physique, équipe sportive, etc.). Quant à elle, la Confédération des éducateurs et

³³ «Taux de placement en janvier 1997 des diplômées et diplômés universitaires de 1995, par discipline». Tableau statistique inédit, ministère de l'Éducation.

³⁴ Voir Marc Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? La promotion de 1995*, p. 695. Cette étude inédite décrit l'intégration dans le marché du travail des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux années qui ont suivi l'obtention de leur grade en 1995. Les détenteurs de doctorat ne sont pas pris en considération.

éducatrices physiques du Québec parle de «conditions inacceptables de travail en dehors du réseau scolaire»³⁵.

Il est intéressant de noter qu'en 1993, dans le milieu francophone de l'enseignement primaire et secondaire au Québec, on rencontrait 1 954 professeurs oeuvrant en tout ou en partie en éducation physique. Parmi ceux-ci, 1 288 (65,9%) enseignaient uniquement l'éducation physique alors que 666 (34,1%) enseignaient principalement dans une autre matière, mais dispensaient aussi des cours en éducation physique.³⁶ Le fait de confier des tâches d'enseignement en éducation physique à des professeurs des autres disciplines réduit les possibilités d'embauche de professionnels qualifiés en éducation physique et ne valorise pas toujours comme il le devrait cet enseignement.

Outre l'enseignement, il existe d'autres secteurs où les éducateurs physiques et les kinésiologues sont présents. Le réseau des soins de santé et des services sociaux fait partie de ces secteurs comme c'est le cas aussi du commerce de détail et de diverses industries de services (services aux entreprises, centres récréatifs, centres d'entraînement professionnel, sites touristiques, etc.). Pensons ici à des hommes et des femmes voués à l'éducation à la santé, à la prévention, aux soins et à la réadaptation d'athlètes blessés, à des spécialistes dans la vente et la représentation d'articles spécialisés et à des acteurs liés à l'univers récréo-touristique.

3.3 Perspectives d'avenir

Les professeurs et les chercheurs dans le domaine de l'éducation physique considèrent l'avenir de la profession avec beaucoup d'optimisme. René Larouche est un de ceux-là. Dans un document d'étude intitulé *Le Marché du travail et le marché de l'emploi des éducateurs et éducatrices physiques au Québec*, ce professeur du Département d'éducation physique de l'Université Laval estime que le potentiel du marché du travail est «immense» pour les futurs diplômés.³⁷ Il base essentiellement son argumentation sur le «[...] fait que le Québec acquerra, au cours des dix ou vingt prochaines années, de plus en plus certaines caractéristiques de la société postindustrielle [...]»³⁸ C'est dire qu'en face, entre autres, de la réduction du temps de travail, de la sédentarité accrue au travail attribuable aux progrès de la mécanique et de l'informatique, de la diminution générale des tâches exigeantes du point de vue physique et du vieillissement de la population, on devrait faire de plus en plus appel à l'intervenant en éducation physique.

Par contre, pour *Emploi-avenir*, le guide canadien des emplois de l'an 2000, les perspectives d'avenir des diplômés en éducation physique y apparaissent peu réjouissantes.³⁹ On qualifie la conjoncture du marché du travail de «mauvaise» entre 1996 et 2001 pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise. Cette prédiction se base sur deux constats: d'une part, les grands secteurs d'embauche des éducateurs physiques devraient connaître une croissance inférieure à la moyenne d'ici la fin des années 1990; d'autre part, la venue de nombreux nouveaux diplômés alliée

³⁵ CÉÉPQ, *L'Avenir de l'éducation physique...*, p. 9. Le document brosse un tableau plutôt sombre des conditions de travail des entraîneurs, des kinésiologues et des intervenants en plein air.

³⁶ Voir gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, direction générale des ressources informationnelles, direction de la gestion des systèmes de collecte, «Répartition des enseignantes et enseignants selon certaines matières, 1994», tableau 14: répartition des enseignants/es qui dispensent une ou deux matières (secteur francophone), p. u-2. Le tableau traite les données du 30 septembre 1993.

³⁷ René Larouche, *Le Marché du travail et le marché de l'emploi des éducateurs et éducatrices physiques au Québec*, Département d'éducation physique, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, s.d. [février 1997?], p. 1.

³⁸ *Ibid.*, p. 2.

³⁹ Voir *Emploi-avenir*. Vol. 1: *Perspectives professionnelles* et vol. 2: *Perspectives de carrière pour les diplômés*, Ottawa, Groupe communication Canada, 1996, p. 74-75 et 66-67.

à la présence des travailleurs plus expérimentés mais sans emploi vont faire en sorte que la concurrence sera très forte et même extrêmement serrée.

4. EFFORTS DE RATIONALISATION ET DE COLLABORATION PASSÉS OU EN COURS.

Depuis quelques années déjà, les départements et la Faculté d'éducation physique et sportive (ou leur équivalent) ont procédé chacun de leur côté à des mesures de rationalisation. Sur le plan de la recherche et des études avancées, la collaboration entre les établissements universitaires québécois, entre ceux-ci et ceux de l'étranger, ou encore avec des partenaires d'autres horizons, s'est poursuivie au cours des dernières années. Certains de ces efforts récents de rationalisation et de collaboration méritent d'être rappelés brièvement ici.

D'abord et avant tout, il faut retenir la décision prise en 1997 par le ministère de l'Éducation d'imposer des mesures qui limitent le nombre de recrues dans les programmes de formation des maîtres dont ceux en éducation physique. Comme on l'a vu dans la section 2.2, il s'agit d'une intervention importante du Ministère dans le contrôle et la planification des besoins de personnel qualifié, sans que des mesures de transition soient offertes. Dans les faits, répétons-le, si l'on compare le nombre de nouvelles admissions enregistrées dans le réseau dans les programmes d'orientation scolaire au cours de l'année 1996-1997 avec le total prescrit pour l'année 1998-1999, la baisse de l'effectif étudiant tourne autour des 40%.

Du côté du corps professoral, les autorités universitaires ont décidé dans les deux ou trois dernières années d'abolir ou de ne pas combler un bon nombre de postes afin d'atteindre l'équilibre budgétaire. Dans l'ensemble des départements et de la Faculté d'éducation physique et sportive, on enregistre une baisse de 17% dans le nombre de professeurs réguliers entre l'automne 1992 et l'automne 1997. Selon les estimations recueillies, il ne devrait pas y avoir de changement notable d'ici 2001.

Les mesures de contingentement du ministère de l'Éducation et la réduction du nombre de professeurs réguliers ont entraîné la révision de l'offre des programmes offerts en éducation physique dans la plupart des universités. Comme il en a été question dans la section 1.3, les nouveaux programmes instaurés dans la voie extrascolaire ou communautaire montrent des complémentarités nouvelles entre les établissements. Dans la plupart des cas, ils se mettront en branle à partir de la session d'automne 1998.

La collaboration entre les universités actives sur le plan de la recherche existe depuis longtemps. Il est habituel de voir, par exemple, un professeur d'une université agir à titre de codirecteur de mémoire ou de thèse d'un étudiant inscrit dans une autre université. De la même façon, les professeurs des différents établissements du réseau s'appuient, se consultent et participent ensemble à des travaux de recherche (avec ou sans protocole d'entente). Une dynamique semblable existe entre les professeurs de divers départements d'une même université.

Quelques nouvelles collaborations sont entamées, souhaitées ou envisagées entre les universités québécoises. Des professeurs de l'Université Laval, de l'Université de Sherbrooke et de l'UQTR ont amorcé des discussions préliminaires au sujet d'un projet conjoint de doctorat en intervention. L'Université Concordia songe à créer un diplôme de deuxième cycle en *clinical exercise physiology and athletic therapy* avec la collaboration éventuelle de l'une des trois autres universités montréalaises actives dans ce domaine.

Une table de concertation réunit actuellement les trois constituantes de l'Université du Québec engagées dans la formation d'éducateurs physiques. Elle est investie d'un mandat qui peut se résumer à ceci: explorer les possibilités de collaboration sur le plan de l'offre de formation en

éducation physique dans le réseau. Les réunions permettent aux représentants de l'UQAC, de l'UQAM et de l'UQTR d'échanger de l'information sur leur situation respective. Les sujets de discussions sont variés puisqu'ils touchent la situation budgétaire, les programmes de subventions, l'organisation de colloques, l'impact des départs à la retraite sur les ressources professorales, etc. L'objectif ultime de ces rencontres est la mise en commun de certaines ressources afin de maximiser la qualité des programmes. Une demande de subvention ayant trait à des moyens multimédias a déjà été acheminée en vue d'offrir un cours conjoint en pédagogie.

Sur le plan de la collaboration, l'Université de Montréal et l'UQAM ont formé à l'automne 1996 un comité conjoint ayant pour mandat «[...] d'examiner toutes les hypothèses possibles de rationalisation des formations universitaires assurées présentement par chacun des départements.»⁴⁰ Au cours des travaux cependant, la maîtrise d'oeuvre du volet scolaire du baccalauréat en éducation physique dirigé jusque-là à l'Université de Montréal par le Département d'éducation physique ayant été confiée à la Faculté des sciences de l'éducation, le champ des possibles rationalisation et consolidation se voit limiter aux seuls programmes d'ordre extrascolaire. Quatre scénarios ont été étudiés: 1) le «maintien du *statu quo*»; 2) «la mise en place d'activités de formation particulières à chaque établissement mais complémentaires les unes par rapport aux autres»; 3) «la mise en place d'activités de formation et de recherche conjointes»; 4) «la fusion complète des deux départements».⁴¹ Aucune entente formelle n'a été entérinée à la suite de ces discussions. Depuis ce temps toutefois, le Département d'éducation physique de l'Université de Montréal s'est réorienté en accord avec les forces de son corps professoral pour devenir le Département de kinésiologie.

⁴⁰ Claude Alain et Claude-Henri Nadeau (document de travail préparé par), *Préalables à l'établissement d'un protocole d'entente entre l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal concernant la formation et la recherche dans le champ disciplinaire du mouvement humain*, document de travail, juin 1997, p. 2.

⁴¹ Voir *Ibid.*

5. CONCLUSION DU RAPPORT D'ÉTAPE

Le secteur de l'éducation physique et des sciences de l'activité physique ou, comme on tend à le dire de plus en plus dans ce dernier cas, de la kinésiologie a connu des bouleversements au cours des trois dernières années qui ont forcé chaque département et faculté à procéder à un important exercice de rationalisation.

Tous les établissements engagés dans la formation des maîtres en éducation physique ont dû remanier leur programme de baccalauréat d'enseignement en éducation physique. En effet, l'ajout récent aux programmes du primaire et du secondaire de l'éducation à la santé et d'une deuxième discipline en vue de la polyvalence disciplinaire des maîtres, exigée dorénavant par le ministère de l'Éducation pour l'octroi des brevets d'enseignement, a obligé chaque département ou faculté à modifier son programme. En outre, le baccalauréat d'enseignement en éducation physique s'est vu imposer des mesures de contingentement indirect par le Ministère.

Quant aux autres programmes de premier cycle s'ouvrant sur les sciences de l'activité physique ou sur la kinésiologie, et qui sont appelés à recevoir la moitié des clientèles étudiantes à partir de septembre 1998, ils ont fait l'objet d'une réévaluation en profondeur et de modifications notables dans presque tous les établissements. En ce qui concerne les programmes de deuxième cycle, certains d'entre eux ont également été modifiés en fonction de l'évolution des besoins de la profession et de la société québécoise.

Comme tous les autres secteurs universitaires, l'éducation physique et les sciences de l'activité physique ont vu partir un nombre important de professeurs pour la retraite. On parle d'une réduction de 17% du corps enseignant entre 1992 et 1997. De profonds réaménagements ont eu lieu dans les unités les plus touchées dont l'UQAC, l'Université de Montréal, l'UQAM et l'Université Laval.

Il faut rappeler combien une masse critique de professeurs actifs en enseignement et en recherche est une condition de renouvellement de la discipline et du champ d'étude que constitue l'éducation physique et les sciences de l'activité physique. Les établissements universitaires qui y sont engagés ont la responsabilité d'assurer les ressources nécessaires sous peine de ne pouvoir maintenir des programmes dont ils doivent assurer la qualité. De la même manière, une masse critique d'étudiants est nécessaire afin de garantir une offre de cours valable et la viabilité d'un programme.

On aura compris que la situation n'est pas encore fixée dans le secteur de l'éducation physique et des sciences de l'activité physique. En effet, c'est en septembre 1998 que débiteront les nouveaux programmes de formation des maîtres de même que plusieurs nouveaux programmes visant le milieu extrascolaire ou communautaire. Il est donc trop tôt pour connaître les effets de ces réaménagements de programmes et des réorientations, fondamentales dans certains cas, de la vocation de certaines unités. Comment les candidats à ces études vont-ils réagir? Les programmes de formation des maîtres se trouveront-ils, comme nombre de programmes d'enseignement, incapables d'atteindre le contingent annoncé? Les programmes en sciences de l'activité physique ou en kinésiologie répondront-ils aux nouveaux besoins de formation? Sauront-ils attirer la clientèle escomptée?

Compte tenu des profondes transformations effectuées dans tous les programmes au cours des deux dernières années et de leur impact attendu au trimestre d'automne 1998, la Commission a jugé opportun de différer l'adoption des recommandations pour ce secteur. Elle souhaite le faire à la lumière des résultats escomptés de la rationalisation des programmes et de la répartition des

clientèles entre les volets scolaire et extrascolaire ou communautaire. C'est alors seulement qu'un rapport final sera présenté à la Commission.

6. LA SITUATION AU TRIMESTRE D'AUTOMNE 1999

La présente partie est conçue comme une réponse aux demandes exprimées par la CUP lors de sa onzième réunion tenue le 10 juin 1998. Il s'agit donc, pour l'essentiel, d'une mise au point sur la situation des programmes au trimestre d'automne 1999.⁴²

6.1 L'offre de programmes au trimestre d'automne 1999

L'offre de programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique a connu plusieurs changements importants au cours des deux dernières années.

En juin 1998, chacun des établissements a présenté en détail les changements prévus dans son offre de programmes (voir la section 1.3). Le changement le plus important a touché les sept programmes de formation des maîtres en éducation physique. Dans quelques universités, il y a également eu des changements d'orientation dans les programmes de premier cycle en sciences de l'activité physique. Aux études supérieures, l'offre de programmes des universités Laval, de Montréal, de Sherbrooke et du Québec à Montréal a connu des transformations.

Le tableau 6.1 rappelle de manière schématique les changements dans l'offre de programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique entre 1996 et 1999.

6.2 Les programmes de premier cycle en sciences de l'activité physique

6.2.1 Rappel à propos des autres programmes

Afin de se rendre à la demande de la CUP, il sera essentiellement question, dans ce chapitre, des caractéristiques des programmes de premier cycle en sciences de l'activité physique.

Les membres de la sous-commission convient toutefois les lecteurs à retourner aux sections 1.3 et 2.5 du rapport d'étape, qui mettent en relief les caractéristiques générales de l'ensemble de l'offre de programmes dans le domaine ainsi que les principales activités de recherche dans chacun des établissements.

Un rappel ayant trait aux programmes de formation des maîtres est néanmoins nécessaire. Depuis le trimestre d'automne 1998, l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'UQAC, l'UQAM et l'UQTR offrent de nouveaux programmes de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé.⁴³

À la suite de la réforme de la formation des maîtres, lancée par le ministère de l'Éducation en 1992, et son entrée en vigueur, six ans plus tard, dans le champ des spécialités, les programmes de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé sont passés de 90 à 120 crédits, en plus de comporter certaines exigences. Une formation pratique d'une durée de 700 heures et l'approfondissement d'une deuxième discipline ont été convenus. Un contingentement a

⁴² Voir les précisions apportées à la page i en ce qui a trait aux travaux de la sous-commission et à la rédaction en deux étapes du rapport.

⁴³ À l'Université Laval, le programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique d'une durée de quatre ans est offert depuis le trimestre d'automne 1997.

Tableau 6.1: les changements dans l'offre de programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique selon les établissements, automne 1996 et automne 1999

Universités	Offre de programmes automne 1996	Offre de programmes automne 1999
Concordia	major in Exercise Science	major in Exercise Science
	sp. / hon. in Exercise Science : Adapted Physical Activity	sp. - Adapted Physical Activity Option
	sp. / hon. in Exercise Science : Athletic Therapy	sp. - Athletic Therapy Option
		sp. in Exercise Science
Laval		mineure ou certif. en intervention en sc. de l'édu. physique
		majeure en sc. de l'édu. physique
	bac en sc. de l'activité physique	bac en kinésiologie
	bac en édu. physique	bac en ens. de l'édu. physique
	maîtrise en sc. de l'activité physique	maîtrise en sc. de l'activité physique
		maîtrise en psychopédagogie - conc. sc. de l'édu. physique
	doctorat en sc. de l'activité physique	doctorat en sc. de l'activité physique
McGill		doctorat en psychopédagogie - conc. sc. de l'édu. physique
	certif. for First Nations and Inuit Education ¹	certif. for First Nations and Inuit Education ¹
	major in Physical Education	
	major in Fitness Education	
		bac of Education Kinesiology
	bac of Education General Secondary	bac of Education major in Physical Education
	master in Physical Education	master in Physical Education
UdM	Ad Hoc Ph. D.	Ad Hoc Ph. D.
	mineur en sc. de l'activité physique	mineur en kinésiologie
	majeur en sc. de l'activité physique	majeur en kinésiologie
	bac spécialisé en édu. physique	
		bac spécialisé en kinésiologie
		bac en ens. de l'édu. physique et santé
	maîtrise en sc. de l'activité physique	maîtrise en sc. de l'activité physique ²
Sherbrooke	doctorat en sc. de l'activité physique	Ph.D. en sc. de l'activité physique
	certif. d'activité physique	certif. d'activité physique
	bac en activité physique	
		bac en kinésiologie
		bac en ens. en édu. physique et à la santé
	dipl. de 2e cycle d'intervention en activité physique	dipl. de 2e cycle d'intervention en activité physique
	maîtrise en kinanthropologie	maîtrise en kinanthropologie
UQAC	certif. en sc. de l'activité physique	certif. en sc. de l'activité physique
	bac en sc. de l'activité physique	
	bac en plein air et tourisme d'aventure	bac en plein air et tourisme d'aventure
	bac d'ens. en édu. physique	bac en ens. de l'édu. physique et à la santé
UQAM	bac d'ens. de l'activité physique	
		bac d'intervention en activité physique - profil récréospor- tif et profil ens. de l'édu. physique et de la santé
	maîtrise en kinanthropologie	maîtrise en kinanthropologie
UQTR	bac d'ens. de l'activité physique	bac en ens. de l'édu. physique et à la santé
	bac en sc. de l'activité physique	bac en sc. de l'activité physique
	maîtrise en sc. de l'activité physique	maîtrise en sc. de l'activité physique

Source: établissements universitaires. Pour plus de détails, voir les annexes 1, 2 et 2a.

¹ Parmi plusieurs options, on trouve celle «for trainees specializing in physical education».

² Depuis le trimestre d'automne 1997, le volet professionnel en gestion du sport et de l'activité physique n'est plus offert.

également été arrêté pour les sept programmes de baccalauréat. Sur la base du nombre de diplômes décernés au cours des dernières années par les universités, une table de concertation réunissant le Ministère et les universités a procédé au partage des contingents. La nouvelle donne vient donc modifier les règles du jeu qui assurent la relève du corps professoral en éducation physique et à la santé dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

Le tableau 6.2 présente le contingent et les choix dans la seconde discipline pour chacun des sept programmes en éducation physique et à la santé.

Tableau 6.2: le contingentement et la deuxième discipline dans les programmes de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé, automne 1999

Universités, programmes et contingents		Seconde(s) discipline(s) au choix ¹
Laval Bac en ens. de l'éducation physique	64	Enseignement moral
McGill Bac of Ed. Major in Physical Education	40	<i>Niveau primaire</i> : Moral and Religious Education, Arts, Social Science; <i>Niveau secondaire</i> : Moral Education, General Science, Biology, Chemistry, Physics, Geography, History, Vocational Education (Technical or Business)
UdM Bac en ens. de l'éducation physique et santé	52	Biologie, géographie, morale, religion
Sherbrooke Bac en ens. en éducation physique et à la santé	66	<i>Niveau primaire</i> : enseignement moral, danse <i>Niveau secondaire</i> : danse, géographie, histoire, informatique
UQAC Bac en ens. de l'éducation physique et à la santé	25	Géographie, enseignement religieux, enseignement moral, biologie, chimie, informatique, physique
UQAM Bac d'intervention en activité physique - profil ens. de l'éducation physique et de la santé	55	Informatique, physique, danse, arts plastiques
UQTR Bac en ens. de l'éducation physique et à la santé	50	Géographie, histoire, informatique, chimie, physique

Source: établissements universitaires.

¹ À moins d'indications plus précises, il s'agit d'une formation qui prépare à l'enseignement aux niveaux préscolaire/primaire et secondaire.

Les programmes de maîtrise offerts dans six universités méritent eux aussi un rappel. Des changements ont eu lieu, qui rendent nécessaire une mise au point au sujet des options *avec* ou *sans mémoire*. Le tableau 6.3 décrit la situation au trimestre d'automne 1999.

Tableau 6.3: les programmes de maîtrise en éducation physique et en sciences de l'activité physique: avec ou sans mémoire, automne 1999

Universités	Maîtrise avec mémoire	Maîtrise sans mémoire (avec cours, essai, etc.)
Laval - sc. de l'act. phy. - psychopédagogie	•	•
McGill	•	•
UdM	•	□
Sherbrooke	•	•
UQAM	•	
UQTR	•	□

Sources: établissements universitaires; annuaires.

□ l'option subsiste toujours, mais les inscriptions sont suspendues depuis l'automne 1997 (UdM) ou l'automne 1998 (UQTR).

6.2.2 Retour sur les principales caractéristiques des programmes de premier cycle en sciences de l'activité physique

Dans le chapitre 1, on trouve une description générale des caractéristiques de la formation et des programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique. Il y est fait mention de définitions utiles, de la formation, des programmes et des spécialités respectives des huit universités québécoises et, pour finir, des trois grands crénos de formation que sont l'intervention éducative en milieu scolaire, l'intervention éducative et thérapeutique en milieu extrascolaire ou communautaire et la recherche en éducation physique et en sciences de l'activité physique.

À la demande de la CUP, les membres de la sous-commission ont réexaminé la présentation de l'offre de programmes de premier cycle en sciences de l'activité physique. Avant d'y aller d'une nouvelle présentation, les représentants universitaires tiennent à rappeler que les programmes cités montrent tout naturellement des éléments communs de formation. Tous les programmes affichent, par exemple, un cours en anatomie humaine. Il ne peut en être autrement.

Par ailleurs, toujours selon les membres de la sous-commission, le développement de l'offre de programmes n'a jamais été voulue ou perçue comme devant être absolument et parfaitement complémentaire. Pour tout dire, les programmes de premier cycle en sciences de l'activité physique ont été créés dans une perspective de différenciation. En d'autres mots, les établissements universitaires ont surtout cherché, lors de la mise sur pied de leurs programmes, à se démarquer les uns des autres par des particularités dans l'offre de programmes. Dans cette perspective, la complémentarité entre les programmes résulterait de cette recherche de la différence dans l'offre de programmes lors de leur élaboration.

Université Concordia

L'Université Concordia forme des intervenants spécialisés dans les activités physiques adaptées et en thérapie sportive. Quatre programmes sont offerts: *Major in Exercise Science*, *Specialization in Exercise Science*, *Specialization - Adapted Physical Activity Option* et *Specialization - Athletic Therapy Option*. La capacité d'accueil est fixée à cent nouveaux étudiants par année.

Les activités physiques adaptées réfèrent à l'application des formes traditionnelles d'exercices aux besoins d'une clientèle spéciale. La clientèle cible regroupe les personnes, jeunes ou vieilles, souffrant d'un handicap et celles atteintes d'une maladie d'ordre cardiaque, respiratoire ou autre.

La thérapie sportive vise l'intervention auprès des individus actifs. Il s'agit de s'assurer des moyens dont on peut user en matière de prévention, de soins et de réadaptation des personnes blessées.

Université Laval

Le Département d'éducation physique (DÉP) de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval forme des intervenants tant pour le milieu scolaire que pour le milieu extrascolaire ou communautaire. Les activités d'enseignement et d'apprentissage se font dans la perspective du développement intégral de l'humain, c'est-à-dire du développement multidimensionnel de la personne, du développement de sa santé et de l'amélioration de sa qualité de vie par l'entremise de pratiques corporelles. Comme pour le milieu scolaire (60 crédits sont communs aux deux programmes), le DÉP forme un professionnel capable d'assumer les diverses fonctions associées à l'intervention éducative dans les domaines du sport, du plein air, du conditionnement physique et auprès de groupes particuliers tels l'enfant, l'adulte, la personne âgée et

la personne handicapée. Cette formation prend donc une orientation professionnelle. Le comité de programme opte résolument pour cette orientation parce que les études démontrent que les savoirs utiles à l'intervention éducative s'acquièrent essentiellement dans un effort d'intégration de la théorie et de la pratique grâce à une réflexion dans et sur l'action. L'accent sur l'apprentissage «expérientiel» prend ici toute son importance. Environ 700 heures de stage sont également à l'agenda des étudiants inscrits dans le baccalauréat communautaire. Pour atteindre plus sûrement ces objectifs de formation, le DÉP développe une approche par compétences, notamment l'interaction sociale, la communication orale et écrite, la résolution de problèmes et l'apprentissage autonome. Le développement de telles compétences génériques en tant qu'objectifs explicites de formation constitue une réalité incontournable dans le monde de l'enseignement supérieur.

Dans le cadre du baccalauréat en kinésiologie, la Faculté de médecine forme des kinésologues. Ces derniers intervenants sont des experts à la fois en évaluation, en gestion, en planification et en prescription d'activités physiques à des fins préventives. L'objectif général du curriculum est une meilleure compréhension de la participation de l'humain dans des activités physiques : exercices, sports, activités quotidiennes, activités de travail ou de réentraînement. La clientèle du kinésologue va du sportif à la personne âgée en passant par le travailleur et la personne handicapée. La pertinence du programme en kinésiologie a ses racines dans le monde de la prévention en matière de santé et de bien-être physique. Ce programme peut solidement s'ancrer dans deux caractéristiques importantes de la société québécoise contemporaine, soit une population vieillissante et inactive, en conséquence une population à risques d'obésité, d'hypertension et de diabète, et prédisposée aux accidents cardiaques, aux chutes et aux accidents de travail. Le savoir-faire du futur professionnel est assuré, entre autres, par de nombreuses heures de stage.

Université McGill

Le département d'éducation physique de l'Université McGill offre deux programmes de premier cycle. Le programme de formation des maîtres (*B.Ed. Physical Education*) et le programme *B.Ed.* en kinésiologie. Ce dernier est un programme de 90 crédits qui prépare les étudiants à une profession liée à l'intervention en activité physique ou à un programme de deuxième cycle en sciences de l'activité physique. L'étudiant doit choisir une option de spécialisation de 9 crédits de cours offerts en collaboration avec d'autres unités de l'université. Les options sont les suivantes: « Perspectives sociales de la santé » (*Social Perspective of Health Option*); « Administration et gestion » (*Management and Administration Option*); « Évaluation de la condition physique » (*Certified Fitness Appraiser*) et « Option science ». L'étudiant doit aussi compléter trois stages en milieu professionnel, soit en instruction et leadership en conditionnement physique; en évaluation de la condition physique ou en administration et gestion des programmes de condition physique.

Université de Montréal

Le programme de baccalauréat spécialisé en kinésiologie vise à former des personnes compétentes pour évaluer la capacité physique, pour analyser le mouvement des points de vue biomécanique, physiologique et énergétique ainsi que de l'apprentissage et du contrôle du mouvement, et pour prescrire des programmes d'activités physiques adaptés à des fins préventives ou de recherche de performance de haut niveau. Les diplômés pourront intervenir auprès de personnes dites normales de différents niveaux d'âge et de condition physique, incluant les personnes âgées et les femmes enceintes, auprès de populations symptomatiques ou à risque ou auprès d'athlètes qui recherchent un haut niveau de performance.

L'orientation «activité physique et santé» offre une préparation plus spécifique pour intervenir auprès de personnes appartenant à des populations symptomatiques. Les questions relatives aux effets du vieillissement sur la posture, la locomotion, l'équilibre et les systèmes physiologiques à l'exercice sont aussi abordées. La promotion de l'activité physique dans une perspective de prévention auprès de divers groupes sociaux constitue aussi une préoccupation importante de ce volet du programme. Les principales compétences professionnelles visées par ce volet du programme sont la promotion de l'activité physique à des fins préventives, de santé et de mieux être, l'évaluation de la capacité physique des sujets symptomatiques et la prescription d'activités physiques qui leur sont adaptées.

Les diplômés de l'orientation «activité physique et sport» pourront offrir des services spécialisés dans les domaines de l'entraînement sportif et de la préparation à la performance en tenant compte de divers contextes de pratique : récréation, consolidation, compétition, poursuite d'excellence.

L'orientation «sciences de l'activité physique» propose un cheminement qui se veut davantage préparatoire à la recherche et à la poursuite d'études supérieures en sciences de l'activité physique.

Université de Sherbrooke

Le programme de baccalauréat en kinésiologie offre deux volets de spécialisation, l'un en activité physique et mieux-être et l'autre en encadrement sportif. Le programme est axé sur l'acquisition de compétences professionnelles. En activité physique et mieux-être, l'objectif visé est la formation d'intervenants capables non seulement de planifier, d'encadrer et d'animer des programmes et des séances d'entraînement en fonction des besoins de clientèles diverses, mais aussi d'agir comme conseiller en matière d'activité physique et de prévention de certains problèmes en milieu de travail. Quant au volet en encadrement sportif, il vise le développement de l'aptitude à appliquer une planification auprès d'athlètes inscrits dans la poursuite de l'excellence, à encadrer les participantes et les participants au cours de séances d'entraînement physique, technique ou tactique et à superviser l'action pédagogique du personnel d'entraînement. Le programme, offert en régime coopératif, prévoit une alternance de sessions d'études et de stages rémunérés. Cette caractéristique favorise un lien privilégié avec le milieu de la pratique professionnelle et procure aux étudiants l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances et de mieux connaître leur futur milieu de travail. L'alternance études-travail favorise également, à l'intérieur des activités pédagogiques de formation, l'intégration de la théorie à la pratique ainsi que la réflexion des étudiants relativement à leur rôle et à leurs responsabilités professionnelles.

UQAC

Par l'entremise de son programme de plein air et tourisme d'aventure, l'UQAC prépare des intervenants dans le milieu extrascolaire. Les futurs diplômés devraient oeuvrer au sein de l'industrie touristique à titre de «guides» en plein air. L'UQAC offre depuis peu un autre programme unique au Québec - il s'agit d'un programme court de premier cycle - en gestion du stress. À l'UQAC, le module des sciences de l'activité physique a suspendu les admissions dans le programme de baccalauréat en sciences de l'activité physique depuis l'automne 1997. Ce programme n'est pas aboli pour autant, mais plutôt en révision. La nouvelle formule, quand elle sera en vigueur, devrait comporter deux orientations: une majeure en promotion de la santé et une mineure en administration.

UQAM

Le nouveau baccalauréat d'intervention en activité physique comprend deux profils de formation professionnelle : le profil enseignement de l'éducation physique et de la santé (120 crédits) et le profil récréosportif (90 crédits).

Le profil récréosportif vise le domaine d'intervention de la pratique récréative de l'activité physique. Ce domaine embrasse toute forme d'engagement de la personne dans des défis personnels, vécus sous forme de jeux, d'exercices, ou de sports, pour satisfaire à la fois ses besoins de loisir, de détente, et d'amélioration ou de maintien de sa condition physique. Les diplômés du profil récréosportif sont en mesure de prendre en charge des organismes dévolus à la pratique récréative de l'activité physique auprès de clientèles diverses et de tous âges.

UQTR

L'UQTR ne prévoit aucun changement majeur dans son offre de programme sauf celui actuellement en cours à son baccalauréat en sciences de l'activité physique.

L'UQTR dispense un programme de baccalauréat en sciences de l'activité physique. Au fil des ans, ce profil a surtout permis aux étudiants d'acquérir une formation fondamentale menant aux études supérieures en sciences de l'activité physique. Les étudiants inscrits dans le programme de baccalauréat en sciences de l'activité physique veulent devenir des professionnels efficaces auprès des clientèles asymptomatiques ou des clientèles symptomatiques, telles que les personnes âgées, diabétiques, asthmatiques, coronariennes, obèses ou sédentaires. L'UQTR envisage de resserrer les lignes de force de ce programme en le centrant davantage vers la prescription de l'exercice physique auprès de clientèles asymptomatiques et la rééducation physique. L'approche clinique sera empruntée pour assurer le cheminement des étudiants inscrits à ce programme d'études.

6.3 Les effectifs étudiants

6.3.1 La situation aux trois cycles d'études⁴⁴

Depuis l'année universitaire 1992-1993, qui marque un sommet dans l'évolution de l'effectif étudiant dans l'ensemble des établissements universitaires du Québec, on enregistre une baisse du nombre total d'inscriptions.⁴⁵ Entre 1992 et 1998, par exemple, le nombre total d'inscriptions a diminué de 11,6 % dans l'ensemble des programmes offerts. Le premier cycle a donné le ton avec une baisse de 14,7%. Aux deuxième et troisième cycles, pendant la même période, on constate, au contraire, des hausses de 3,2 % et 8,3 %.

La rentrée 1998, si on la compare à la rentrée de l'année précédente, confirme la tendance à la baisse des effectifs étudiants. En effet, entre 1997 et 1998, le nombre total d'inscriptions fléchit de 0,1 % dans les universités québécoises. Le premier cycle enregistre une baisse (0,1 %) tandis que le deuxième cycle connaît une hausse (0,8 %) et le troisième cycle une baisse (4,3 %).

⁴⁴ Voir les annexes 3, 4 et 5.

⁴⁵ Voir CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, Montréal, CREPUQ, 1999, p. 32.

Le tableau 6.4 résume la situation récente des effectifs étudiants dans les programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique comparée à l'ensemble des programmes offerts dans le réseau universitaire québécois.

Au premier cycle, entre 1992 et 1998, on note une baisse des inscriptions totales moins prononcée en éducation physique et en sciences de l'activité physique (-11,5%) que dans l'ensemble des programmes offerts dans le réseau universitaire (-14,7%). Depuis 1997, une hausse est même perceptible. Elle est essentiellement le résultat d'une remontée récente des nouvelles inscriptions (886 recrues au trimestre d'automne 1997; 866 en 1998).

Aux études supérieures, la situation est tout à fait différente. Alors que les inscriptions totales sont en croissance dans l'ensemble des programmes de deuxième et troisième cycles entre les années 1992 et 1998, les programmes supérieurs en éducation physique et en sciences de l'activité physique connaissent une décroissance des effectifs. Dans le réseau universitaire, pendant la période 1992-1998, on remarque des hausses respectives de 3,2% et de 8,3% des inscriptions totales dans les programmes de deuxième et troisième cycles. Au même moment, les programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique subissent des baisses de 19,3% et de 8,3%.

Tableau 6.4: variations en pourcentage (%) du nombre des inscriptions totales dans les programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique, 1992-1998

Niveaux d'études	Moyenne dans le réseau	Programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique
Baccalauréat¹		
1992-1996	-12,7	-15,7
1992-1997	-14,6	-13,9
1992-1998	-14,7	-11,5
1995-1996	-3,4	-2,5
1996-1997	-2,2	2,2
1997-1998	-0,1	2,7
Deuxième cycle		
1992-1996	-5,4	-1,6
1992-1997	2,4	-9,1
1992-1998	3,2	-19,3
1995-1996	-7,6	-4,4
1996-1997	8,2	-7,5
1997-1998	0,8	-11,4
Troisième cycle		
1992-1996	12,8	3,3
1992-1997	13,2	1,7
1992-1998	8,3	-8,3
1995-1996	-0,5	-6,1
1996-1997	0,3	-1,6
1997-1998	-4,3	-9,8

Source: RECU. Voir les annexes 3, 4 et 5.

¹ Dans le cas de la moyenne du bac dans le réseau universitaire québécois, le MEQ ne départage pas les programmes de certificat, de majeure et de bac. La moyenne affichée dans les programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique ne concerne toutefois que les majeures et les bacs.

La variation du nombre des inscriptions totales dans les programmes d'études supérieures telle que présentée par RECU doit cependant être nuancée. Selon toute vraisemblance, la baisse des inscriptions serait moins importante que ce que les données colligées par RECU laissent voir au premier coup d'oeil.

L'Université Laval, qui accueille un bon nombre d'étudiants aux cycles supérieurs, a procédé à certains changements qui affectent la cueillette des données dans RECU. Depuis 1997, en effet, les étudiants intéressés à poursuivre des études dans le domaine des sciences de l'éducation physique s'inscrivent dans la concentration sciences de l'éducation physique de la maîtrise en psychopédagogie ou du doctorat en psychopédagogie. Au bout du compte, on se retrouve devant le double problème suivant: d'une part, RECU ne distingue pas les étudiants inscrits dans la concentration sciences de l'éducation physique de ceux inscrits dans les autres concentrations offertes dans les programmes de maîtrise et de doctorat en psychopédagogie; d'autre part, les étudiants inscrits dans la concentration sciences de l'éducation physique ne se trouvent plus comptabilisés, comme c'était le cas avant 1997, dans les programmes de maîtrise ou de doctorat en sciences de l'activité physique. L'opération résulte ainsi en une perte *artificielle*, entendons par-là que les conventions statistiques compliquent ici les comparaisons avec les années 1997 et 1998.

Cette précision d'ordre statistique justifie de nuancer —sans pour autant pouvoir préciser— l'ampleur de la baisse des inscriptions totales entre 1992 et 1998. En prenant pour exemple les années 1992 et 1996, on constate que les programmes de deuxième cycle en éducation physique et en sciences de l'activité physique ont connu une baisse (-1,6%) moins importante que la moyenne enregistrée dans le réseau (-5,4%). Au troisième cycle, les programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique restent toujours en deçà de la moyenne enregistrée dans le réseau.

Les membres de la sous-commission sont d'avis que la baisse du nombre des inscriptions dans les programmes d'études supérieures peut s'expliquer par d'autres facteurs. La baisse du nombre de professeurs limite les possibilités d'encadrement des étudiants. Certaines universités ne peuvent pas accepter davantage d'étudiants vu les ressources professorales. La suspension récente de l'option sans mémoire dans les programmes de maîtrise de l'Université de Montréal et de l'UQTR pourraient également aboutir à une baisse du nombre d'inscriptions.

6.3.2 Les programmes de premier cycle en formation des maîtres

Comme on l'a vu, les programmes de premier cycle en formation des maîtres se sont vu imposer des contingents à partir du trimestre d'automne 1998. La mesure de contingentement annoncée par le ministère de l'Éducation équivaut à 352 inscriptions à temps plein par année. Plus exactement, le Ministère finance 352 places de stage. Ainsi, une université peut choisir d'accueillir davantage d'étudiants. Toutefois, les frais liés aux stagiaires «supplémentaires» seront alors payés par l'université.

Le tableau 6.5 rappelle l'impact des mesures de contingentement. On remarque une baisse importante du nombre des inscriptions lors de la mise en vigueur des contingents. Encore qu'il faille rappeler qu'avant 1998, l'étudiant inscrit dans un programme de formation des maîtres pouvait l'être à temps partiel. Cela n'est plus possible dans le nouveau programme de 120 crédits. En outre, le tableau montre que le contingent n'a pas été tout à fait atteint en 1998-1999 (96%) tandis qu'il a été surpassé en 1999 (109%).

Tableau 6.5: données sur les nouvelles inscriptions dans les programmes de formation des maîtres selon les universités entre 1996-1999 et la mesure de contingentement mise en vigueur au trimestre d'automne 1998

Trimestres	Laval	McGill	UdM	Sherb.	UQAC	UQAM	UQTR	Total	% (I/C)
A-1996 / H-1997	150	75	90	87	42	122	66	632	180%
A-1997 / H-1998	78	57	89	79	42	106	74	525	149%
Contingent¹	64	40	52	66	25	55	50	352	100%
A-1998 / H-1999	65	50	40	71	29	51	32	338	96%
A-1999	72	50	61	67	25	52	55	382	109%

Sources: RECU et établissements universitaires.

¹ La mesure de contingentement annoncée par le MÉQ équivaut à 352 inscriptions à temps plein sur une base annuelle. Les contingents sont entrés en vigueur au trimestre d'automne 1998.

Le tableau 6.6 expose la situation des nouvelles inscriptions et le pourcentage du contingent atteint dans chacune des universités pour l'année universitaire 1998-1999 et le trimestre d'automne 1999.

Tableau 6.6: le taux de contingentement atteint dans les programmes de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique selon les universités, automne 1998/hiver 1999 et automne 1999

Universités	Contingentement (C)	Inscriptions (1998-1999) (I)	Inscriptions (automne 1999) (I)	Pourcentage du contingent atteint (1998-1999) (% I/C)	Pourcentage du contingent atteint (automne 1999) (% I/C)
Laval	64	65	72	102%	113%
McGill	40	50	50	125%	125%
UdM	52	40	61	77%	117%
Sherbrooke	66	71	67	108%	102%
UQAC	25	28	25	112%	100%
UQAM	55	51	52	93%	95%
UQTR	50	32	55	64%	110%
Total:	352	337	382	96%	109%

Sources: RECU; représentants universitaires.

Si l'on additionne les données disponibles pour l'année universitaire 1998-1999 et le trimestre d'automne 1999, on constate que le pourcentage du contingent atteint dans l'ensemble des sept programmes en formation des maîtres équivaut à 102%.

Des variations sont toutefois perceptibles d'un établissement à un autre. De fait, quatre universités dépassent leur contingent tandis que trois ne l'atteignent pas. Il s'agit, d'un côté, de l'Université McGill (125%), de l'Université Laval (107%), de l'UQAC (106%) et de l'Université de Sherbrooke (105%), de l'autre côté, de l'Université de Montréal (97%), de l'UQAM (94 %) et de l'UQTR (87%).

6.3.3 Les programmes de premier cycle en sciences de l'activité physique

Le tableau 6.7 rend compte des nouvelles inscriptions dans les programmes de grade de premier cycle touchant le milieu extrascolaire ou communautaire. Comme dans le cas des programmes de

formation des maîtres, les données présentées couvrent les années universitaires 1996-1997 à 1998-1999 en plus du trimestre d'automne 1999.

Tableau 6.7: données sur les nouvelles inscriptions dans les programmes de majeure et de baccalauréat en sciences de l'activité physique selon les universités, 1996-1999

	Conc. ¹	Laval	McGill	UdM	Sherb.	UQAC ²	UQAM	UQTR	Total
A-1996 / H-1997	110	61	23	120	29	41	52	12	448
A-1997 / H-1998	95	172	24	147	31	40	46	7	562
A-1998 / H-1999	100	148	21	124	47	45	57	10	552
A-1999	101	112	31	98	71	37	60	6	516

Sources: RECU et établissements universitaires.

¹ La capacité d'accueil dans les quatre programmes est fixée à 100 nouveaux étudiants par année.

² Un contingent de 36 étudiants par année s'applique dans le programme de bac en plein air et tourisme d'aventure.

Les données recueillies montrent que les programmes de grade de premier cycle touchant le milieu extrascolaire ou communautaire n'ont pas subi de contrecoups négatifs de l'annonce des mesures de contingentement dans les programmes de formation des maîtres. Au contraire, ils semblent avoir profité de la situation puisque le nombre des nouvelles inscriptions a augmenté de façon remarquable à partir du trimestre d'automne 1997.⁴⁶ Le nombre des nouvelles admissions se maintient depuis lors. (Avant la réforme, rappelons-le, six étudiants sur dix s'inscrivaient, en moyenne, dans le programme menant à l'obtention d'un permis d'enseigner.)

6.4 Le corps professoral

Lors de l'examen de juin 1998, les membres de la sous-commission avaient noté une baisse de 17% du nombre de professeurs entre 1992 et 1997 (voir section 2.4). Comme on peut le voir dans le tableau 6.8, les données du trimestre d'automne 1999 indiquent une nouvelle perte de 3,5 professeurs. Cela équivaut à une coupe de 20% dans le corps professoral entre 1992 et 1999.

Il est à noter que la baisse du nombre de professeurs reste supérieure à la baisse du nombre des inscriptions totales dans tous les programmes offerts en éducation physique et en sciences de l'activité physique (12%) entre 1992 et 1998.⁴⁷

⁴⁶ La mise en vigueur du programme de baccalauréat de quatre ans à l'Université Laval en 1997 explique pourquoi la hausse a lieu cette année-là plutôt que l'année suivante qui marque le début de l'application dans les autres universités de la réforme du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé.

⁴⁷ Les données sur les inscriptions totales au trimestre d'automne 1999 ne sont pas disponibles.

Tableau 6.8: données sur le corps professoral selon les universités, 1992-1999

Universités	Nombre de professeurs réguliers			Âge moyen et nombre de détenteurs de doctorat (A-99)		Contribution des chargés de cours			
	A-1992	A-1997	A-1999	âge moyen	détenteurs	1997-1998		1998-1999	
						A	B	A	B
Concordia	9	8	8	53	7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Laval ¹	32	26	23	50	20	21	8	36	12
McGill ²	10	9	9	51	8	51	20	44	20
UdM ¹	24	16	17	52	16	136	24	129	25
Sherbrooke	21	21	17	53	15	81	29	108	38
UQAC	8	5	7	43	6	63	15	64	16
UQAM	25	20	20,5	50	18,5	175	31	247	31
UQTR	16	15	15	48	15	115	43	89	33
total:	145	120	116,5		105,5	642	170	717	175

Source : établissements universitaires.

¹ À l'Université Laval et à l'Université de Montréal, un certain nombre de professeurs rattachés à la Faculté d'éducation donnent des cours en éducation physique. À l'Université Laval, au Département d'éducation physique de la Faculté des sciences de l'éducation, il y a 11 professeurs réguliers temps plein et 1 responsable de formation pratique. Dans la division kinésiologie de la Faculté de médecine, il y a 8 professeurs temps plein, 1 responsable de formation pratique et 2 professeurs subventionnels.

² En 1985, il y avait 15 professeurs réguliers en poste.

A= nombre total de crédits cours assumés par les chargés de cours.

B= nombre de chargés de cours.

7. RECOMMANDATIONS

7.1 Préambule

Les recommandations ont été élaborées dans le but de maximiser l'utilisation des ressources actuellement disponibles dans chacune des universités dans les domaines de l'éducation physique et des sciences de l'activité physique ou, comme on tend à le dire de plus en plus, de la kinésiologie. Il est question ici autant de la préparation d'intervenants en milieu scolaire, en milieu extrascolaire ou communautaire que de la formation aux deuxième et troisième cycles.

Le domaine a connu des bouleversements au cours des dernières années qui ont forcé chaque département ou faculté à procéder à une révision majeure de leur offre de programmes.

À la suite de la réforme initiée par le ministère de l'Éducation en 1992 et mise en branle en 1998, tous les établissements ont dû remanier leur programme de baccalauréat d'enseignement en éducation physique. L'ajout de l'éducation à la santé dans la formation des élèves du primaire et du secondaire puis l'imposition d'une deuxième discipline en vue de la polyvalence disciplinaire des maîtres, exigée dorénavant par le ministère de l'Éducation pour l'octroi des brevets d'enseignement, ont obligé chaque département ou faculté à modifier son programme.

Quant aux autres programmes de premier cycle touchant les sciences de l'activité physique ou la kinésiologie, qui accueillent un peu plus de la moitié des clientèles étudiantes depuis le trimestre d'automne 1998, ils ont fait l'objet d'une réévaluation en profondeur et de modifications notables dans presque tous les établissements.

En ce qui concerne les programmes de deuxième cycle, certains d'entre eux ont également été évalués et modifiés en fonction de l'évolution des besoins de la profession.

Comme dans toutes les disciplines universitaires, les domaines de l'éducation physique et des sciences de l'activité physique ont vu un nombre important de professeurs prendre leur retraite. On fait face à une réduction de 20% du corps professoral entre 1992 et 1999. Dans certains cas, comme à l'Université de Montréal, à l'Université Laval et à l'UQAM, les réductions atteignent respectivement 29%, 28% et 18%. De profonds réaménagements ont eu lieu dans les unités les plus touchées.

En outre, même si la présente question ne relève pas directement du mandat de la CUP, les membres de la sous-commission réitèrent leur appui aux orientations ministérielles annoncées dans *L'École, tout un programme* qui souligne, une fois de plus, l'importance de l'éducation physique dans la formation complète des élèves.

Les préoccupations sociales relatives à la promotion de la santé et à la prévention de la maladie doivent s'incarner dans des programmes qui donnent lieu à une connaissance adéquate du fonctionnement du corps humain et à une intégration dans la vie des élèves, dès leur entrée à l'école, de l'exercice physique régulier qui se répercute tout au long de l'existence. La proportion inquiétante des enfants et des adolescents atteints d'obésité ou ayant développé les habitudes de sédentarisme, de tabagisme ou de violence que l'on connaît au Québec doit convaincre que cette oeuvre d'éducation à la santé et d'apprentissage de certaines règles de vie est essentielle à la fois pour la qualité de vie des futurs adultes et pour la réduction des coûts de santé contrôlables en partie à l'aide de saines habitudes de vie.

Les enseignants en éducation physique sont les professionnels qualifiés pour prendre en charge l'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé. Encore faut-il que le temps prescrit pour ces matières soit assuré dans la grille-horaire. Autrement, les intentions louables exprimées sur papier ne produiront pas les effets escomptés. Comme pour l'enseignement des autres matières à l'horaire et en toute logique avec l'importance accordée à cette dimension fondamentale de la personne, les élèves ont droit à des professeurs qualifiés pour assurer cet enseignement. On ne saurait trop insister sur le caractère essentiel de cet enseignement ni sur la responsabilité des écoles à cet égard.

En terminant, il faut rappeler combien une masse critique de professeurs actifs en enseignement et en recherche est une condition de renouvellement de la discipline et du champ d'étude que constitue l'éducation physique. Les établissements universitaires qui y sont engagés ont la responsabilité d'assurer les ressources nécessaires sous peine de ne pouvoir maintenir des programmes dont ils doivent assurer la qualité. De la même manière, une masse critique d'étudiants est nécessaire afin de garantir une offre de cours valable et d'assurer la viabilité d'un programme.

7.2 Concertation et formation

La formation initiale

En 1997, dans son énoncé de politique éducative intitulée *L'École, tout un programme*, le ministère de l'Éducation unissait l'enseignement de l'éducation physique et l'éducation à la santé. Du coup, les professeurs d'éducation physique des niveaux primaire et secondaire voyaient leur tâche s'étendre, de manière officielle, de l'éducation physique à l'éducation à la santé.

Dans les universités québécoises, les diplômés en enseignement de l'éducation physique sont formés depuis plusieurs années à l'éducation à la santé. Il y a longtemps que les programmes de formation des maîtres s'inscrivent dans le courant de pensée moderne qui lie étroitement éducation physique, santé et mieux-être. Néanmoins, sous cet aspect précis de la formation universitaire, l'année 1998 marque un tournant.

De fait, à la suite de la réforme de la formation des maîtres lancée par le ministère de l'Éducation en 1992 et son entrée en vigueur six ans plus tard dans le champ des spécialités, les unités académiques responsables de la formation initiale en enseignement de l'éducation physique ont conçu et intégré l'éducation à la santé dans les nouveaux programmes de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique.

Sept universités offrent donc aujourd'hui autant de programmes de formation en enseignement de l'éducation physique et à la santé. Déjà, l'Université de Sherbrooke, l'UQAM et l'UQTR se sont entendues autour de quelques éléments de concertation ayant trait à la formation des enseignants en éducation à la santé. Cette concertation ne les empêche toutefois pas de pouvoir apporter une teinte particulière à leur programme respectif. Les membres de la sous-commission sont d'avis qu'il s'agit d'un développement prometteur.

Par ailleurs, les membres de la sous-commission tiennent à rappeler que la place de l'éducation physique et à la santé dans le curriculum des élèves du primaire et du secondaire demeure encore imprécise. La marge de manoeuvre octroyée aux commissions scolaires dans l'application de la grille-matière rend difficile, sinon impossible, de préciser la place de l'enseignement de l'éducation physique et à la santé auprès des élèves. Toujours selon les membres de la sous-commission, l'imprécision de la commande ministérielle quant au contenu de l'éducation à la santé ajoute à la

complexité de la situation. Jusqu'ici, les rencontres entre les représentants du ministère de l'Éducation et les représentants des universités en éducation physique⁴⁸ n'ont pas permis de faire toute la lumière souhaitée par ces derniers. À cet effet, les universités sont en train de préparer un dossier à propos de ce que devrait être l'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé aux niveaux primaire et secondaire.

C'est pourquoi la Commission recommande:

RECOMMANDATION 1

Que les représentants universitaires réitèrent la nécessité d'un consensus quant à un corpus commun de connaissances autour de l'éducation physique et à la santé, sans empêcher pour autant l'expression de particularités institutionnelles liées, notamment, aux demandes et à la réalité du milieu.

La concertation autour d'un corpus commun de connaissances liées au domaine de l'éducation physique et de l'éducation à la santé devrait trouver un prolongement dans les enseignements. Dans cet esprit de collaboration, la Commission recommande:

RECOMMANDATION 2

Que les spécialistes des unités concernées unissent leurs efforts dans le but de développer des didactiques appropriées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé.

En plus d'unir l'éducation physique et l'éducation à la santé, la réforme des programmes de formation des maîtres instaurée par le ministère de l'Éducation prévoit, entre autres, une formation pratique d'une durée de 700 heures.

Les membres de la sous-commission prédisent que la formation pratique se heurtera à des problèmes logistiques importants. La situation devrait, selon eux, poser de multiples difficultés. On constate que les écoles ne sont pas toujours prêtes à accueillir un étudiant pendant un nombre aussi considérable d'heures de stage. Dans cette perspective, les membres de la sous-commission sont particulièrement inquiets pour l'année scolaire 2001-2002 car quatre cohortes d'étudiants devraient alors être en stage (les cohortes 1998, 1999, 2000 et 2001) et que la cohorte initiale de 1998 devrait compléter son internat. Ils prévoient de nombreux écueils dans la réalisation complète de la commande ministérielle en ce qui touche la réalisation des stages dans la seconde discipline.

Pour toutes ces raisons, la Commission recommande:

RECOMMANDATION 3

Que les universités se penchent sans plus tarder sur les problèmes de faisabilité de la formation pratique de 700 heures exigée par le ministère de l'Éducation et, au besoin, que le MEQ propose une conception plus souple de la polyvalence dans la formation pratique dans la deuxième discipline.

⁴⁸ CQRUEP (Conférence québécoise des représentants des universités en éducation physique).

La formation continue

Compte tenu que les enseignants en exercice aux niveaux primaire et secondaire auront la responsabilité de l'enseignement du nouveau programme en éducation physique et à la santé, les membres de la sous-commission conviennent qu'il sera nécessaire d'offrir à ces enseignants un perfectionnement approprié.

Selon eux, l'offre d'une formation continue en éducation à la santé devrait être l'affaire exclusive des universités qui offrent des enseignements en éducation physique et à la santé.

En outre, les membres de la sous-commission sont d'avis qu'il est nécessaire d'offrir un profil de formation continue partageant un corpus commun de connaissances. Cette concertation ne devrait toutefois pas empêcher les universités d'apporter une teinte particulière à leur programme respectif.

Les membres entendent préparer cette formation en concertation avec le milieu professionnel.

Dans cette perspective, la Commission recommande:

RECOMMANDATION 4

Que les associations professionnelles et les universités s'associent pour définir un cadre pour la formation continue en éducation physique et à la santé;

Que les universités assument leur rôle dans la formation continue et le fassent savoir aux instances intéressées que sont, notamment, les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation.

La formation supérieure

À l'instar de plusieurs autres secteurs d'enseignement, il existe dans l'une ou l'autre des universités des professeurs détenant des compétences uniques. Il serait avantageux que des étudiants inscrits dans toutes les universités aux cycles supérieurs puissent avoir accès à des séminaires donnés par ces professeurs. Il existe plusieurs façons de rendre ces séminaires disponibles : session intensive donnée dans une université selon un calendrier convenu, mise à l'horaire d'un ou de plusieurs séminaires convenus entre les directions des programmes, enseignement par vidéoconférence destiné à des étudiants situés dans plusieurs universités, utilisation de sites internet, etc.

La Commission recommande:

RECOMMANDATION 5

Que les unités académiques visées conviennent d'un scénario de collaboration en matière d'enseignement aux cycles supérieurs en vue de faciliter l'accès pour les étudiants au savoir disponible dans l'ensemble des départements qui offrent de tels programmes; et que les universités fassent rapport à la Commission sur l'échéancier d'implantation d'un tel scénario à la fin du printemps 2000.

De plus, il est essentiel que la collaboration dans la formation aux cycles supérieurs fasse appel aux ressources disponibles dans toutes les universités, y compris celles qui n'ont pas de programmes de maîtrise ou de doctorat.

La Commission recommande:

RECOMMANDATION 6

Que les unités académiques qui offrent des programmes de maîtrise ou de doctorat explicitent les conditions d'habilitation des professeurs d'autres institutions à diriger des étudiants dans leurs programmes;

Que les universités s'assurent de modalités de reconnaissance du travail effectué par ces professeurs et d'ententes financières interinstitutionnelles qui reconnaissent cette contribution;

Que les universités rendent ces dispositions opérantes dans un délai raisonnable.

7.3 Concertation et programmation

Un nouveau programme conjoint de doctorat

Une équipe de professeurs de l'Université Laval, de l'Université de Sherbrooke, de l'UQAM et de l'UQTR poursuit actuellement l'élaboration d'un projet de collaboration en vue de l'ouverture d'un doctorat en intervention éducative.

Les membres de la sous-commission constatent que, en dépit de la décroissance des ressources professorales, la compétence et la diversité des champs d'action en recherche restent grandes.

Tenant compte à la fois de la baisse du nombre de professeurs, de l'éventail de leurs compétences et du projet de collaboration, les membres souhaitent le développement des modalités de collaboration aux études supérieures. On insiste sur l'importance de le faire dans une perspective de réciprocité.

La Commission recommande:

RECOMMANDATION 7

Que les universités Laval, de Sherbrooke, du Québec à Montréal et du Québec à Trois-Rivières poursuivent leur concertation dans le développement du programme conjoint de doctorat en intervention éducative et invite à ouvrir le projet aux autres universités intéressées.

Concertation dans l'offre de cours dans les quatre universités montréalaises

À Montréal, l'Université Concordia, l'Université McGill, l'Université de Montréal et l'UQAM se partagent l'offre de cours en éducation physique et en sciences de l'activité physique.

L'offre de cours varie sensiblement d'un établissement à un autre. Parmi plusieurs faits, on peut rappeler ceux-ci.

L'Université Concordia et l'Université McGill assurent une programmation en anglais tandis que l'Université de Montréal et l'UQAM assurent une programmation en français.

L'Université Concordia concentre son offre de cours au premier cycle dans le domaine des sciences de l'activité physique. L'Université McGill, l'Université de Montréal et l'UQAM sont actives dans les domaines de l'éducation physique et des sciences de l'activité physique.

Au Québec, la formation en langue anglaise des maîtres en éducation physique et à la santé est donc la charge unique de l'Université McGill. Du côté francophone, il faut retenir qu'à l'Université de Montréal, les autorités ont confié la maîtrise d'oeuvre du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et santé à la Faculté des sciences de l'Éducation. À l'UQAM, le Département de kinanthropologie a conservé l'entière responsabilité du profil enseignement de l'éducation physique et de la santé dans le programme de baccalauréat d'intervention en activité physique.

Par ailleurs, si l'UQAM offre des programmes de premier et de deuxième cycles, l'Université McGill et l'Université de Montréal offrent en plus, l'une et l'autre, un programme de troisième cycle.⁴⁹

Comme on peut le constater, la situation des quatre universités montréalaises n'est pas homogène. Néanmoins, cela ne les a jamais empêché de collaborer entre elles. L'Université de Montréal et l'UQAM entretiennent, par exemple, des échanges soutenus en recherche. Il en va de même de l'Université Concordia et de l'Université McGill: des professeurs de l'Université Concordia agissent à titre de directeurs d'étudiants inscrits à la maîtrise à l'Université McGill.

La concertation montréalaise peut-elle se développer davantage? En fait, dans la mesure où chacune des universités a un contingent suffisant pour offrir toutes les activités du baccalauréat chez elle, le partage de cours et la planification de leur mise à l'horaire pourrait s'appliquer à plusieurs activités du programme, là où certains cours sont moins souvent offerts faute d'une clientèle suffisante dans chacune des universités. Aussi peut-on inviter les quatre universités à examiner les possibilités de partage de leurs cours de baccalauréat et de même, lorsqu'il y a lieu, de maîtrise et de doctorat.

Les données sur les inscriptions dans les programmes et le corps professoral montrent que l'organisation de l'éducation physique et des sciences de l'activité physique dans les universités québécoises doit être repensée pour en assurer la viabilité, tant sur le plan de la pédagogie que de celui des ressources.

Sans remettre en cause les échanges et les ententes actuellement en vigueur, la Commission recommande:

RECOMMANDATION 8

Que, compte tenu de la proximité géographique des quatre universités montréalaises, les vice-recteurs académiques des universités Concordia, McGill, de Montréal et du Québec à Montréal examinent comment mettre leurs ressources en commun afin d'offrir éventuellement aux étudiants une offre partagée de cours.

⁴⁹ Dans le cas de l'Université McGill, il s'agit d'un programme de doctorat *ad hoc*.

Annexe 1

L'offre de programmes en éducation physique dans les universités du Québec, automne 1996

Concordia

- Major in Exercise Science
- Specialization / Honours in Exercise Science : Adapted Physical Activity
- Specialization / Honours in Exercise Science : Athletic Therapy⁵⁰

Laval

- bac en sciences de l'activité physique⁵¹
- bac en éducation physique
- maîtrise en sciences de l'activité physique⁵²
- doctorat en sciences de l'activité physique⁵³

McGill

- Certificate for First Nations and Inuit Education⁵⁴
- Major in Physical Education
- Major in Fitness Education⁵⁵
- Bachelor of Education General Secondary⁵⁶
- Master in Physical Education
- Ad Hoc Ph. D. Program in Physical Education

UdM⁵⁷

- mineur en sciences de l'activité physique
- majeur en sciences de l'activité physique
- bac spécialisé en éducation physique
- maîtrise en science de l'activité physique⁵⁸
- doctorat en science de l'activité physique

⁵⁰ En 1998, les deux programmes *honours* seront abolis tandis qu'un nouveau programme Specialization in Exercise Science sera offert.

⁵¹ Les admissions au bac en sciences de l'activité physique sont suspendues depuis la session d'automne 1997. Ce programme a fait place à deux nouveaux programmes: le bac avec majeure et mineure en sciences de l'éducation physique et le bac en kinésiologie. Quant au bac en éducation physique, il a été révisé en profondeur en respectant les nouvelles directives ministérielles. Ainsi la première année du nouveau programme de quatre ans a été offerte dès septembre 1997.

⁵² Ce programme a été transféré de la Faculté des sciences de l'éducation à la Faculté de médecine en juin 1997. La Faculté des sciences de l'éducation offre depuis septembre dernier un nouveau programme de maîtrise en psychopédagogie orientée vers l'intervention en sciences de l'éducation physique.

⁵³ Ce programme a été transféré de la Faculté des sciences de l'éducation à la Faculté de médecine en juin 1997. La Faculté des sciences de l'éducation offre depuis septembre dernier un nouveau programme de doctorat en psychopédagogie orienté vers l'intervention en sciences de l'éducation physique.

⁵⁴ On retrouve, parmi d'autres, l'option éducation physique.

⁵⁵ Ce programme doit changer d'orientation en septembre 1999. Il s'intitulera *Bachelor of Education Physical Activity and Health Sciences*.

⁵⁶ On retrouve, parmi d'autres, l'option éducation physique. Ce programme est en suspension d'admission depuis la session d'automne 1997. Un nouveau programme d'une durée de quatre ans, le *Bachelor of Education Physical Education*, sera offert à partir de la session d'automne 1998.

⁵⁷ À compter de la session d'automne 1998, la formation des enseignants en éducation physique relèvera de la faculté des sciences de l'éducation. Au même moment, le département d'éducation physique deviendra le département de kinésiologie. Le baccalauréat en kinésiologie comportera trois orientations: activité physique et santé; activité physique et sport; sciences de l'activité physique.

⁵⁸ Le volet professionnel en gestion du sport et de l'activité physique est en suspension d'admission depuis la session d'automne 1997.

Sherbrooke

- certificat d'activité physique
- bac en activité physique
- diplôme d'intervention en activité physique
- maîtrise en kinanthropologie

UQAC

- certificat en sciences de l'activité physique
- bac en sciences de l'activité physique⁵⁹
- bac d'enseignement en éducation physique
- bac en plein air et tourisme d'aventure

UQAM

- bac d'enseignement de l'activité physique⁶⁰
- maîtrise en kinanthropologie

UQTR

- bac d'enseignement de l'activité physique
- bac en sciences de l'activité physique
- maîtrise en sciences de l'activité physique

⁵⁹ En révision de contenu et en suspension d'admission depuis la session d'automne 1997.

⁶⁰ Ce programme s'intitule maintenant bac d'intervention en activité physique. Il comporte deux profils: l'enseignement de l'éducation physique (120 crédits) et le récréosportif (90 crédits).

Annexe 2

L'offre de programmes en éducation physique selon les orientations, automne 1996

Programmes en éducation physique ouverts sur le milieu scolaire⁶¹

- bac en éducation physique (Laval)
- Certificate for First Nations and Inuit Education (McGill)⁶²
- Major in Physical Education (McGill)*
- Bachelor of Educational General Secondary (McGill)
- bac spécialisé en éducation physique (UdM)*
- bac en activité physique (Sherb.)*
- bac d'enseignement en éducation physique (UQAC)*
- bac d'enseignement de l'activité physique (UQAM)*
- bac d'enseignement de l'activité physique (UQTR)

Programmes en éducation physique ouverts sur le milieu extrascolaire et les sciences de l'activité physique⁶³

- Major in Exercise Science (Conc.)
- Specialization / Honours in Exercise Science : Adapted Physical Activity (Conc.)
- Specialization / Honours in Exercise Science : Athletic Therapy (Conc.)
- bac en sciences de l'activité physique (Laval)
- maîtrise en sciences de l'activité physique (Laval)
- doctorat en sciences de l'activité physique (Laval)
- Major in Fitness Education (McGill)
- Major in Physical Education (McGill)*
- Master in Physical Education (McGill)
- Ad Hoc Ph. D. Program in Physical Education (McGill)
- mineur en sciences de l'activité physique (UdM)
- majeur en sciences de l'activité physique (UdM)
- bac spécialisé en éducation physique (UdM)*
- maîtrise en science de l'activité physique (UdM)
- doctorat en science de l'activité physique (UdM)
- certificat d'activité physique (Sherb.)
- bacc. en activité physique (Sherb.)*
- diplôme d'intervention en activité physique (Sherb.)
- maîtrise en kinanthropologie (Sherb.)
- certificat en sciences de l'activité physique (UQAC)
- bac d'enseignement en éducation physique (UQAC)*
- bac en sciences de l'activité physique (UQAC)
- bac en plein air et tourisme d'aventure (UQAC)
- bac d'enseignement de l'activité physique (UQAM)*
- maîtrise en kinanthropologie (UQAM)
- bac en sciences de l'activité physique (UQTR)
- maîtrise en sciences de l'activité physique (UQTR)

⁶¹ Il s'agit des programmes pouvant mener à l'obtention d'un permis d'enseignement de l'éducation physique. Les programmes qui offrent une seconde voie et même une troisième, soit dans les domaines extrascolaire ou scientifique, affichent un astérisque.

⁶² Ce programme s'adresse à des professeurs autochtones déjà formés.

⁶³ Les programmes affichant un astérisque sont également ouverts sur le milieu scolaire.

Annexe 2a

L'offre de programmes en éducation physique et en sciences de l'activité physique dans les universités du Québec, automne 1999

Université Concordia

Major in Exercise Science (42 crédits)
Specialization in Exercise Science (63 crédits)
Specialization - Adapted Physical Activity Option (63 crédits)
Specialization - Athletic Therapy Option (66 crédits)

Université Laval

Mineure ou certificat en intervention en sciences de l'éducation physique (30 crédits)
Majeure en sciences de l'éducation physique (60 crédits)
Baccalauréat en kinésiologie (96 crédits)
Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique (126 crédits)
Maîtrise en sciences de l'activité physique (45 crédits)
Maîtrise en psychopédagogie - concentration sciences de l'éducation physique (45 crédits)
Doctorat en sciences de l'activité physique (120 crédits)
Doctorat en psychopédagogie - concentration sciences de l'éducation physique (90 crédits)

Université McGill

Certificate in Education For First Nations and Inuit (60 crédits)⁶⁴
Bachelor of Education Kinesiology (90 crédits)
Bachelor of Education Major in Physical Education (120 crédits)
M.A. Physical Education (45 crédits)
Ph.D. *ad hoc* (90 crédits)

Université de Montréal

Mineur en kinésiologie (30 crédits)
Majeur en kinésiologie (60 crédits)
Baccalauréat spécialisé en kinésiologie (90 crédits)
Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et santé (126 crédits)
Maîtrise en sciences de l'activité physique (45 crédits)
Ph.D. en sciences de l'activité physique (90 crédits)

Université de Sherbrooke

Certificat d'activité physique (30 crédits)
Baccalauréat en kinésiologie (90 crédits)
Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé (120 crédits)
Diplôme de 2^e cycle d'intervention en activité physique (30 crédits)
Maîtrise en kinanthropologie (45 crédits)

UQAC

Certificat en sciences de l'activité physique (30 crédits)
Baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure (90 crédits)
Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (120 crédits)

⁶⁴ Parmi plusieurs options, on retrouve celle «for trainees specializing in physical education».

UQAM

Baccalauréat d'intervention en activité physique - profil récréosportif (90 crédits) et profil enseignement de l'éducation physique et de la santé (120 crédits)

Maîtrise en kinanthropologie (45 crédits)

UQTR

Baccalauréat en sciences de l'activité physique (90 crédits)

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (120 crédits)

Maîtrise en sciences de l'activité physique (45 crédits)

Liste des microprogrammes, automne 1999**Université de Sherbrooke**

Microprogramme de deuxième cycle en éducation à la santé (15 crédits)

UQAC

Programme court de premier cycle en gestion du stress (15 crédits)

UQAM

Programme court de deuxième cycle en didactique de l'activité physique et de la santé (9 crédits)

Programme court de deuxième cycle en activités motrices et éducation préscolaire-primaire (12 crédits)

Programme court de deuxième cycle en mesure et évaluation en ergonomie (15 crédits)

Annexe 3: données sur la majeure, le *specialization* et le baccalauréat en éducation physique et en sciences de l'activité physique selon les universités, 1987-1998¹

Inscriptions (automne)

	Conc.	Laval	McGill	UdM	Sherb.	UQAC	UQAM	UQTR	Total
1986	134	477	255	508	399	189	570	217	2749
1987	159	573	259	465	402	171	560	252	2841
1988	138	583	263	478	395	152	499	268	2776
1989	126	617	259	400	407	165	494	285	2753
1990	76	597	233	383	435	157	413	273	2567
1991	73	620	250	401	426	150	458	263	2641
1992	59	634	234	441	457	150	577	299	2851
1993	108	619	245	420	464	152	576	292	2876
1994	100	507	248	395	377	136	533	275	2571
1995	190	401	243	332	384	140	534	240	2464
1996	223	397	222	340	313	154	536	217	2402
1997	263	458	189	361	314	189	493	189	2456
1998	252	522	192	384	317	213	453	190	2523

Nouvelles inscriptions (automne)

	Conc.	Laval	McGill	UdM	Sherb.	UQAC	UQAM	UQTR	Total
1990		162	79	90	183	52	152	63	781
1991	7	196	69	106	192	42	221	78	911
1992	1	198	86	129	177	52	304	119	1066
1993	24	190	82	107	178	38	203	79	901
1994	1	101	60	75	125	54	150	76	642
1995	66	99	61	65	148	39	183	65	726
1996	66	118	64	106	116	68	174	65	777
1997	75	239	52	122	110	74	152	62	886
1998 ²	76	209	69	155	118	73	121	45	866

Diplômes décernés

	Conc.	Laval	McGill	UdM	Sherb.	UQAC	UQAM	UQTR	Total
1990	40	128	82	67	109	31	96	56	609
1991	33	130	63	90	109	36	107	88	656
1992	28	163	93	80	101	35	77	74	651
1993	26	135	66	77	101	25	75	66	571
1994	24	133	60	79	140	34	50	60	580
1995	35	156	66	131	99	23	91	71	672
1996	38	114	72	104	111	26	100	70	635
1997	46	100	76	75	73	24	105	69	568
1998	61	102	60	81	93	31	86	34	548
sous-total:	331	1161	638	784	936	265	787	588	5490
part en %:	6%	21%	12%	14%	17%	5%	14%	11%	100%

Source : RECU (MEQ)

¹ RECU ne départage pas le cheminement en enseignement de l'éducation physique et celui en sciences de l'activité physique. Les données présentées correspondent donc aux deux cheminements.

² À partir du trimestre d'automne 1998, un contingent s'applique dans les programmes de bac en enseignement de l'éducation physique.

Annexe 4: données sur le diplôme de 2e cycle et la maîtrise en sciences de l'activité physique selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Laval¹	McGill	UdM	Sherbrooke²	Sherbrooke³	UQAM	UQTR	Total
1986	68	50	87	32	24	4	24	289
1987	57	50	76	2	32	9	11	237
1988	79	47	64		31	11	14	246
1989	62	44	47	1	29	18	21	222
1990	56	44	44	26	32	26	14	242
1991	56	43	33	2	33	21	11	199
1992	59	38	35	35	37	17	22	243
1993	55	42	34	80	38	20	29	298
1994	52	49	34	49	43	15	41	283
1995	46	43	31	38	37	12	43	250
1996	44	43	40	20	31	16	45	239
1997	48	28	44	14	31	9	47	221
1998	33	23	46	17	30	16	31	196

Nouvelles inscriptions (automne)

	Laval¹	McGill	UdM	Sherbrooke²	Sherbrooke³	UQAM	UQTR	Total
1990	19	13	8	26	9	10	7	92
1991	19	11	7		8	5	2	52
1992	27	13	13	3	9	5	10	80
1993	17	12	8	20	10	8	13	88
1994	17	15	9		8	4	10	63
1995	13	11	6		6	2	12	50
1996	6	14	12		6	5	12	55
1997	22	4	10	14	14	3	8	75
1998	10	7	6	1	6	8	9	47

Diplômes décernés

	Laval¹	McGill	UdM	Sherbrooke²	Sherbrooke³	UQAM	UQTR	Total
1990	22	12	13		4	2	1	54
1991	12	12	10	10	7	2	7	60
1992	26	11	9	3	2	6		57
1993	17	10	5	2	8	3	1	46
1994	22	9	7	31	3	7	5	84
1995	13	10	8	27	11	5	5	79
1996	13	8	8	17	7	5	8	66
1997	15	14	6	11	11	6	3	66
1998	15	9	9	5	2	4	13	57
sous-total:	155	95	75	106	55	40	43	569
part en %:	27%	17%	13%	19%	10%	7%	8%	100%

Source : RECU (MEQ)

¹ Depuis 1997, les étudiants intéressés à poursuivre des études dans le domaine des sciences de l'éducation doivent s'inscrire dans la concentration sciences de l'éducation physique de la maîtrise en psychoéducation. RECU ne distingue pas ces étudiants. Ils n'apparaissent donc pas dans les chiffres présentés dans ce tableau.

² Données du diplôme de 2^e cycle d'intervention en activité physique.

³ Données de la maîtrise en kinanthropologie.

Annexe 5: données sur le doctorat en sciences de l'activité physique selon les universités, 1986-1998

Inscriptions (automne)

	Laval¹	McGill	UdM	Total
1986	17	1	35	53
1987	22	1	35	58
1988	26		34	60
1989	23		33	56
1990	24		33	57
1991	20	1	34	55
1992	20	4	36	60
1993	24	4	35	63
1994	27	3	37	67
1995	29		37	66
1996	32		30	62
1997	27	1	34	62
1998	21	2	34	57

Nouvelles inscriptions (automne)

	Laval¹	McGill	UdM	Total
1990	3		6	9
1991	2		4	6
1992	2		8	10
1993	3		8	11
1994	4		6	10
1995	5		4	9
1996	5	1	1	7
1997	2	1	6	9
1998			6	6

Diplômes décernés

	Laval¹	McGill	UdM	Total
1990	5		5	10
1991	3		4	7
1992	5		6	11
1993	3		8	11
1994	3		1	4
1995	2	2	7	11
1996	6	1	3	10
1997	8		3	11
1998	3		5	8
sous-total:	38	3	42	83
part en %:	46%	4%	51%	100%

Source : RECU (MEQ)

¹ Depuis 1997, les étudiants intéressés à poursuivre des études dans le domaine des sciences de l'éducation doivent s'inscrire dans la concentration sciences de l'éducation physique du doctorat en psychoéducation. RECU ne distingue pas ces étudiants. Ils n'apparaissent donc pas dans les chiffres présentés dans ce tableau.

Annexe 6a: composition de la Commission des universités sur les programmes (CUP), juin 1998

Beaupré, Léonce	Président de la CUP
Bachand, Jacques	Directeur des études 1 ^{er} cycle, Université du Québec
Brousseau, Diane	Agente de secrétariat, Université Laval
Cournoyer, Alain	Étudiant au doctorat en génie physique, École Polytechnique
de Takacsy, Nick	Vice-principal adjoint à l'enseignement, Université McGill
Gendreau, Louis	Directeur des programmes d'enseignement et de recherche, Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires Ministère de l'Éducation du Québec
Godbout, Claude	Vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes, Université Laval
Habib, Henri	Directeur, Département des sciences politiques, Université Concordia
Harvey, Michel	Ingénieur, M.Sc., Président, ISOCO Construction inc., Chicoutimi
Kruzynski, Anna	Étudiante au doctorat en psychologie, Université McGill
Laforest, Mario	Doyen, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke
Lamoureux, André	Chargé de cours, Département des relations industrielles, Faculté d'Éducation permanente et Polytechnique, Université de Montréal
Laval, Michel	Attaché d'administration pédagogique, Université de Sherbrooke
Letocha, Louise	Doyenne des études de 1 ^{er} cycle, Université du Québec à Montréal
Montplaisir, Serge	Professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université de Montréal
Raymond, Louis	Professeur, Département des sciences de la gestion et de l'économie, Université du Québec à Trois-Rivières
Séguin, René	Étudiant au certificat en gestion du marketing, École des Hautes Études Commerciales

Secrétariat permanent

McNicoll, Claire	Secrétaire générale
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche
Drolet, Réjean	Chargé de recherche
Dussault, Edmond-Louis	Chargé de recherche
Lacombe, Alain	Chargé de recherche
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche
Ouellet, Pascale	Chargée de recherche

Annexe 6b: composition de la Commission des universités sur les programmes (CUP), décembre 1999

Gervais, Michel	Président
Bachand, Jacques	Directeur des études 1 ^{er} cycle, Université du Québec
Brousseau, Diane	Agente de secrétariat, Université Laval
Cournoyer, Alain	Étudiant au doctorat en génie physique, École Polytechnique
de Takacsy, Nick	Vice-principal adjoint à l'enseignement, Université McGill
Deveault, Roger	Adjoint au directeur des études de 1 ^{er} cycle, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke
Gendreau, Louis	Directeur des programmes d'enseignement et de recherche, Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires Ministère de l'Éducation du Québec
Godbout, Claude	Vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes, Université Laval
Habib, Henri	Professeur, Département des sciences politiques, Université Concordia
Harvey, Michel	Ingénieur, M.Sc., Président, ISOCO Construction inc., Chicoutimi
Johnston, Sam	Étudiante au baccalauréat, Université McGill
Laforest, Mario	Doyen, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke
Lamoureux, André	Chargé de cours, Département des relations industrielles, Faculté d'Éducation permanente et Polytechnique, Université de Montréal
Montplaisir, Serge	Professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université de Montréal
Poissant, Louise	Professeure, Département d'arts plastiques, Université du Québec à Montréal
Raymond, Louis	Professeur, Département des sciences de la gestion et de l'économie, Université du Québec à Trois-Rivières
Séguin, René	Étudiant au certificat en gestion du marketing, École des Hautes Études Commerciales

Secrétariat permanent

Dusseau-Letocha, Louise	Secrétaire générale
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche
Drolet, Réjean	Chargé de recherche
Dussault, Edmond-Louis	Chargé de recherche
Lacombe, Alain	Chargé de recherche
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche
Robichaud, François	Chargé de recherche

Annexe 7a: composition de la sous-commission, juin 1998

Alain, Claude	Directeur du Département de kinésiologie Université de Montréal
Beaupré, Léonce	Président Commission des universités sur les programmes
Boucher, Jean	Directeur du Département de kinanthropologie Université du Québec à Montréal
Ducharme, Gabriel	Président Commission scolaire de l'Eau-vive à Longueuil
Farrell, Karine	Étudiante au baccalauréat, Université du Québec à Montréal
Kilgour, Robert	Directeur du Département d'éducation physique Université Concordia
Laval, Michel	Président Sous-commission sur l'éducation physique
Leroux, Alain	Étudiant au doctorat, Université McGill
McNicoll, Claire	Secrétaire générale Commission des universités sur les programmes
Morency, Linda	Directrice du Module des sciences de l'activité physique Université du Québec à Chicoutimi
Neil, Graham	Directeur du Département d'éducation physique Université McGill
Paré, Claude	Directeur du Département des sciences de l'activité physique Université du Québec à Trois-Rivières
Saint-Pierre, Michel	Étudiant au baccalauréat, Université de Montréal
Sarrasin, Joanne	Doyenne de la Faculté d'éducation physique et sportive Université de Sherbrooke
Séigny Mario	Président de la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec
Talbot, Serge	Directeur par intérim du Département d'éducation physique Université Laval
Lacombe, Alain	Chargé de recherche Commission des universités sur les programmes

Annexe 7b: composition de la sous-commission, décembre 1999

Boucher, Jean	Directeur du Département de kinanthropologie Université du Québec à Montréal
Deveault, Roger	Président de la sous-commission Adjoint au directeur des études de premier cycle Université de Sherbrooke
Deshaies, Paul	Doyen intérimaire, Faculté d'éducation physique et sportive Université de Sherbrooke
Kilgour, Robert	Directeur du Département des sciences de l'exercice Université Concordia
Letocha, Louise	Secrétaire générale Commission des universités sur les programmes
Morency, Linda	Directrice du Module des sciences de l'activité physique Université du Québec à Chicoutimi
Paré, Claude	Directeur du Département des sciences de l'activité physique Université du Québec à Trois-Rivières
Péronet, François	Directeur du Département de kinanthropologie Université de Montréal
Perrault, Hélène	Directeur du Département d'éducation physique Université McGill
Séigny Mario	Président de la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec
Talbot, Serge	Vice-doyen aux études de premier cycle, Faculté des sciences de l'éducation Université Laval
Lacombe, Alain	Chargé de recherche Commission des universités sur les programmes

BIBLIOGRAPHIE

Emploi-avenir. Vol. 1: *Perspectives professionnelles* et vol. 2: *Perspectives de carrière pour les diplômés*. Ottawa, Groupe communication Canada, 1996.

ALAIN, Claude et Claude-Henri NADEAU (document de travail préparé par). *Préalables à l'établissement d'un protocole d'entente entre l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal concernant la formation et la recherche dans le champ disciplinaire du mouvement humain*. Juin 1997.

AUDET, Marc. *Qu'advient-il des diplômés des universités? La Promotion de 1992*. Québec, Les Publications du Québec, 1995.

BÉLANGER, L., C. BOUCHARD, J. BRUNELLE et P. GODBOUT. *Perspectives*. 1966.

BELLEFLEUR, Michel. *L'évolution du loisir au Québec. Essai socio-historique*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997.

COMITÉ D'AGRÉMENT DES PROGRAMMES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT. *Rapport du comité visiteur pour l'Université Laval*. (Québec, les 27, 28, 29 et 30 janvier 1998), présenté le 16 février 1998 au CAPFE.

CONFÉDÉRATION DES ÉDUCATEURS ET ÉDUCATRICES PHYSIQUES DU QUÉBEC. *L'Avenir de l'éducation physique. Le Temps de l'engagement*. s.l., CÉÉPQ, 1993.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DU CURRICULUM (présidé par M. Paul Inchauspé). *Réaffirmer l'école*. Québec, gouvernement du Québec, 1997.

GUAY, Donald. *L'Histoire de l'éducation physique au Québec: conceptions et événements (1830-1980)*. Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1980.

-----, «Éducation physique et loisir: le sens des ruptures», *Intracom. Bulletin d'analyse critique de l'éducation physique québécoise*. n° 22 (mars 1989).

LAROUCHE, René. *Le Marché du travail et le marché de l'emploi des éducateurs et éducatrices physiques au Québec*. Département d'éducation physique, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, s.d. [février 1997?].

LEGENDRE, Rénald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Deuxième édition, Montréal, Guérin, 1993.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'École, tout un programme*. Québec/Gouvernement du Québec, 1997.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SCIENCE. *Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle*. Québec/Gouvernement du Québec, 1993.